

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT**  
Basse-Normandie  
CITIS - LE PENTACLE  
14209 HEROUVILLE SAINT-CLAIR CEDEX  
Téléphone : 02 31 46 70 00 & Télécopie : 02 31 44 72 81

**SITE CLASSE  
DU  
CHATEAU DE BALLEROY**  
Calvados

***MISE EN VALEUR ET PLAN DE GESTION***

*Rapport*



Juin 2001

**DAMEE, VALLET & Associés, Paysagistes**  
**HENRI-MARC DUPLANTIER, Architecte DPLG**

145, rue de Belleville 75019 Paris  
Téléphone : 01 42 06 38 60 & Télécopie : 01 42 06 38 69

28h-1  
ABC



DATE: 20/08/2001  
08.08.01/4218

## SOMMAIRE

### ELEMENTS INTRODUCTIFS

Rappel de la commande	P. 3
Présentation de l'étude	P. 3
Objectif du présent document	P. 3
Calendrier des réunions et présentations	P. 3

### I. INVESTIGATIONS ET ANALYSES

1. ANALYSE HISTORIQUE	
• Méthode	P. 4
• Analyse historique - Les différentes étapes d'évolution du site	P. 6
• Synthèse	P. 26
2. ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX	
• La situation du site	P. 27
• Le contexte paysager	P. 30
• Le site classé proprement dit – Analyse des différentes entités paysagères	P. 37
3. CONCLUSIONS DES ANALYSES	
• Ce que nous enseigne l'analyse historique	P. 60
• Ce que nous enseigne l'analyse de l'état des lieux	P. 60

### II. OBJECTIFS D'AMENAGEMENT ET PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

1. PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR	P. 61
2. ORGANISATION DE L'ESPACE	P. 62
3. MISE EN FORME DES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR - ESQUISSE	P. 63

### III. MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR FICHES-ACTION

1. PRINCIPE DE MISE EN FORME	
• Phasage des actions – critères retenus	P. 64
• Liste des fiches-action par grands thèmes d'intervention et par phases	P. 64
2. DEVELOPPEMENT DES FICHES-ACTION	P. 65
3. TABLEAU RECAPITULATIF	P. 73

### Rappel de la commande

Vaste ensemble de 179 ha, le parc du château de Balleroy est classé au titre des sites depuis 1943 suite à une demande de la commune pour préserver les avenues qui constituent avec le château un « incomparable ensemble artistique ».

Suite à la tempête de décembre 1999, le principal propriétaire actuel Forbes a marqué le souhait d'établir un plan simple de gestion. La présente étude, commandée par la DIREN de Basse-Normandie, a été programmée pour accompagner cette démarche, en apportant des éléments de connaissance d'un point de vue historique et paysager sur l'ensemble du site classé. Les autres propriétaires seront associés aux conclusions de cette réflexion.

### Rappel des différentes phases de l'étude

L'étude se décompose en trois phases :

#### - Phase 1 : Investigations et analyses

Cette étape de travail vise à analyser :

- d'un point de vue historique, les grandes étapes d'évolution du site au travers d'un regroupement documentaire et d'une analyse cartographique.
- d'un point de vue de l'état des lieux, le site au travers de sa gestion, ses protections et d'une analyse critique des entités paysagères qui le composent.

#### - Phase 2 : Enjeux et grands objectifs d'aménagement

Cette étape vise à présenter les différentes propositions de requalification du site, au vu des usages et besoins actuels.

#### - Phase 3 : Projet de mise en valeur

Cette ultime étape de travail vise à matérialiser un plan général de mise en valeur, accompagné d'une charte de gestion du site.

### Objectif du présent document

Le présent document présente un rapport correspondant aux trois phases de travail dont le contenu a été amendé et validé au fil des diverses réunions de présentation.

### Calendrier des réunions et présentations

- **Réunion du 2 octobre 2000 à la DIREN**, en présence de Mme Avril (DIREN), Mme Since (DRAC), M. Laprie (SDAP), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M.M. Damée et Duplantier (bureaux d'études).

*Objet : Présentation des travaux d'analyses et des premières propositions de mise en valeur ; remise des dossiers « Investigations et analyses » et « Annexes - Regroupement documentaire ».*

- **Réunion du 6 novembre 2000 au château de Balleroy**, en présence de Mme Avril (DIREN), Mme Since (DRAC), Mme Sourd (agence de M. Lefèvre ACMH), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M.M. Damée et Duplantier (bureaux d'études).

*Objet : Présentation des travaux d'analyses et des premières propositions de mise en valeur.*

- **Réunion du 11 décembre 2000 à la DIREN**, en présence de Mme Avril (DIREN), M.Henriot et Mme Since (DRAC), M. Lefèvre et Mme Sourd (ACMH),

M. Lenoir (domaine de Balleroy), M.M. Damée et Duplantier (bureaux d'études).

*Objet : Présentation des trois hypothèses de mise en valeur ; remise de la note de synthèse du 11 décembre 2000.*

- **Réunion du 17 janvier 2001**, en présence de Mme Avril (DIREN), M.Henriot et Mme Since (DRAC), M. Lefèvre et Mme Sourd (ACMH), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M.M. Damée et Duplantier (bureaux d'études).

*Objet : Présentation de l'esquisse de mise en valeur ; remise des dossiers « Enjeux et grands objectifs d'aménagement » et « Investigations et analyses – résumé synthétique ».*

- **Réunion du 24 janvier 2001**, en présence de Mme Avril (DIREN), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M. Prudhommeaux (DDAF).

*Objet : Outils mobilisables pour la mise en œuvre du projet de mise en valeur.*

- **Réunion 5 avril 2001**, en présence de Mme Avril (DIREN), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M.M. Damée et Duplantier (bureaux d'études).

*Objet : Présentation des fiches-action ; remise du dossier « Etablissement de fiches-action ».*

- **Réunion 7 juin 2001 au château de Balleroy**, en présence de M. Clouet et Mme Avril (DIREN), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M. Laprie (SDAP), M.Henriot (DRAC), M. Lenoir (domaine de Balleroy), M.M. Damée et Duplantier (bureaux d'études).

*Objet : Présentation des fiches-action et d'une esquisse couleur des aménagements proposés ; remise du dossier « Etablissement de fiches-action » amendé suite à la réunion précédente.*

### I. ANALYSE HISTORIQUE

#### • Méthode

#### - Sources d'information et documents consultés

L'étude historique s'appuie principalement sur les documents fournis par :

- La Conservation Régionale des Monuments Historiques,
- Les Archives Départementales du Calvados,
- La Bibliothèque des Monuments Historiques.

Les documents consultés sont les suivants :

#### XVIIIe siècle :

- 1715 Plan du château de Balleroy,
- 1728 Plan des regards des tuyaux de la fontaine bouillante, Coll. Forbes,
- 1737 Plan d'une partie du bourg de Balleroy, Coll. Forbes,
- 1746 Plan du domaine de Balleroy, Archives Nationales, F 14 bis 8470 n°236, (voir photo dans « Templiers et Hospitaliers en Normandie », 1994 page157),
- S.D. Atlas de Trudaine, source Archives Nationales, cl. MH Since, Conservation Régionale des Monuments Historiques,
- S.D. (1<sup>e</sup> moitié du XVIIIe siècle) Projet pour le parc de Balleroy, détail, coll. Forbes,
- S.D. Plan général du château de Balleroy, Coll. Forbes,
- 1786-1789 Plan du parc et du château de Balleroy (plan des fiefs dans les paroisses de Planquery, Monfiquet et la Bazogue), Plan du bourg de Balleroy et de ses environs, Coll. Forbes,
- 1790 (vers) Plan topographique de la paroisse de Balleroy, Coll. Forbes,
- S.D. Projet de route de Bretteville l'Orgueilleuse à Cerisy, Archives Départementales du Calvados, série C, liasse 3718,
- S.D. Château de Balleroy, coupe du logis principal, Coll. Part.,
- S.D. Château de Balleroy, Elévation et coupe transversale, Coll. Part.

#### XIXe siècle :

- 1807 Plan des regards et canaux pour la conduite des eaux, Coll. Forbes,
- 1811 Plan de base de l'aménagement des coupes de bois taillis du parc de Balleroy, Coll. Part.,
- 1812 Plan géométrique de la place du marché et de la rue du Sapin, Archives Départementales du Calvados, 165 EDT 86,
- 1814 Plan de la Terre de Balleroy, Coll. Forbes,
- 1831 Cadastre (cl. MH Since), Archives Départementales du Calvados,
- 1856 Plan géométrique et descriptif de la terre de Balleroy, situé sur les communes de Balleroy, Planquery, la Bazoques, Coll. Forbes,
- S.D. (fin XIXe siècle) Projet d'aménagement de la basse-cour et des communs, Coll. Part.

#### XXe siècle :

- 1902 Photographies de Balleroy, Achille Duchêne, Le style Duchêne, Edition du Labyrinthe,
- S.D. (début du XXe siècle), Photographies, clichés P. Colas, Bibliothèque des Monuments Historiques,
- S.D. (début du XXe siècle), Projet d'aménagement de la basse-cour, Coll. Part.,
- Plan cadastral actuel,
- 1994 (1<sup>er</sup> juillet), Prises de vue aériennes, MH Since, Conservation Régionale des Monuments Historiques,
- 1997 (août), Prises de vues aériennes, P. Brunet,
- 1998 Carte IGN, échelle 1/15 000 e,
- 1999 Photo aérienne, IGN.

L'ensemble de ces documents est regroupé dans le dossier « Annexes ».

#### Bibliographie

Babelon-Mignot - François Mansart- Gallimard - 1998

B. Jestaz - Congrès archéologique de France 132<sup>ème</sup> session- Bessin Pays d'Auge - 1974

Vieilles Maisons Françaises - n°39 janvier 1969

Fleury - Les plus anciens documents sur l'architecte F. Mansart  
Bulletin de la société de l'histoire de l'art Français - 1961

H. Soulange-Bodin - châteaux en Normandie tome 1-1928

Arcisse de Comont - statistique monumentale du Calvados tome 3- 1857

G. Huard l'art en Normandie - Edit. B.A. Paris - 1921  
-----

M. Renaudeau- Commentaires sur les plans recensés par le service de l'inventaire de la DRAC de Basse-Normandie (collection Forbes et archives départementales)

### - Méthode d'analyse historique - Elaboration d'états comparatifs

L'analyse historique s'appuie sur une étude cartographique, à deux échelles :

- **A l'échelle du site** ; pour cela, quatre plans ont été retenus (y compris le plan de l'état actuel) pour leur caractère représentatif des différents états du site; il s'agit des plans de 1790 (et plan de 1786-1789), de 1814 et 1856.

- **A l'échelle du château et de ses abords** ; pour cela, cinq plans ont été retenus (y compris le plan de l'état actuel) pour leur caractère représentatif des différents états du parc; il s'agit des plans de 1728, 1786-1789, de 1814 et 1856.

Ces plans ont été sélectionnés sur leur aptitude à faire apparaître un état de référence, c'est-à-dire que les documents sont révélateurs d'un changement, qu'il aille dans le sens d'un enrichissement ou au contraire d'un appauvrissement par rapport au plan qui le précède. C'est pour cette raison que les plans ont été "traités" sous forme comparable de façon à bénéficier d'une lecture similaire de la composition générale.

A partir des tracés actuels du parc, les plans historiques ont été mis à la même échelle pour rendre le tracé des six plans comparable et superposable. On s'est attaché à mettre en évidence les parties pérennes et celles qui ont connu une évolution.

Venant compléter le tracé, divers éléments composant le paysage ont été qualifiés sur les plans à l'aide de couleurs différentes : les bâtiments, l'eau, les allées et la végétation selon plusieurs niveaux : pelouses ou zones cultivées, arbres d'alignement, arbres isolés ou bosquets boisements. Ces éléments sont nécessaires à la compréhension de la composition.

Remarque :

N'ayant pas de renseignements précis sur certains éléments de la composition, ces derniers n'ont pas reçu de traitement coloré.

• Analyse historique – les différentes étapes de l'évolution



"Balleroy est un château "sans histoire", comme s'il avait traversé le temps sans en recevoir la marque, les cicatrices, et sans éveiller l'attention, on ne sait presque rien de lui et il n'y a presque rien à savoir".<sup>(1)</sup>

Bertrand Jestaz parle ici de l'édifice et, de fait, le château et les bâtiments qui l'accompagnent, de pierres et de schistes savamment composés, nous sont parvenus intacts, tels qu'au jour de leur construction en 1636.

Si l'ensemble architectural, remarquable, n'a en effet pas ou peu subi d'altération (il a par miracle échappé à la destruction par deux fois, au moment de la Révolution et lors des bombardements de 1944), il n'en va pas de même des jardins et du parc qui ont fait l'objet de projets successifs et se sont transformés au cours des siècles.

La terre n'est pas la pierre; matériaux vivants les végétaux ont une vie limitée, leur dégénérescence ou leur destruction par des accidents de la nature (on pense à la tempête de décembre 1999) est souvent l'occasion de réenvisager leur ordonnance en "modernisant" les jardins.

C'est certainement ce qui a conduit, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, après un abandon dû à la période révolutionnaire, à la disparition du grand parterre au devant du château à l'Ouest et à la modification des tracés du grand parc au Sud, en les mettant au goût du jour, pour faire place à un parc paysager à l'anglaise.

Histoire et projet sont ainsi intimement liés, le facteur chance venant parfois troubler la donne, cette chance semble avoir souri à Balleroy pour lui permettre de traverser le temps, indemne.

*(1) Expression de Bertrand JESTAZ - Congrès Archéologique de France  
Bessin - Pays d'Auge 132<sup>ème</sup> session 1974*

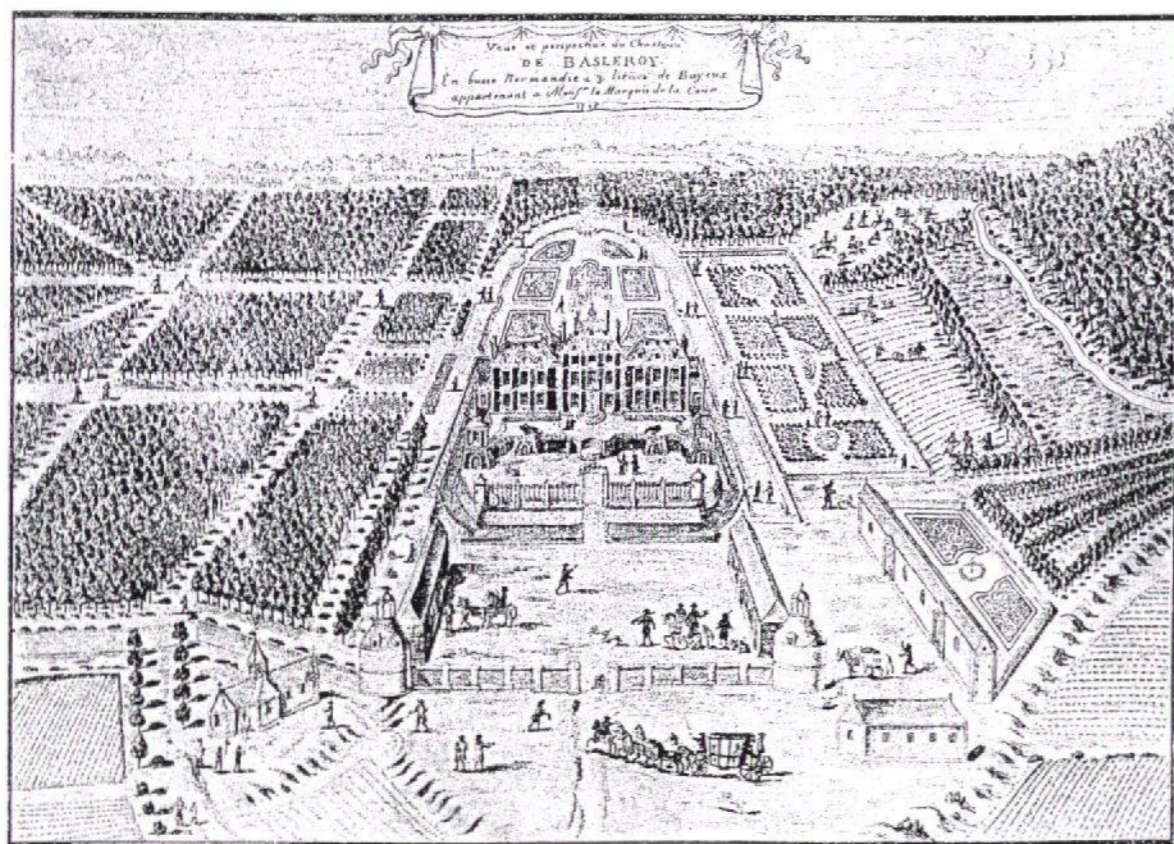
L'histoire de Balleroy n'appartient donc pas à la "Grande Histoire", pas de grande figure ni de personnages hauts en couleur exception faite peut-être de l'Abbé de Choisy que d'aucun jugeront "trop connu" par l'Histoire de Madame la Comtesse de Barres (1).

Les premiers noms attachés au site de Balleroy sont celui de Jean Texot, Chanoine de Bayeux, qui acquiert le domaine comportant une ferme en 1521 sans pour autant y envisager d'aménagement. Vient ensuite celui de Jean II de Choisy, chancelier du duc d'Orléans, petit fils d'un des marchands de vins de la cour. Ce nouveau propriétaire fortuné va être à l'origine d'un projet ambitieux, original marquant un territoire où viendront se composer un château, un parc, un village.

Il est reconnu aujourd'hui qu'il s'adresse pour cela au jeune François Mansart (2) qui vient de terminer le château de Berny.

Plusieurs dates de construction ont été données (1625-1630) et le plus souvent (1626-1636). Le creusement des douves daterait de 1631. Aucune construction ne l'a précédé (3), c'est donc une création moderne ex-nihilo qui s'implante dans un paysage, utilise un site qui deviendra le témoin d'une articulation entre la Renaissance finissante des premières années du siècle et l'essor du Classicisme qui va suivre.

La chapelle du château, qui est aussi celle du village créé à la même époque, est construite en 1658. De style Renaissance, elle n'est pas l'oeuvre de Mansart.



Pian du Château de BALLEROY (1715)

### Le château et ses jardins au 18<sup>ème</sup> siècle

En l'absence de plans datés du 17<sup>ème</sup>, c'est à partir des premiers plans du 18<sup>ème</sup> que nous tenterons de décrire le domaine de Balleroy de la première époque (vue perspective de 1715 et plan de 1728).

Le grand parterre taluté en abside, à l'Ouest (aujourd'hui disparu) représente le seul espace véritablement jardiné avec ses carrés en broderie et le rond d'eau qui affirmait sa centralité. Cet espace était fait pour être vu des grands salons mais aussi de la promenade terrassée qui ceinturait l'espace en contre-haut. On imagine les jolies vues qui s'offraient au promeneur, d'un côté sur le jardin et de l'autre sur le paysage.

Au devant du château, les espaces sont de fait générés par l'ordonnance architecturale voulue par Mansart, suivant une progression savante.

L'esplanade d'abord, vaste terre-plein triangulaire destiné à recevoir les allées et venues aux portes du château. Vient ensuite la cour des écuries que l'on imagine toute bruissante des mouvements d'attelage avec leurs chevaux.

Le pont sur les fossés secs permettait d'accéder à la cour du château proprement dit, sorte d'antichambre de la cour d'honneur, réservée quant à elle aux hôtes du châtelain.

Ces différents espaces ayant chacun leur fonction spécifique se développent sur le grand axe Est-Ouest.

Succession de cours et d'avant-cours, ils n'ont pas, à l'origine, fait l'objet de projet de

jardin (4), (Achille Duchêne, on le verra, utilisera la cour des écuries pour faire un parterre de buis "à la française" au début du 20<sup>ème</sup> siècle).

Il est donc vraisemblable que Mansart dont le projet s'intéresse à marquer le paysage, soit aussi le "jardinier" de Balleroy, pour le parterre ouvert à l'Ouest qui fait véritablement corps avec le château et pour le parc composé d'alignements, décalé au Sud par rapport au grand axe, dès l'origine, afin de préserver les vues, au devant du bâtiment, sur le vallon de la Drome et la forêt à l'horizon ( l'atlas de Trudaine paraît de ce point de vue en contradiction avec tous les autres plans).

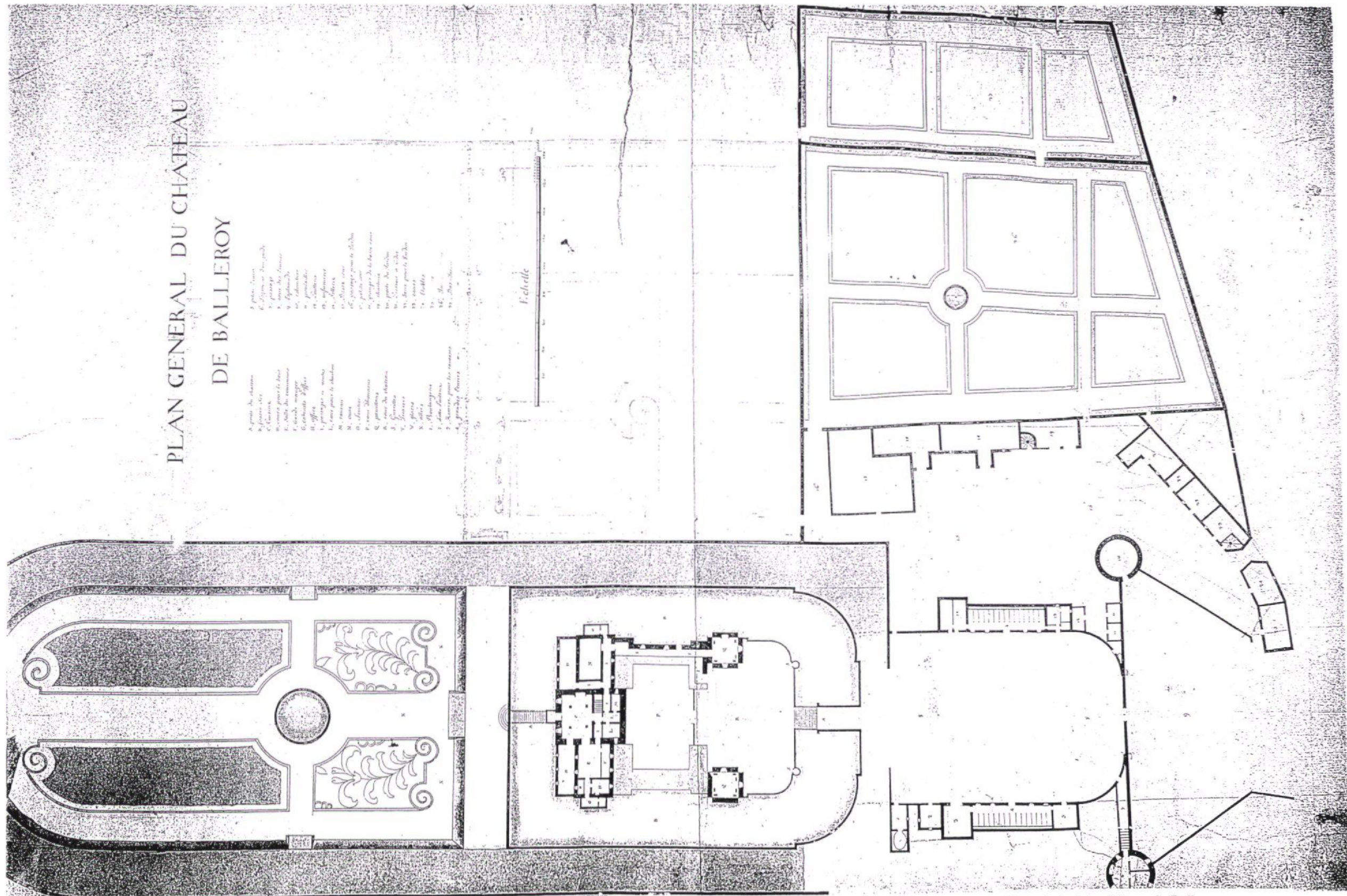
Le travail sur la topographie, la géométrie, la composition architecturale qui fait apparaître les bâtiments comme autant de portants successifs, la recherche des points de vue et effets pour le promeneur annoncent d'une manière particulièrement pertinente le Classicisme de la seconde moitié du siècle.

(1) " l'Abbé de Choisy, Homme femme toujours dans les extrémités attiré dans l'étude ou dans la bagatelle, estimable pour un courage qui mène au bout du monde, méprisable par une coquetterie de petite fille, et dans ces états toujours gouverné par le plaisir" SOULANGE BODIN. Les Châteaux de Normandie 1928.

(2) C'est son collègue Charles PERRAULT qui attribue Balleroy à François Mansart, en 1625 l'architecte a 27 ans.

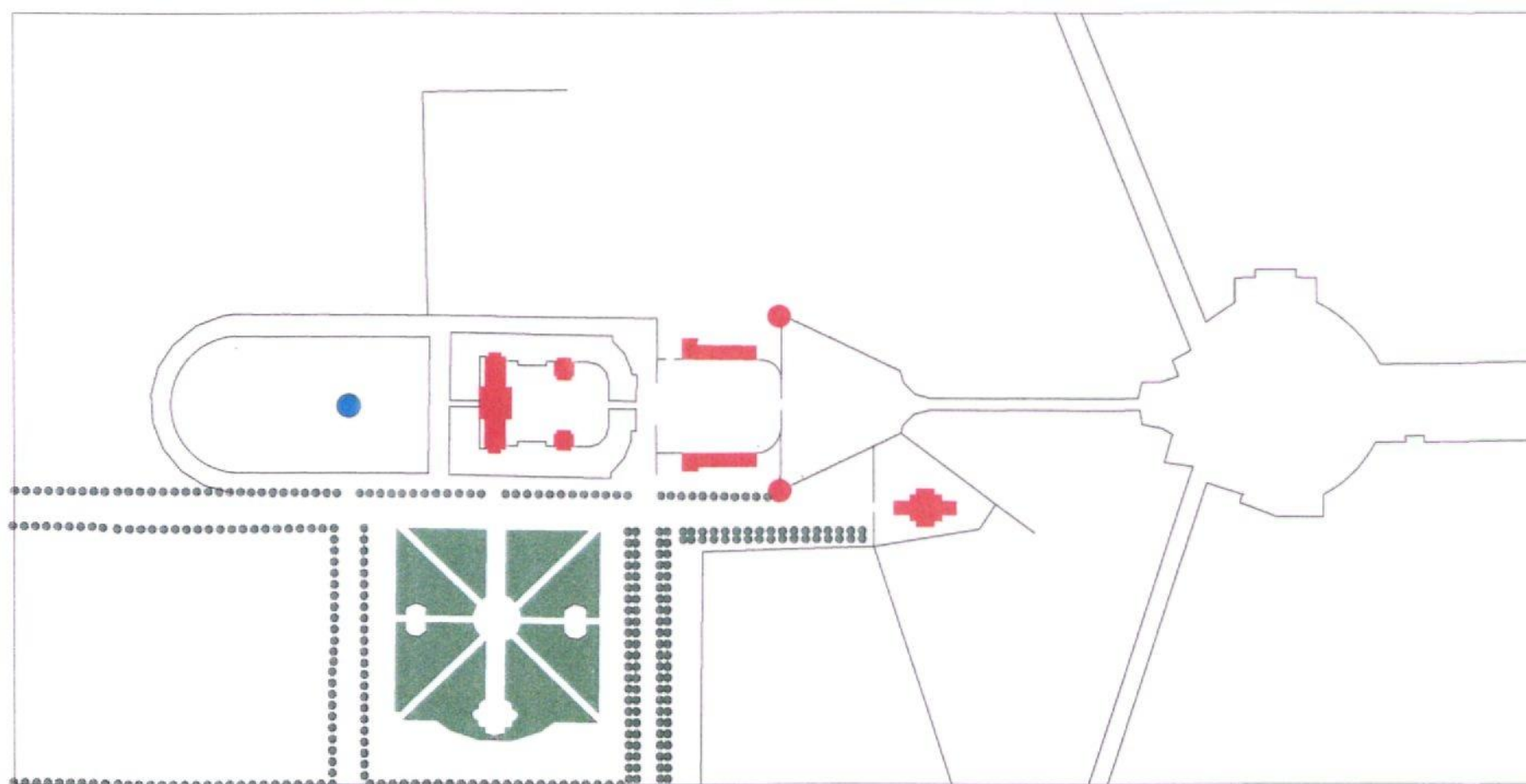
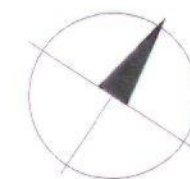
(3) Il semblerait cependant qu'il y'ait eu un manoir au niveau de la Ferme du Molandin (une tour est aujourd'hui toujours visible).





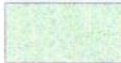

(4) On peut cependant noter la représentation de potagers sur le plan du 18<sup>ème</sup> siècle.



Plan général du château de Balleroy.  
Encre et gouache sur papier, XVIIIe siècle.

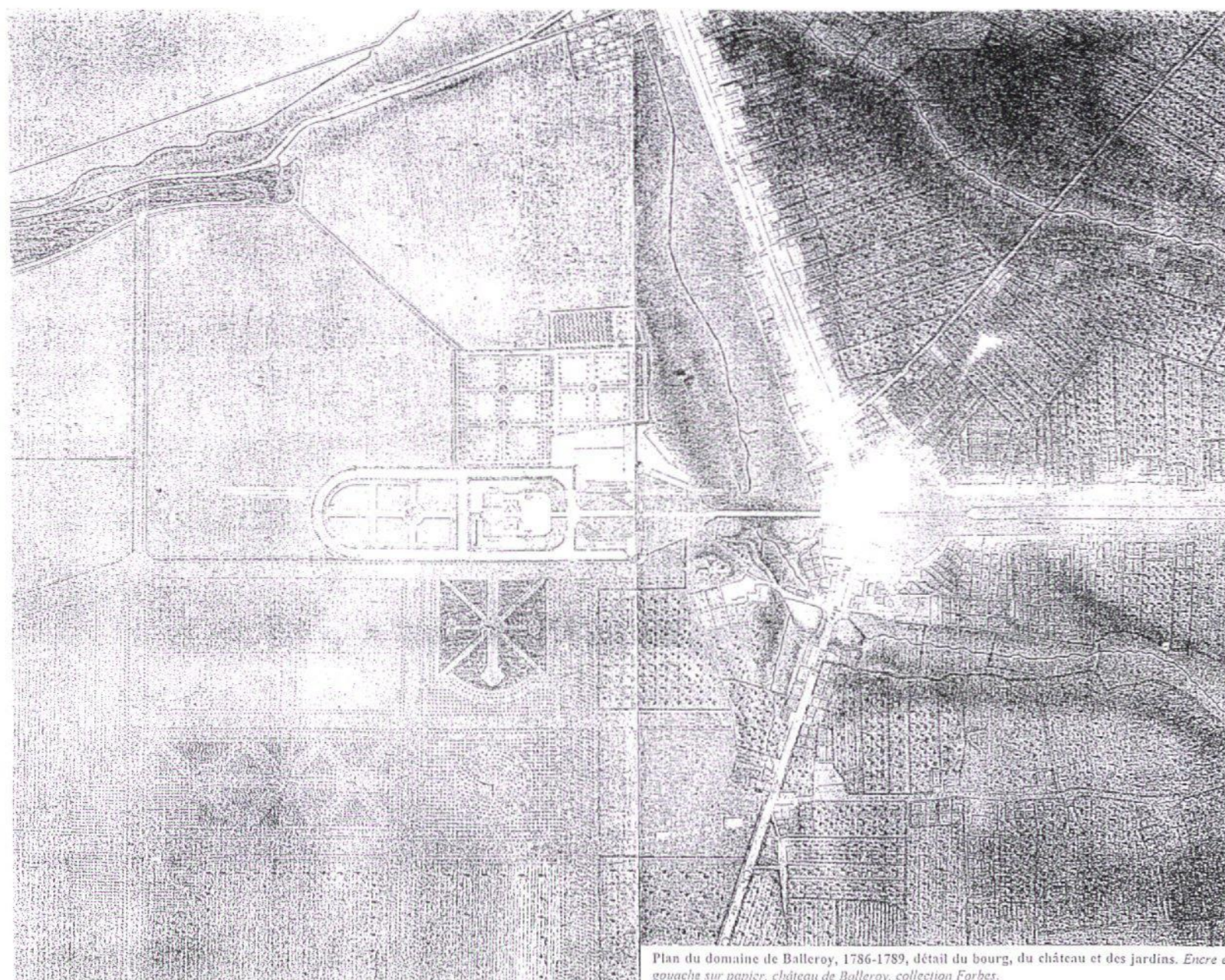




-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Arbres isolés et Bosquets
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

D'APRES PLAN 1728





Plan du domaine de Balleroy, 1786-1789, détail du bourg, du château et des jardins. Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.

La fin du 17<sup>ème</sup> siècle voit la vente, par nécessité, du château par l'Abbé de Choisy, seul héritier, à une amie d'enfance, Françoise de Brancas, princesse d'Harcourt, laisse à penser que le château va changer de main. C'est Louis de la Cour, dont la famille est alliée à celle des Choisy, qui s'en rend acquéreur en faisant valoir un droit de retrait de lignage. Balleroy est érigé en marquisat en 1704.

Une vue cavalière datant de 1715 montre un château "épanoui", suivant une ordonnance classique, entouré de nombreux parterres et d'un parc composé de grandes allées cavalières.

C'est certainement une époque favorable pour le domaine avec celle où le deuxième marquis, exilé par Louis XV, revient sur ses terres en 1744 et y développe industriellement les houillères de Littry et une fabrique de poterie de grès.

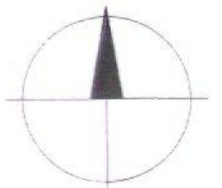
A la veille de la révolution, le parc classique mis en valeur, à son apogée (plan de 1786)







Cette période du 18<sup>ème</sup> siècle allant jusqu'à la fin de l'ancien régime, est favorable aux aménagements du parc. Elle voit son aboutissement sur le plan de 1786, remarquablement dessiné et complet, peu éloigné en fait des précédents, que nous avons retenu comme représentatif du parc et jardins classiques. C'est, en quelque sorte, un accomplissement. La présence des châtelains sur le site à partir de 1744 plutôt qu'à la Cour, a certainement permis un entretien soutenu.

Le château est flanqué au Sud de ses grandes allées et bosquets dont les tracés se sont relativement complexifiés. On peut y noter, à partir des tracés d'origine, la création de ronds-points, de salles vertes, les alignements qui se sont densifiés, les grandes allées en pattes d'oies qui se rencontrent sur un belvédère dominant le vallon de la Drome; l'ensemble reste caractéristique de l'époque<sup>(4)</sup> sans dénoter de véritables innovations. Le parterre à l'Ouest dans l'axe du château est toujours là avec sa pièce d'eau, même si les carrés se sont multipliés.

Les deux verger-potager existant au début du 18<sup>ème</sup> siècle sont complétés par un troisième enclos, témoignant d'une forte activité vivrière. Pour le reste, le domaine comporte des herbages, pacages et de nombreux vergers de plein vent qui viennent en limite des jardins.

(4) un projet de la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle montre des aménagements relativement complexes, y compris un canal dérivant la Drome. Nous n'avons cependant pas la certitude qu'ils aient été réalisés, même partiellement

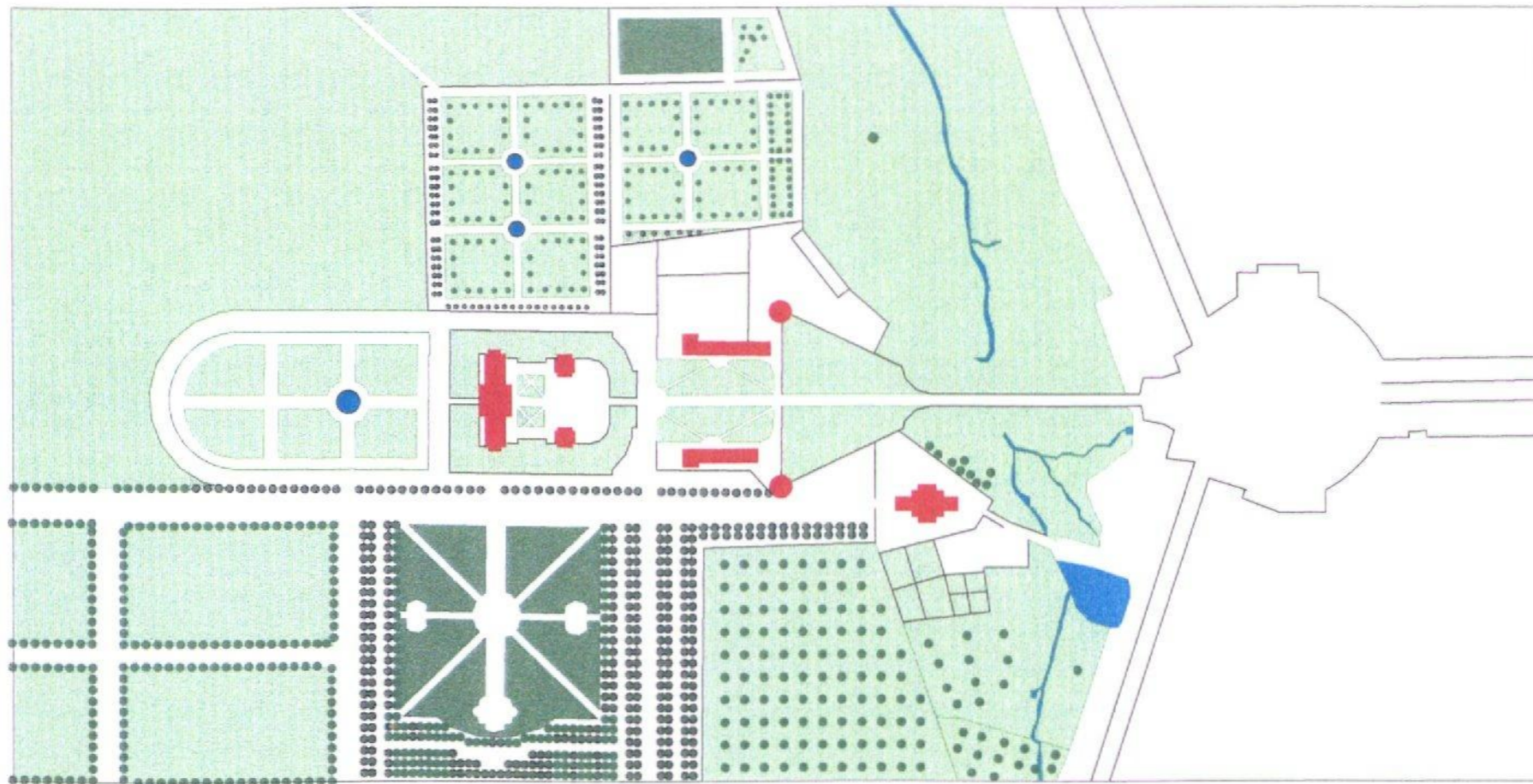
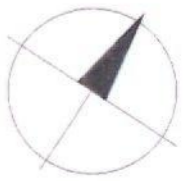








-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

1 Alimentation en eau selon "Plan des regards des tuyaux de la fontaine bouillante" 1728

**D'APRES PLAN 1790 ET PLAN 1786 - 1789**

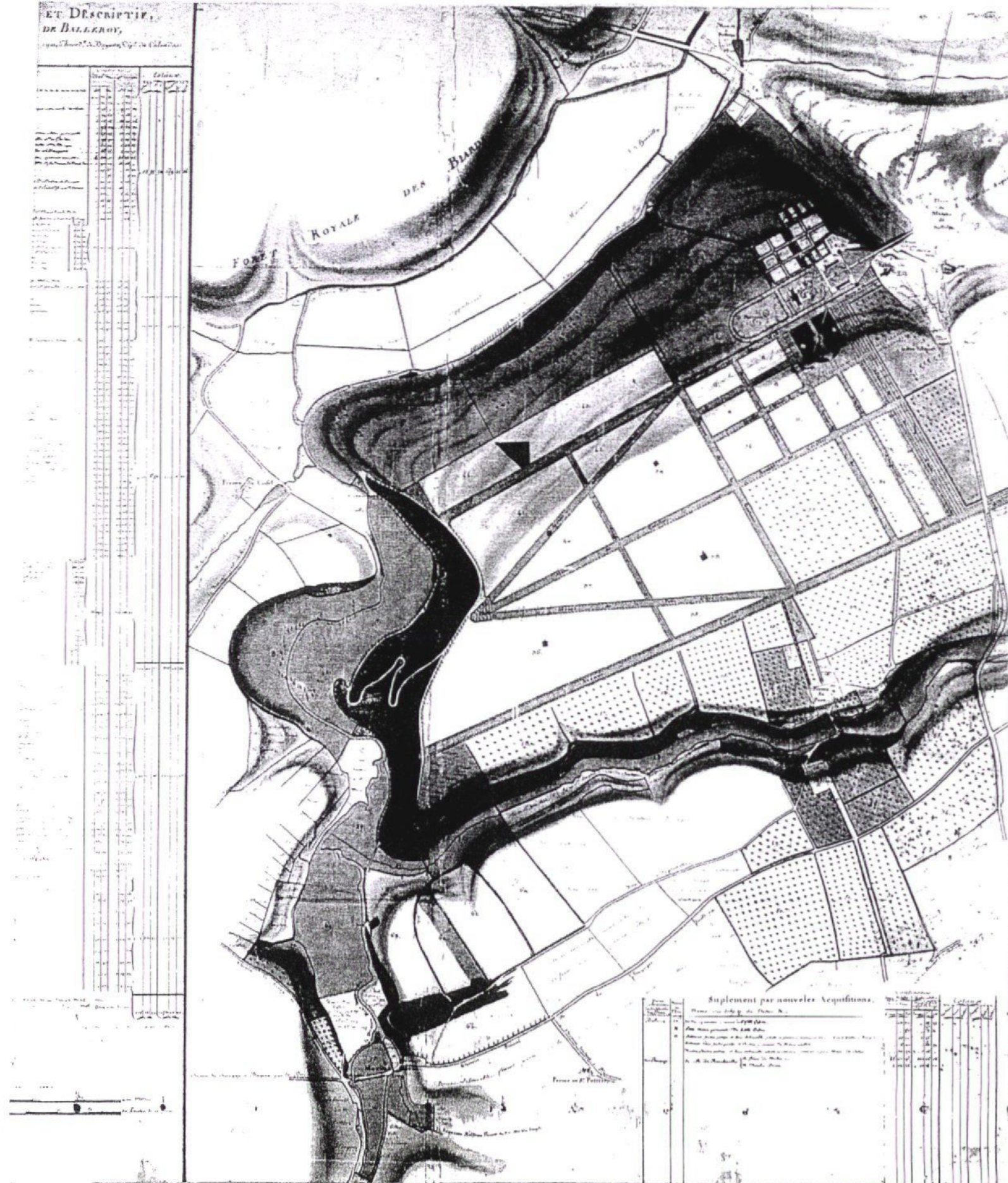




-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Arbres isolés / bosquets/ vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

D'APRES PLAN 1786 - 1789





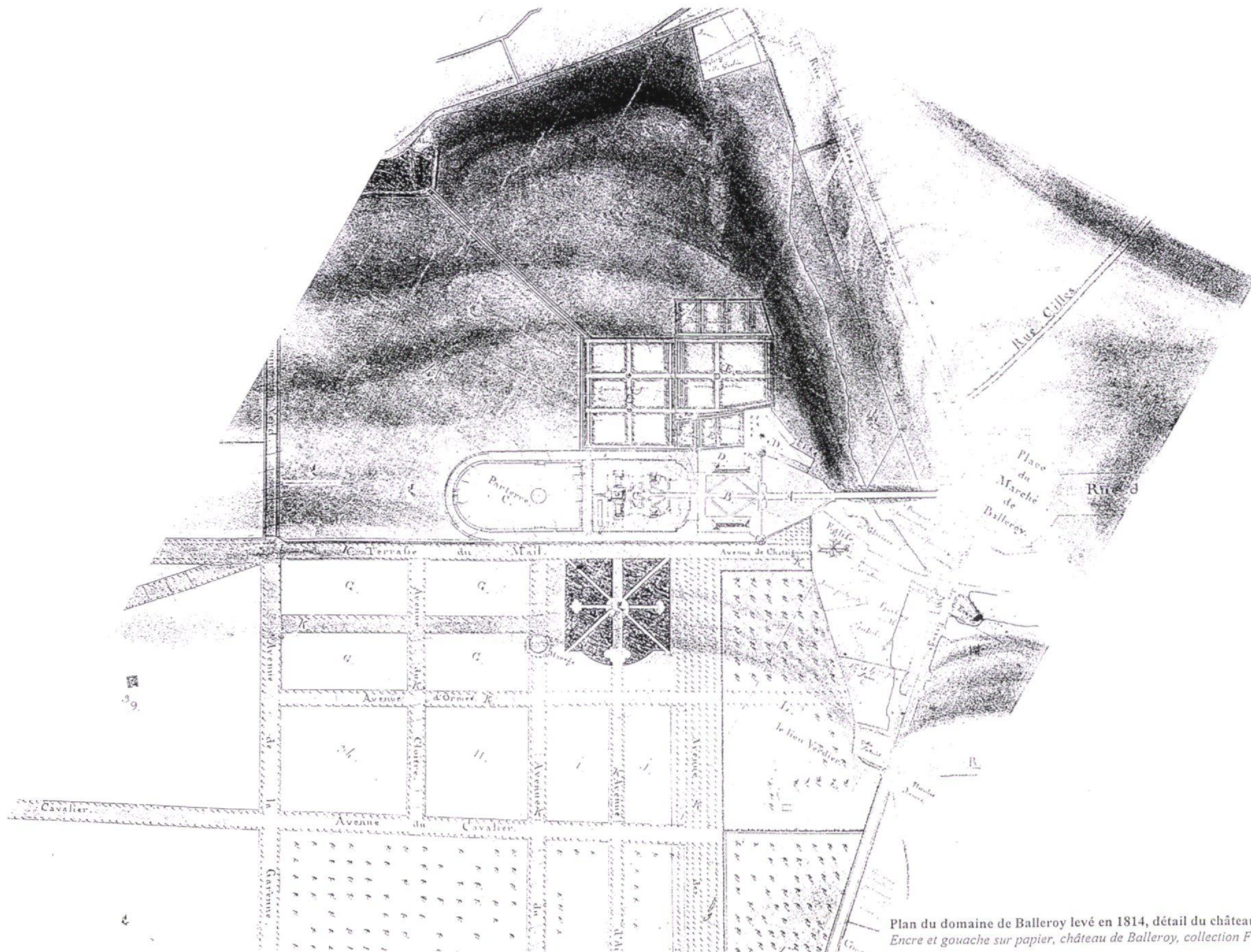
Plan de la Terre de Balleroy - 1814

A la révolution, le domaine et le château confisqués "s'endorment" sous la protection d'un enfant du pays (fils du maréchal-ferrant de Balleroy) le chanoine Boursset, membre de la commission des Arts de Bayeux, conscient de la valeur de ce patrimoine. C'est la Comtesse d'Hervilly (5), revenue de l'immigration, qui la première réintègre Balleroy qu'elle partage par un pacte de famille avec ses enfants. Des plans de 1807 et 1811 nous montrent des premiers travaux de remise en état du système hydraulique et des parties boisées. Le plan de 1814 datant de la fin de l'Empire est un état du domaine après cette reprise en main.

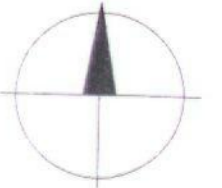
Le plan de 1814







Cet état des lieux impressionnant par la clarté de son graphisme, représentatif de la Terre de Balleroy, n'apporte pas de modifications notables par rapport à celui de 1786, si ce n'est une perte de densité des quinconces boisés, en rapport avec l'abandon et l'aliénation de la période révolutionnaire. Les tracés ont cependant persisté dans toute leur vigueur. On notera aussi comme nouveauté la création d'un manège dans l'une des allées et d'une glacière, dans un vallon "frais" à proximité de l'église. Des traits vigoureux biffant d'une main déterminée le parterre, un des enclos du potager et certains grands alignements annoncent la transformation du parc.

(5) les frères de la comtesse ont été exécutés en 1794, elle-même échappe à la mort lors du pillage de l'église et l'incendie du château par les "bandes révolutionnaires"



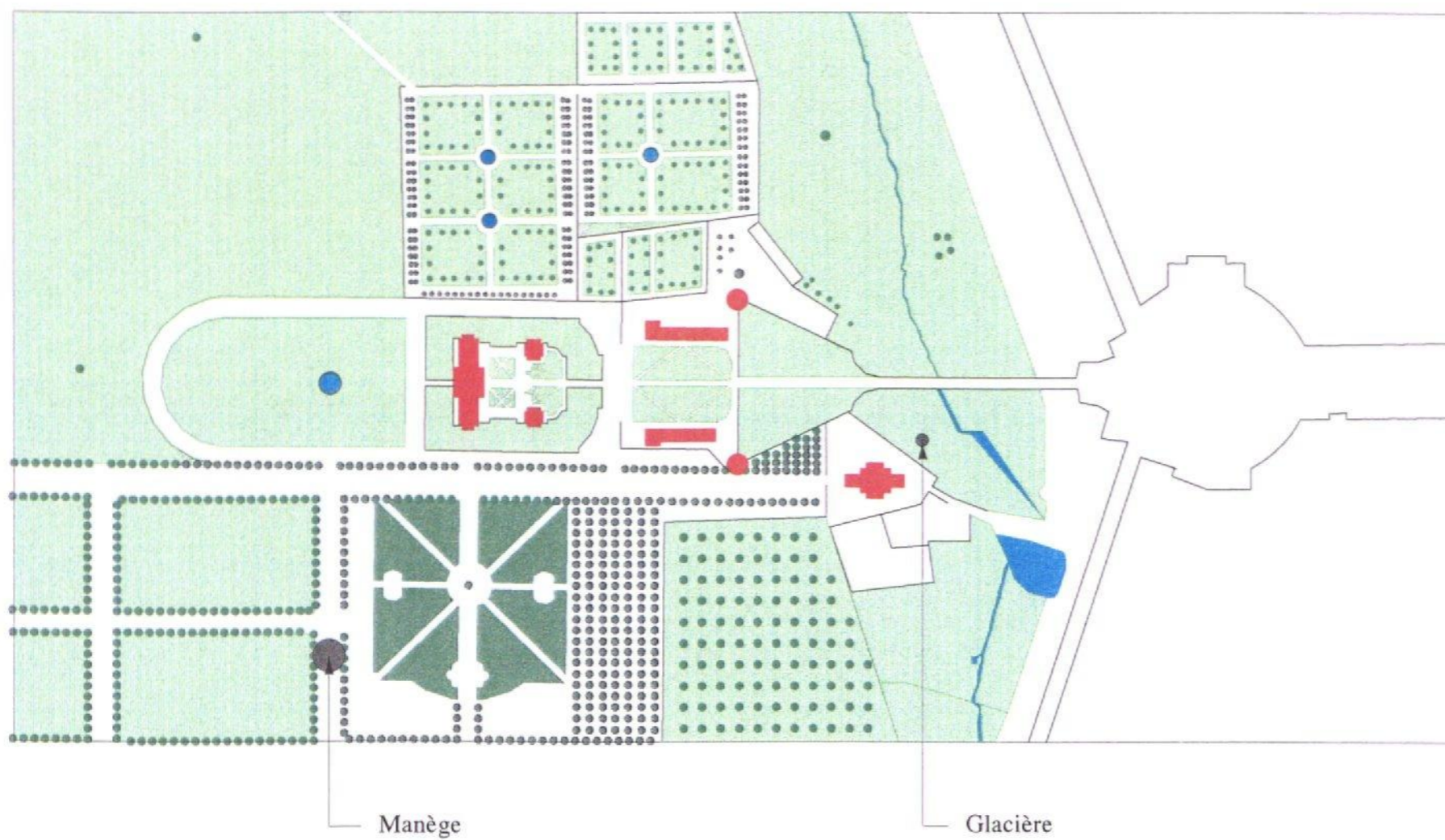
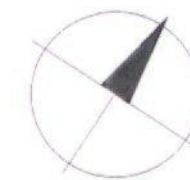
Plan du domaine de Balleroy levé en 1814, détail du château et des jardins.  
 Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.



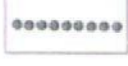





-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

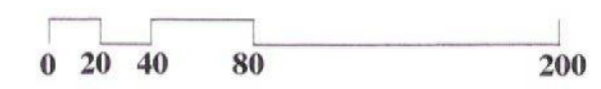
**D'APRES PLAN 1814**





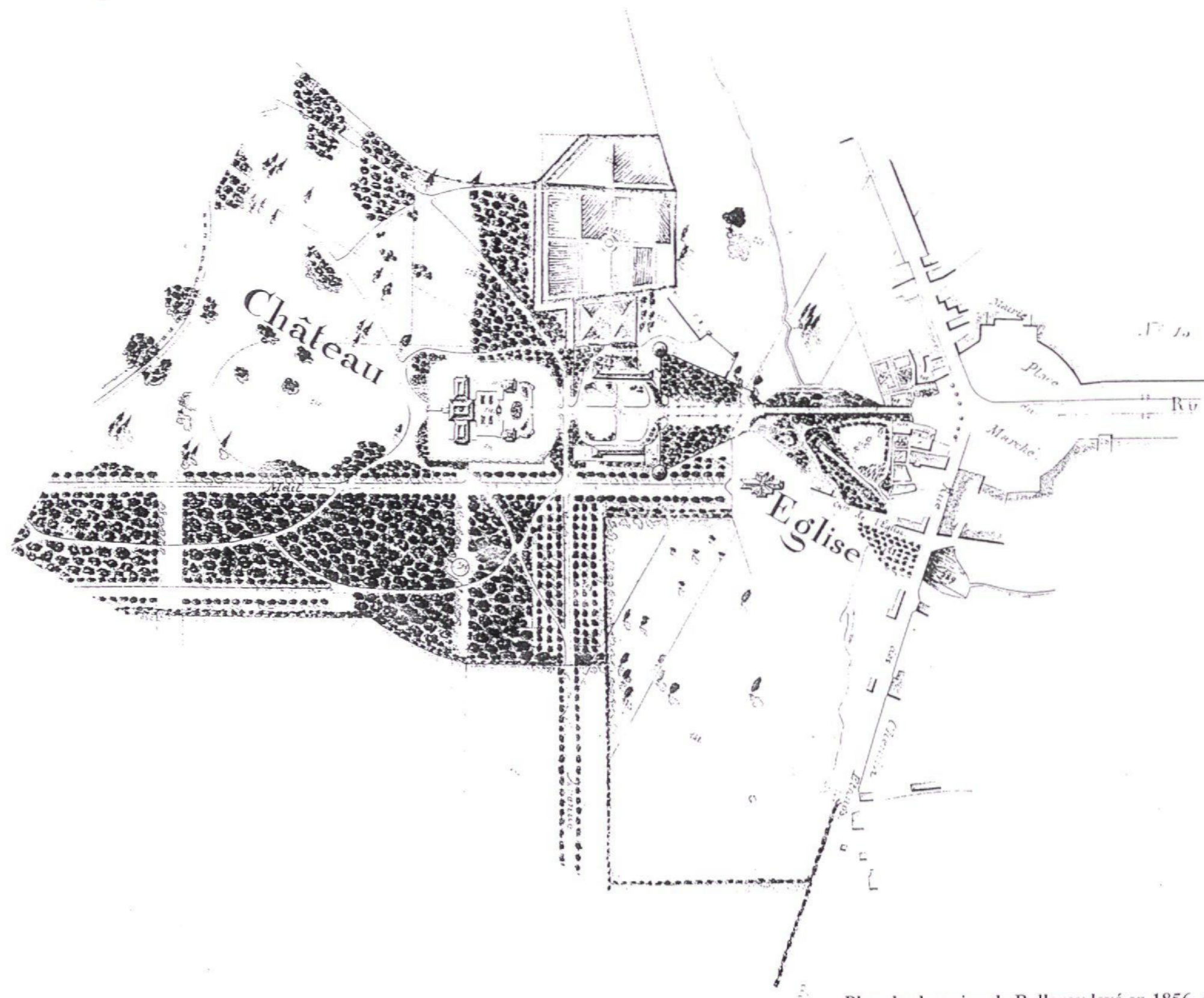
-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Arbres isolés / bosquets/ vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

**D'APRES PLAN 1814**

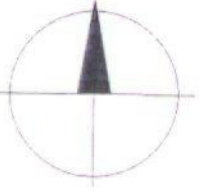







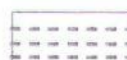







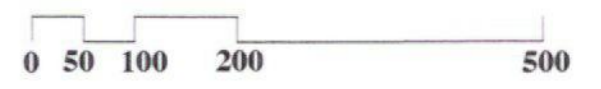
Plan du domaine de Balleroy levé en 1856, détail du château et des jardins.  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.

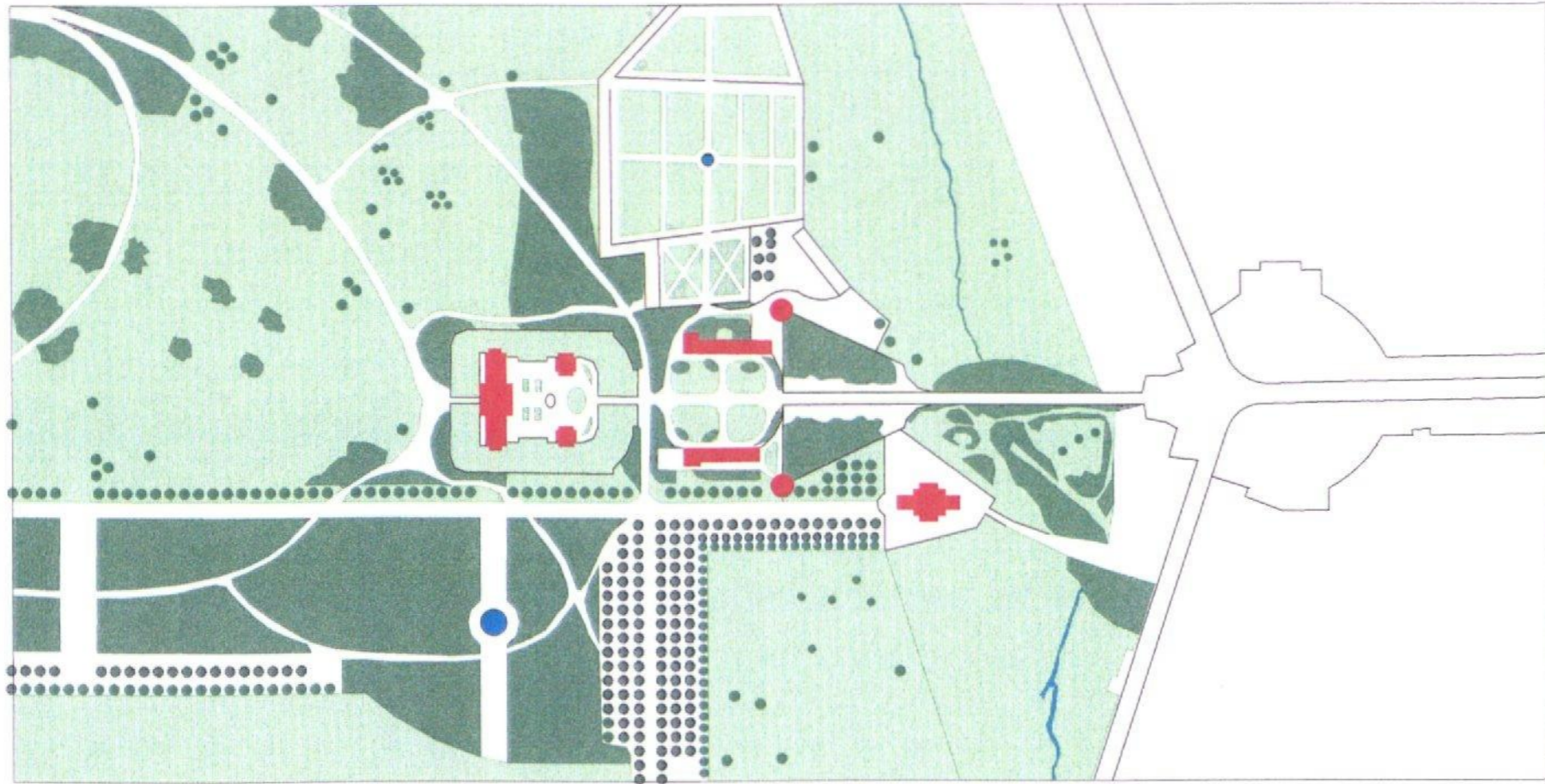
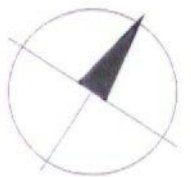


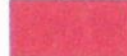





Voir détail plan suivant

-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Vergers
-  Arbres isolés / bosquets/ vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

**D'APRES PLAN 1856**

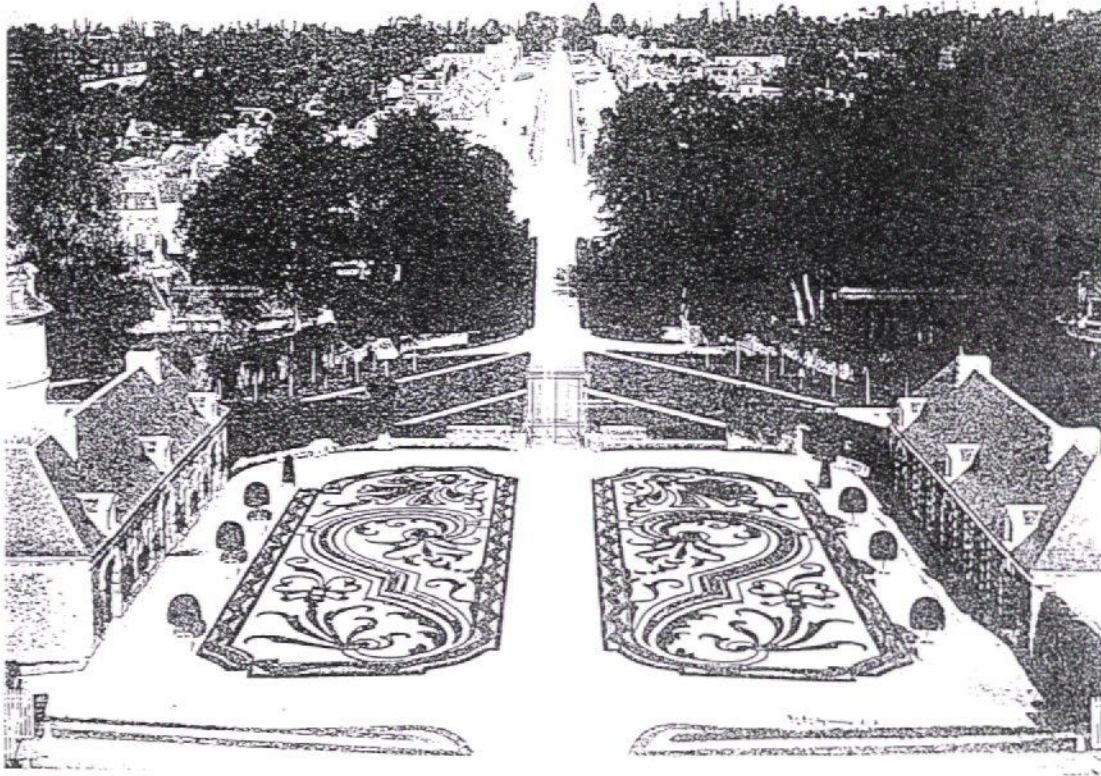




-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Arbres isolés / bosquets/ vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

**D'APRES PLAN 1856**





Balleroy, Achille Duchêne, 1902.  
Le style Duchêne, éditions du Labyrinthe.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, Balleroy voit le passage d'Achille Duchêne <sup>(6)</sup> qui installe un parterre de broderies accompagné de plantes d'orangerie dans la cour des écuries. Bien que n'ayant jamais existé auparavant, ce parterre "à la française" vient parfaitement se composer sur l'axe central et enrichit l'espace. Il témoigne de l'intérêt de l'époque et des propriétaires pour l'histoire des jardins.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le château est réquisitionné comme hôpital de campagne par les allemands. Lors de la Libération, les bombardements alliés passent si près que les vitraux anciens de l'église sont soufflés. Le château est libéré par les Américains en 1944 qui s'y installent eux aussi quelques temps, avant de le remettre à la famille.

La reconnaissance par l'état français de ce patrimoine, important pour l'histoire de l'architecture, se fait en deux temps : le château est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques le 2 juillet 1927, puis classé avec parc et jardin le 18 janvier 1951 (cf. périmètres correspondants au chapitre Protections). L'ensemble du site est quant à lui classé en 1943<sup>(7)</sup> au titre de la loi de 1930 pour la protection des sites remarquables (cf. périmètre p. 31). C'est au titre du site classé que la DIREN de Basse-Normandie a commandité cette étude visant à la requalification du parc.

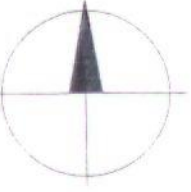
Madame Bénédic née La Cour Balleroy vend en décembre 1970 le château, ses dépendances et la majeure partie du domaine à Monsieur Malcom Forbes, citoyen américain. Le château de Balleroy est aujourd'hui ouvert en saison au public, les visites se limitent au bâtiment et à ses abords immédiats. Les rencontres de montgolfières ont lieu tous les 2 ans le 3<sup>e</sup> week-end de juin et contribuent largement à faire connaître Balleroy en France et à l'étranger ; elles ont cependant été interrompues cette année, le parc ayant été jugé trop dangereux à cause des dommages de la grande tempête de décembre 1999.








*(6) Achille Duchêne (1866-1947), architecte de jardins appellation de l'époque, a été un maître dans l'art de faire revivre le jardin à la française. Ayant une parfaite connaissance du jardin classique, il sait tirer parti et respecter les dispositions anciennes du site sur lequel il travaille. Même si son intervention à Balleroy est limitée elle n'en est pas moins pertinente.*

*(7) On doit noter cependant que, malgré les demandes de la famille Balleroy au moment du classement au titre des monuments historiques de 1951, la grande allée d'arrivée à Balleroy (départementale 13) et les maisons du village ne font pas l'objet de protection, autre que le périmètre des 500 m de co-visibilité avec les édifices classés.*



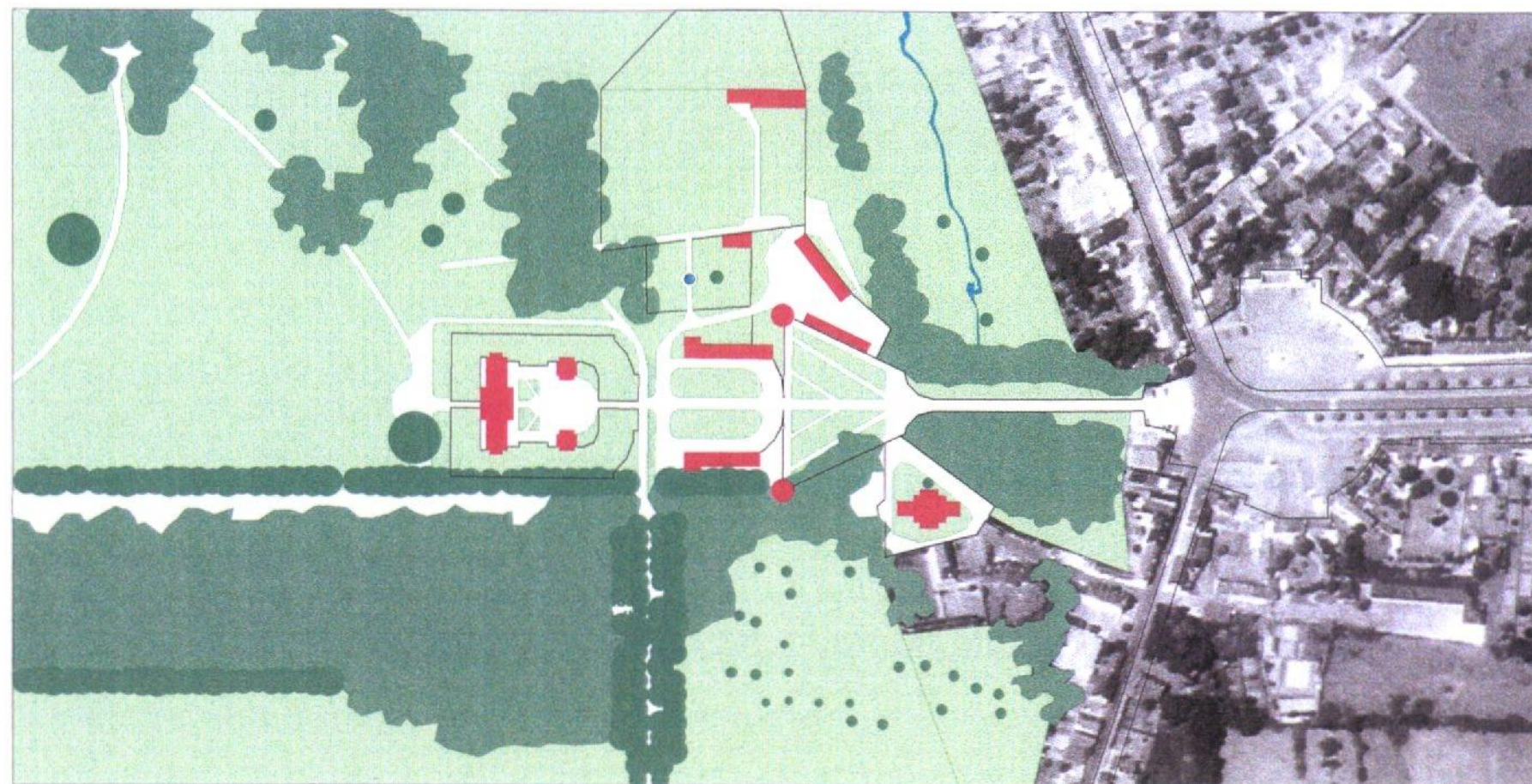
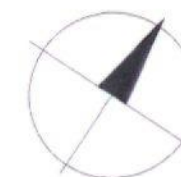
PHOTO AERIENNE 1999 - IGN



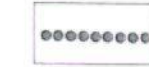





-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Haies bocagères
-  Arbres isolés / bosquets/ vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

**D'APRES PLAN CADASTRAL  
ET PHOTO AERIENNE 1999**





-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Arbres isolés / bosquets/ vergers
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

**D'APRES PHOTO AERIENNE DE 1999**







L'histoire de Balleroy comme souvent celle des grands domaines est très liée à l'histoire de la France. Le patrimoine architectural, oeuvre reconnue de Mansart, d'une remarquable cohérence nous a été transmis dans son intégrité. Il est représentatif d'une époque relativement courte de l'histoire de notre architecture entre la fin de la Renaissance et le Classicisme, un baroque à la française en quelque sorte.

Balleroy est, et l'on peut dire a été, d'abord un site. C'est certainement ce site, par la nature même de sa configuration qui a inspiré Mansart et tous ceux qui ont participé à la réalisation du projet.

Le patrimoine constitué par les abords, le parc, le jardin et le grand paysage est donc également important. Dès l'origine, par une utilisation pertinente de la topographie, le château est venu s'inscrire dans un site. Si la trame générale de ce patrimoine perdure, il nous apparaît à l'analyse plus évolutif de par sa nature même.

Côté jardin, le domaine de Balleroy nous présente ainsi plusieurs facettes.

A l'est, c'est un château cadré par la composition des espaces, aboutissement logique du parcours du visiteur utilisant la grande allée décline, effet voulu, calculé par l'architecte.

A l'ouest le bâtiment est plutôt un élément romantique et pittoresque venant accompagner des compositions recherchées par les paysagistes, comme autant de scènes à peindre que l'on retrouve dans les tableaux d'Albert de Balleroy. La grande vue, l'échappée visuelle sur la campagne y a toujours été recherchée, comme si, de ce côté, le château voulait respirer, exulter, prendre l'air au-dessus de la forêt de Cerisy, comme les montgolfières de Monsieur Forbes.

**Au début du XVIIIe siècle, concentration des aménagements paysagers aux abords du château sur l'axe est-ouest (plan de 1728)**

- Ordonnement par Mansart des espaces au devant du château, (esplanade, cour des écuries, cour du château).
- Mise en scène des vues sur le jardin et le paysage par la création du grand parterre (carrés en broderie et le rond d'eau), entourée d'une promenade terrassée en contre-haut.

**A la veille de la révolution, mise en valeur du parc classique (plan de 1786)**

- Complexification des tracés des grandes allées et bosquets au sud (création de ronds-points, de salles vertes).
- Densification des alignements ; les grandes allées en pattes d'oies se rencontrent sur un belvédère dominant le vallon de la Drome.
- Conservation et enrichissement du parterre et sa pièce d'eau dans l'axe du château (les carrés se sont multipliés).
- Développement de trois enclos verger-potager au Nord comprenant trois bassins pour l'arrosage, témoignant d'une forte activité vivrière.
- Aux abords des jardins, herbages, pacages et de nombreux vergers de plein vent viennent en limite des jardins.

**Au lendemain de la révolution, peu de modifications (plan de 1814)**

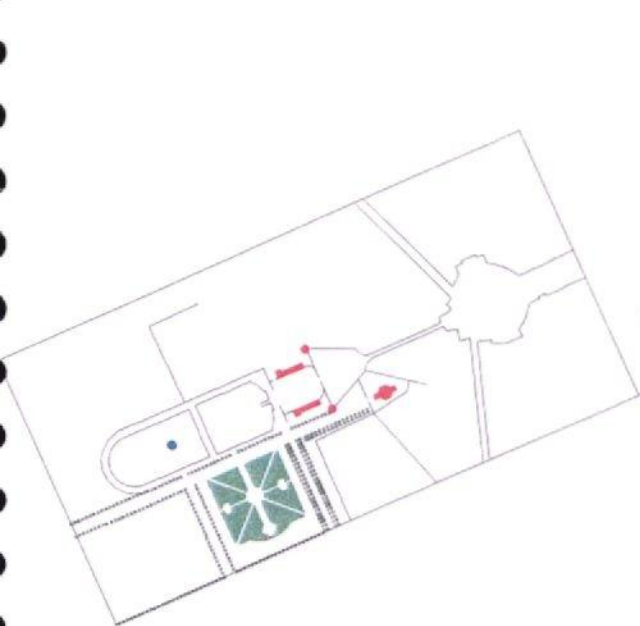
- Pas de modifications notables par rapport au plan précédent sauf perte de densité des quinconces boisés.
- Création d'un manège dans l'une des allées et d'une glacière, dans un vallon "frais" à proximité de l'église.
- Annonce de la transformation du parc (traits vigoureux biffant d'une main déterminée le parterre, un des enclos du potager et certains grands alignements).
- Mise en valeur de l'avenue de Tivoli et de l'avenue du Chapeau.
- Pas d'entretien du domaine de 1790 à 1806 (exil des propriétaires).

**Au milieu du XIXe siècle, création du parc romantique (plan de 1856)**

- Dégéométrisation et mise en scène de la grande allée Sud cadrée par quelques bosquets comportant des conifères.
- Mis en place de grandes allées sinueuses permettant de parcourir l'ensemble, jusqu'à la rivière et plus loin encore vers le vallon de la Drome et la forêt de Cerisy.
- Maintien des principales structures régulières du grand parc.
- Suppression du grand parterre à proximité du château, remplacé par une vaste pelouse déclive plantée d'arbres remarquables isolés.

**Aujourd'hui, un site à recomposer (plan de 1999)**

- Vente du domaine à différents propriétaires, entraînant une problématique pour les projets et la gestion du parc.
- Contraste entre les abords du château, très soignés (parterre de broderies d'Achille Duchêne) et le reste du site, dont la composition s'est appauvrie (notamment anciens bosquets paysagers et jardin anglais).
- Fort potentiel paysager autour du parc (ambiances de bords de d'eau) à mettre en valeur.
- Mauvais état sanitaire de la majeure partie des structures arborées, très endommagées par la tempête de 1999.



D'APRES PLAN 1728



D'APRES PLAN 1790 ET PLAN 1786-1789



D'APRES PLAN 1814



D'APRES PLAN 1856



D'APRES PLAN CADASTRAL ET PHOTO AERIENNE 1999

**GENESE**

Création du domaine de Balleroy « ex nihilo » par Mansart, à la demande de Jean de Choisy

**CONSTITUTION DU DOMAINE**

Plénitude du jardin classique (deuxième marquis de Balleroy)

**APPAUVRISEMENT**

Abandon du domaine pendant la période révolutionnaire jusqu'au premier empire

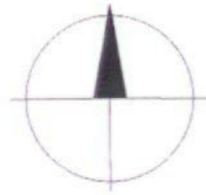
**RECOMPOSITION DU DOMAINE**

Création du parc romantique ; la famille de Balleroy réintègre son domaine

**DEMENTELEMMENT ET MODIFICATION DES STRUCTURES FONCIERES**

Vente du domaine et des bois à plusieurs propriétaires au cours du XXe siècle ; rachat du château par Forbes

- Parcelle louée à M. Lambert pour pâture
- Parcelles en culture Forbes ou SCEA
- Parcelle en culture avec bail
- Prairies nouvelles vente d'herbage de Forbes au SCEA
- Prairies Forbes ou SCEA



## 2. ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX

### • La situation du site

#### - Propriétés

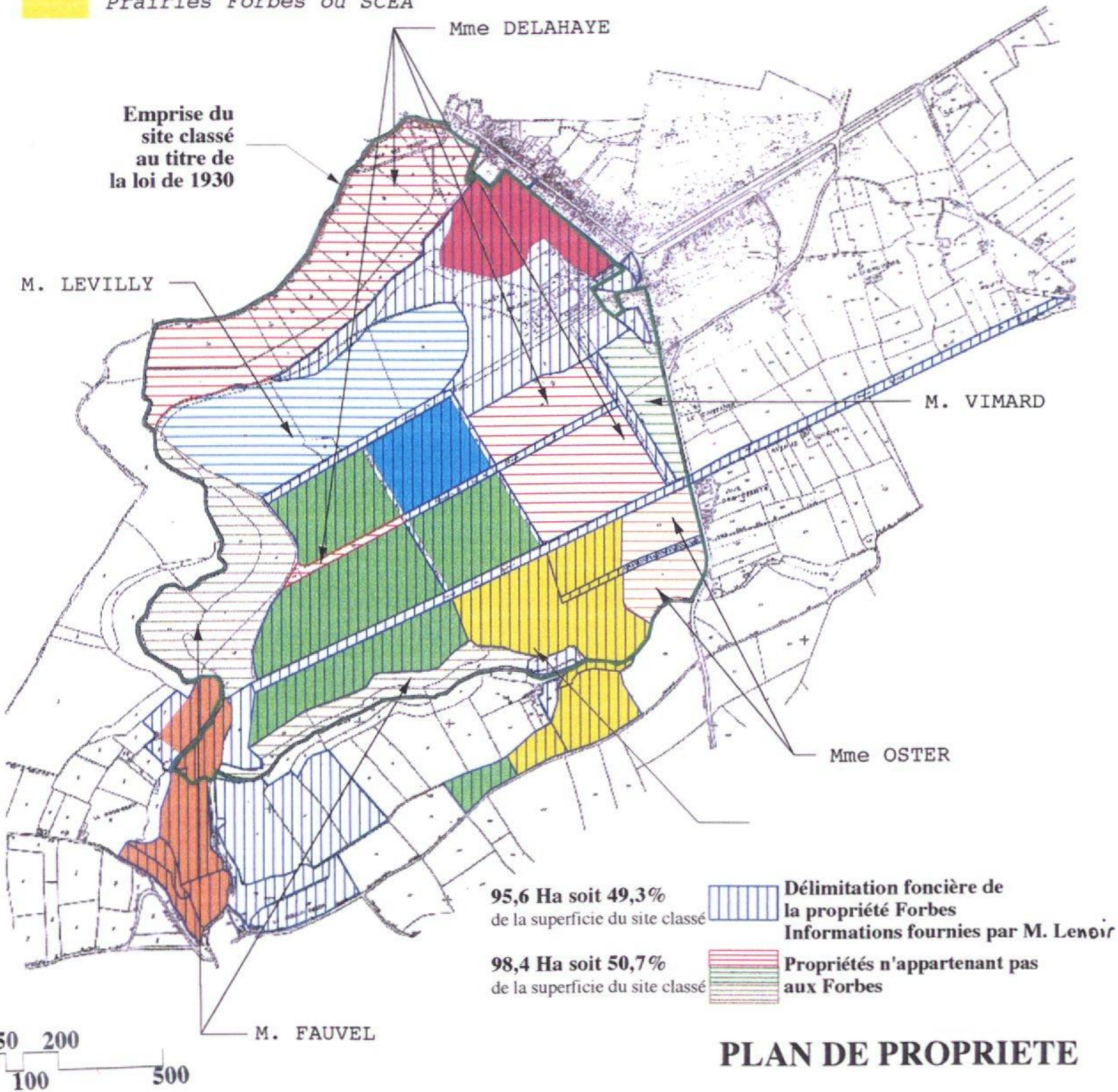
L'analyse foncière du site révèle que l'existence de plusieurs propriétaires.

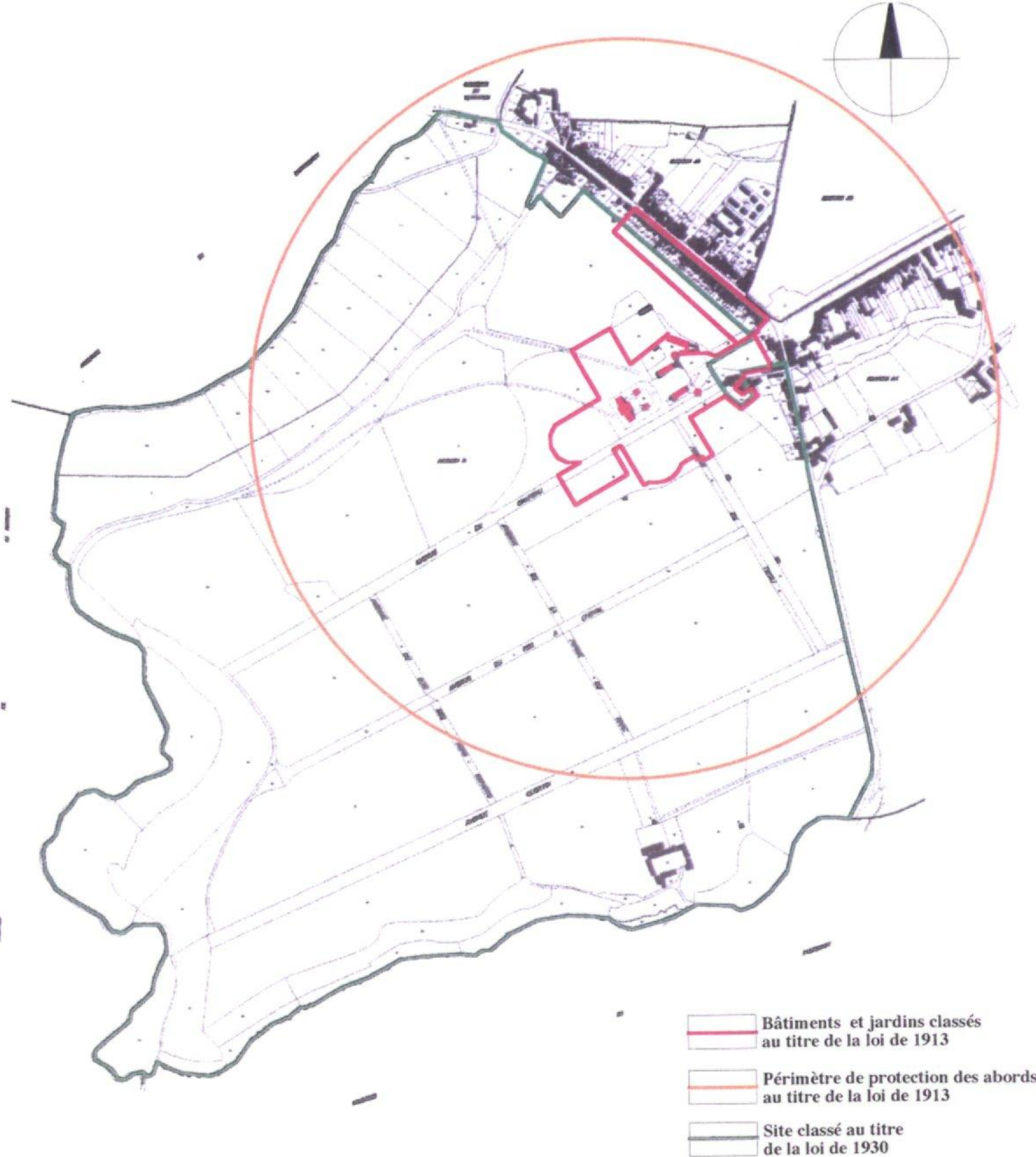
La majeure partie des terrains appartient à Forbes Management Co Inc (environ 50 % de la surface du site classé). La société Forbes met à disposition ses terrains agricoles à une société « SCEA ».

Les 50 % restants de la surface du site classé sont occupés par les propriétaires suivants :

- Mme Delahaye,
- Mme Oster,
- M. Levilly,
- M. Fauvel,
- M. Vimard.

Ce découpage foncier rend difficile le maintien de la cohérence de composition et de gestion et nécessite donc une réflexion commune avec l'ensemble des propriétaires du site.





## PLAN DES PROTECTIONS



### - Protections

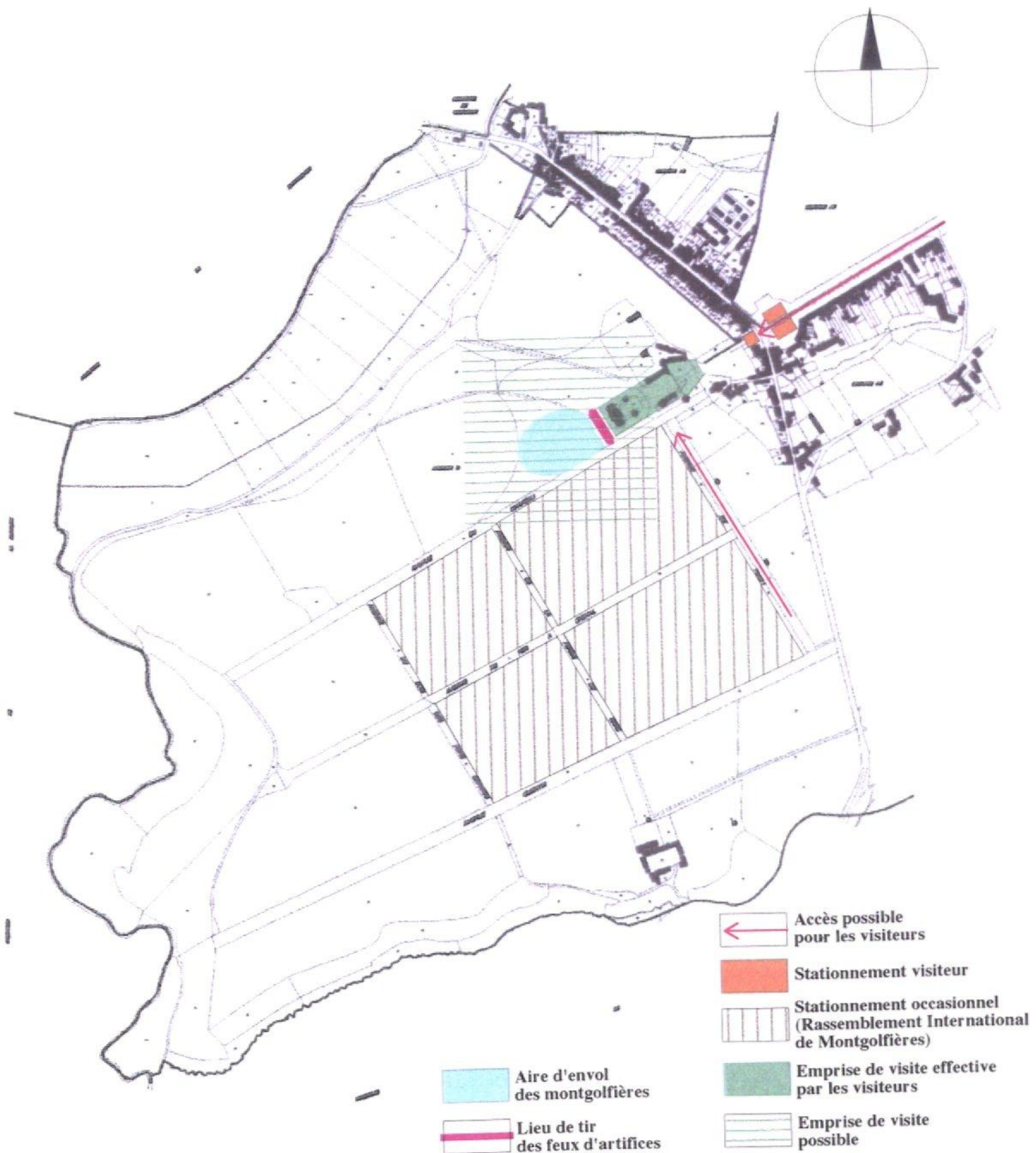
Le plan des protections met en évidence trois niveaux :

- Les bâtiments et jardins classés au titre de la loi du 31. 12. 1913 :
  - église et abords : arrêté du 21. 04. 1951.
  - château, bâtiments proches et jardin : arrêté du 18. 01. 1951.

- Le périmètre de protection des abords au titre de la loi du 31. 12. 1913 (périmètre des 500 m).

- Le site classé, au titre de la loi de 1930, par arrêté du 4. 03. 1943.

On doit noter cependant que, malgré les demandes de la famille Balleroy au moment du classement au titre des monuments historiques de 1951, la grande allée d'arrivée à Balleroy (départementale 13) et les maisons du village ne font pas l'objet de protection, autre que le périmètre des 500 m de co-visibilité avec les édifices classés.



## PLAN D'UTILISATION DU SITE ACTUEL

0 50 100 200 500

### - Utilisation du site actuel

#### - Entretien et gestion :

La société Forbes emploie environ une quinzaine de personnes pour la gestion de son domaine (4 hommes d'entretien, 1 employé saisonnier boutique/. musée, 2 guides saisonniers musée, 3 employées pour l'entretien du château + 4 employés saisonniers, 2 employés de bureau et 1 régisseur).

En ce qui concerne l'entretien, malgré un entretien soigné des abords du château, on peut noter que le parc nécessiterait une équipe de jardiniers spécialisés pour pouvoir faire face à des problèmes spécifiques.

Suite à la tempête de décembre 1999, des travaux de coupe et d'évacuation de bois ont été réalisés par la Coopérative Forestière d'Evreux.

#### - Visite :

L'ensemble du parc est visitable par le public (entrée libre, non payante). Un accès au parc est possible par l'allée de Tivoli. Seule l'entrée du château et du Musée des Ballons est payante. Le château accueille environ 11 000 visiteurs / an et le musée 3 000 / an. Dans les faits, le public visite seulement le château et ses abords proches (avant-cour, cour des communs et cour du château).

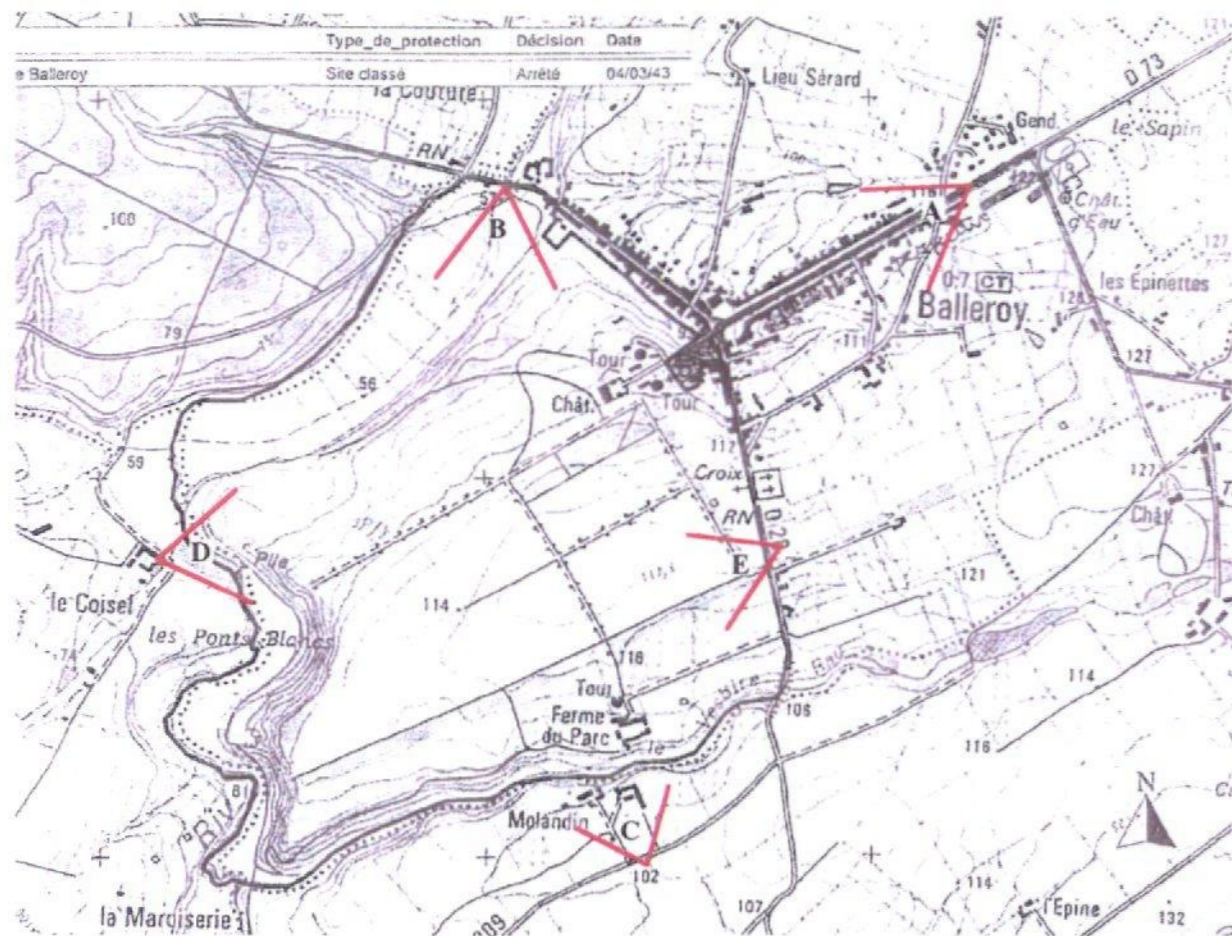
Une boutique / librairie se situe dans un des bâtiments des communs. On peut noter qu'il n'existe pas, au sein du parc, de lieu de restauration légère ni de salon de thé. Il n'existe d'ailleurs pas de lieu de restauration légère dans la ville de Balleroy ; seuls un restaurant gastronomique et un « snack » permettent aux visiteurs de se désaltérer et de se restaurer.

#### - Manifestation exceptionnelle :

Le Rassemblement International de Montgolfières a lieu une fois tous les deux ans ; elle se déroule le 3<sup>e</sup> week-end de juin. Elle accueille environ 60 000 personnes.

L'aire d'envol des montgolfières se situe sur la pelouse au devant du château. Les feux d'artifices sont tirés aux abords du château (côté ouest), à quelques mètres de douves.

Lors de cette manifestation, le stationnement des visiteurs se fait occasionnellement sur le plateau sur les parcelles cultivées. En période normale, le stationnement s'effectue sur la place et dans son prolongement, avant l'allée d'accès.



• Le contexte paysager :

**- Les perceptions du site depuis l'extérieur : un point de vue majeur depuis la D 73**

Il existe peu de perceptions du site depuis l'extérieur. Seule la vision depuis la route départementale 73 est grandiose, du fait de la composition d'ensemble aujourd'hui sauvegardée. La topographie accentue la mise en scène du château (A).

Les autres perceptions du site sont secondaires. En effet, la topographie, la position éloignée des routes par rapport au site et les masses boisées (D) sur le pourtour sud-ouest ne permettent pas de découvrir réellement le site dans toute son ampleur).

- La route nationale au nord du site permet de découvrir le château et les communs, qui surmontent le fond de vallée (B).

- La route départementale 209 permet de découvrir la ferme du Molandin, aux portes du site (C).

- La route départementale 28, après le cimetière, permet une vision du plateau et des alignements (E).

**- Les perceptions de la ville depuis le parc : des points de vues variés sur la ville et le grand paysage**

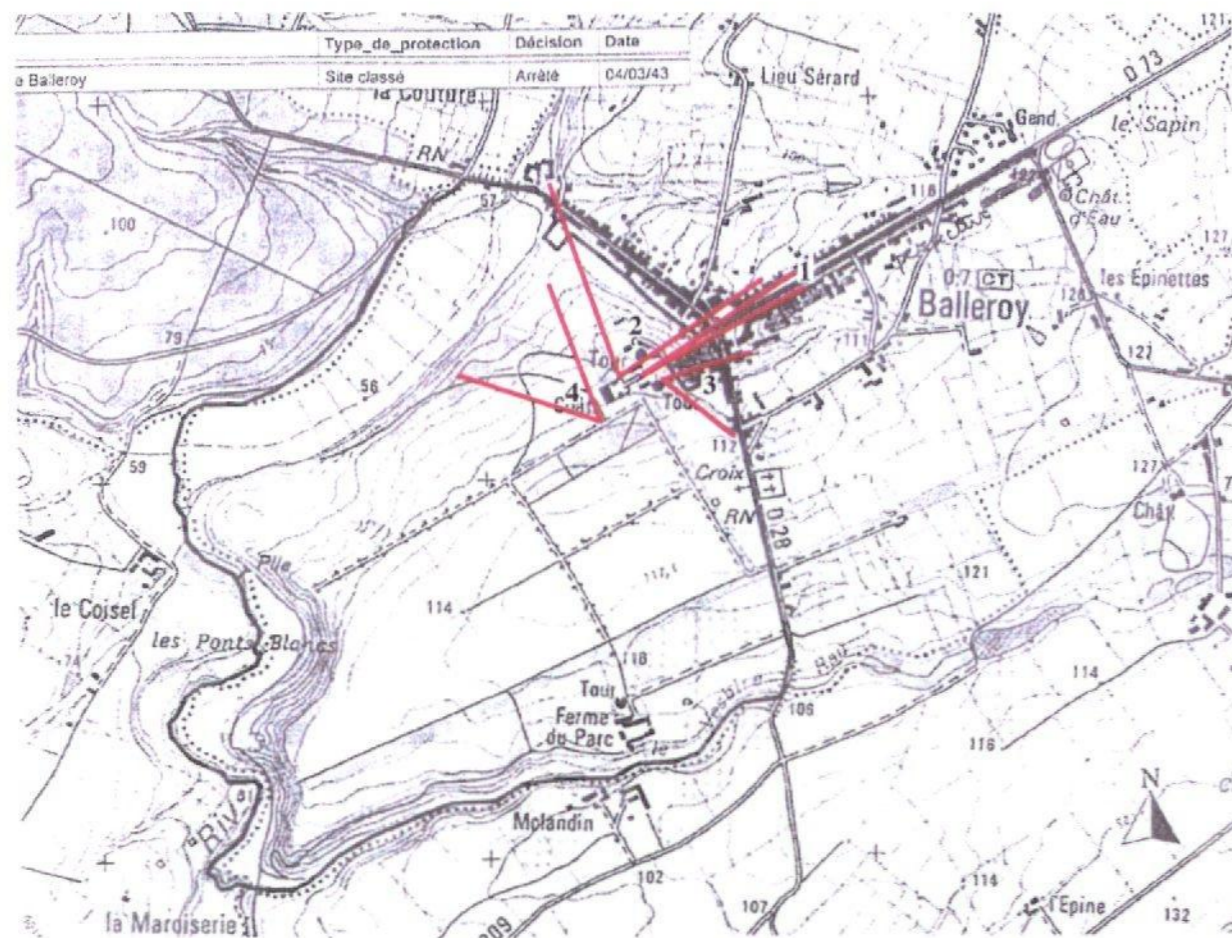
On distingue trois types de perceptions de la ville depuis le château et ses abords. Il s'agit de :

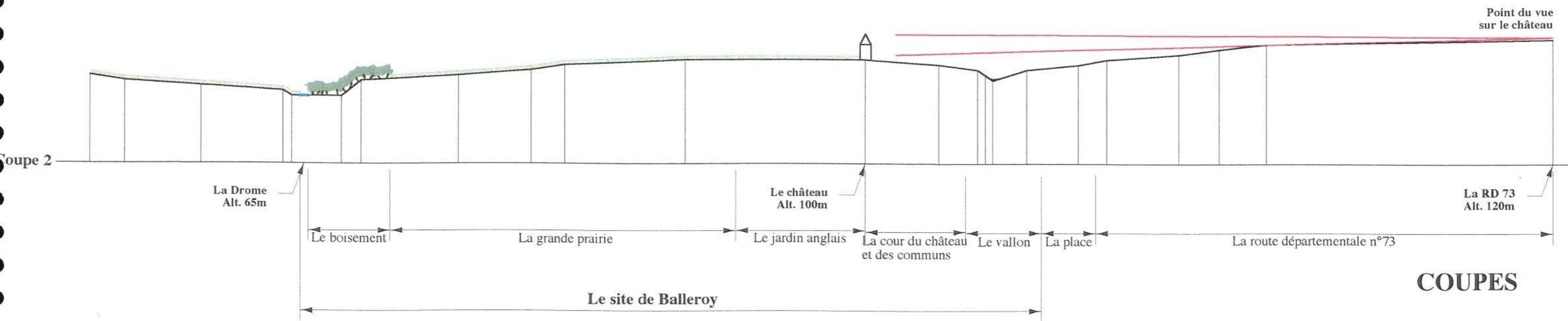
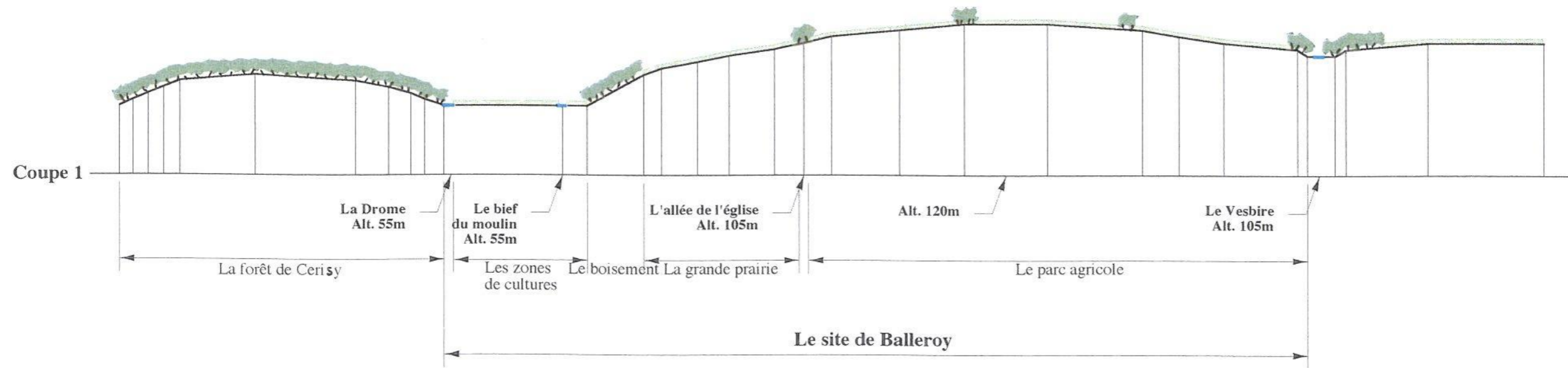
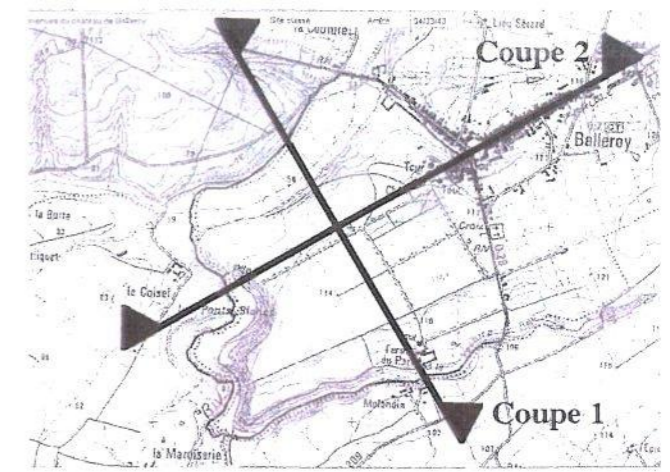
- la grande perspective urbaine, dans l'axe de l'avenue (1),

- des vues sur le village et le bocage (2),

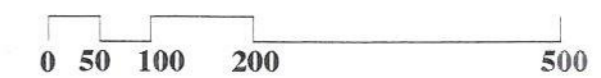
- des vues pittoresques sur l'église et ses abords (3)

- des vues vers la forêt domaniale de Balleroy et le vallon de la Drôme depuis les potagers et ses abords (4).





**COUPES**



## LES PERCEPTIONS DU SITE DEPUIS L'EXTERIEUR



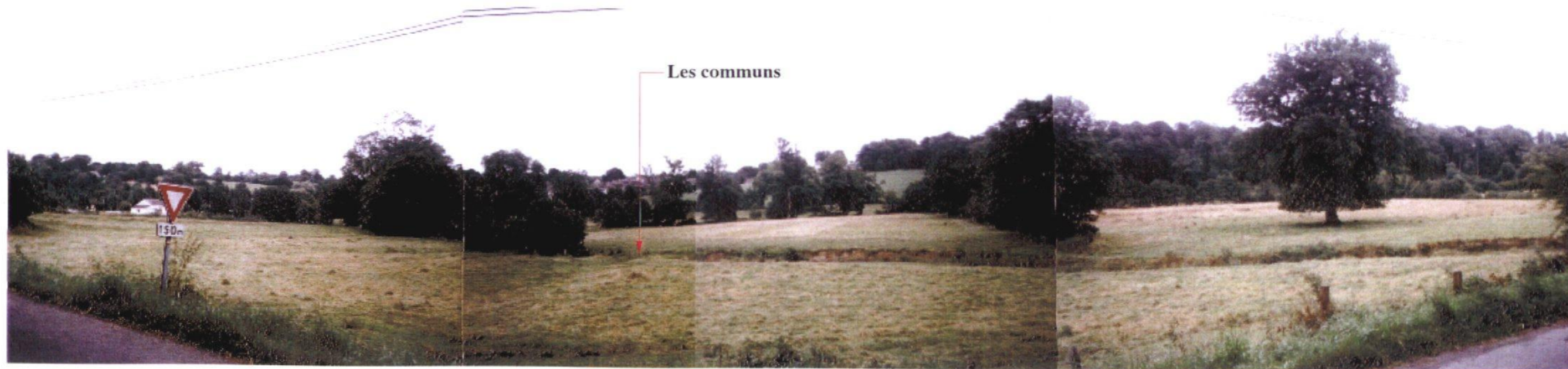
A. Vue lointaine sur le château depuis la route départementale 73.



A. La grande avenue met en scène le château. La topographie accentue cette mise en scène.



## LES PERCEPTIONS DU SITE DEPUIS L'EXTERIEUR



B. Vue sur les communs depuis le fond de la vallée.



B. Vue sur le château.

LES PERCEPTIONS DU SITE DEPUIS L'EXTERIEUR



C. Vue sur la ferme du Molandin, située aux abords du parc.



D. La topographie et les masses boisées ne permettent pas de découvrir le site de Balleroy.

## LES PERCEPTIONS DU SITE DEPUIS L'EXTERIEUR



**E. Vue sur le plateau et les alignements de peupliers. Accès possible au site.**

## LES PERCEPTIONS DE LA VILLE DEPUIS LE PARC



1. La grande perspective urbaine, dans l'axe de l'avenue.



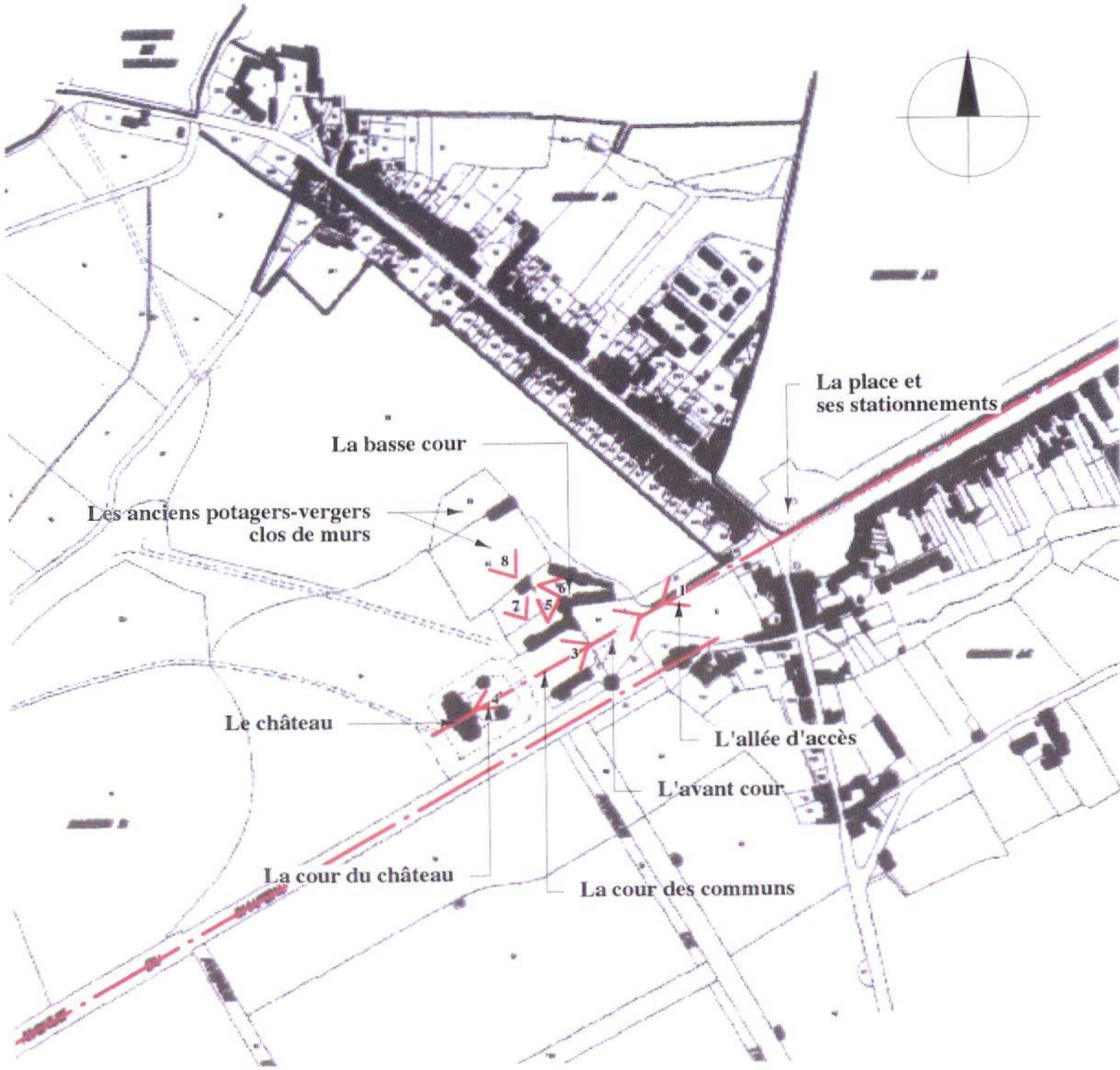
2. Vue sur le village et le bocage depuis le jardin anglais.

LES PERCEPTIONS DE LA VILLE DEPUIS LE PARC



3. Vues pittoresques sur l'église et ses abords.





• **Le site classé proprement dit – Analyse des différentes entités paysagères**

On peut définir les entités paysagères suivantes, qui s'organisent autour de deux axes parallèles est-ouest, axés sur le chateau et sur l'église.

**- Les abords du chateau**

*(voir reportage photographique pages suivantes)*

L'espace des abords se compose de plusieurs séquences depuis l'accès par la route départementale :

- la place et ses stationnements,
- l'allée d'accès,
- l'avant cour,
- la cour des communs,
- la cour du chateau
- la basse cour,
- les anciens potagers - vergers clos de murs (trois enclos).

Les espaces situés dans l'axe du chateau sont soignés et bien entretenus ; ils constituent un ensemble cohérent. Grâce à eux, l'approche du chateau est mise en scène. Ces espaces pourraient faire l'objet de requalifications mineures.

En revanche, les espaces domestiques (potagers) sont laissés à l'abandon ; les murs sont très endommagés à certains endroits. Ceci nécessiterait donc un important travail de requalification, tant au niveau des murs (brèches et couronnements) que sur la fonctionnalité de ces espaces (possibilité de productions maraîchère et fruitière).

**LES ABORDS DU CHATEAU**

1. L'allée d'accès



2. L'avant-cour

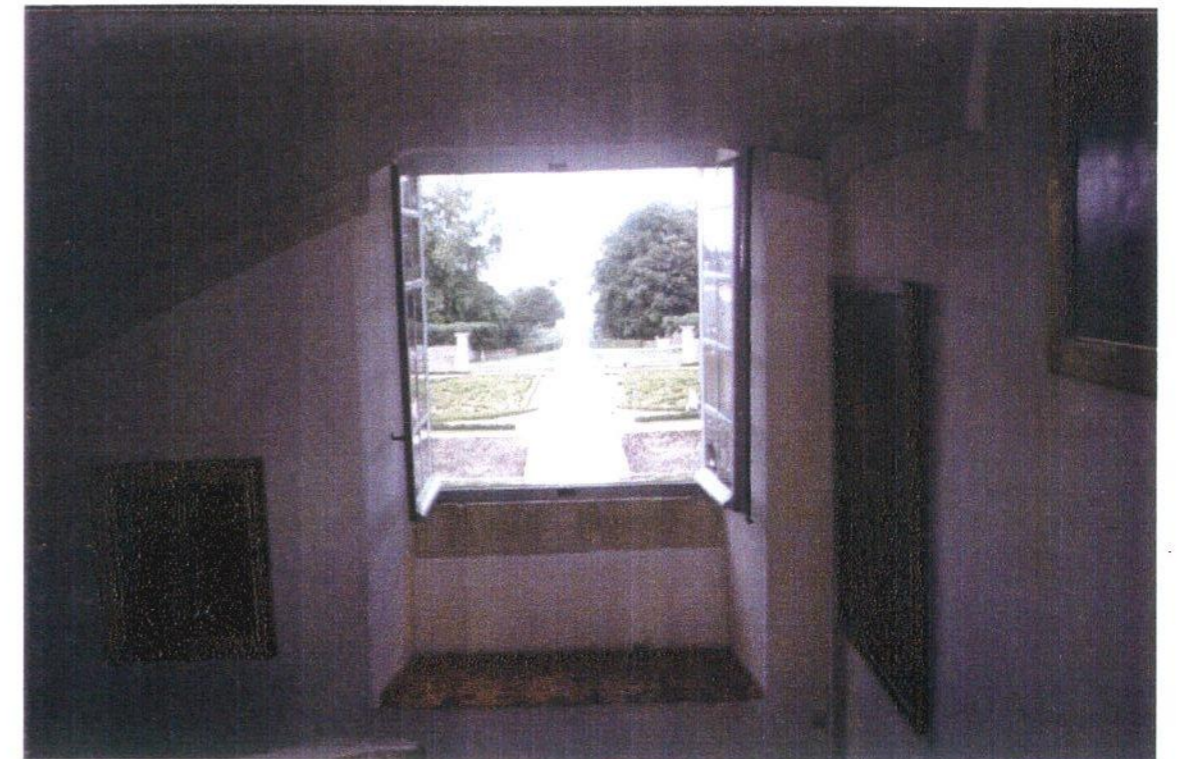
## LE CHATEAU ET SES ABORDS



3. La cour des comuns



4. La cour des comuns et la cour du château



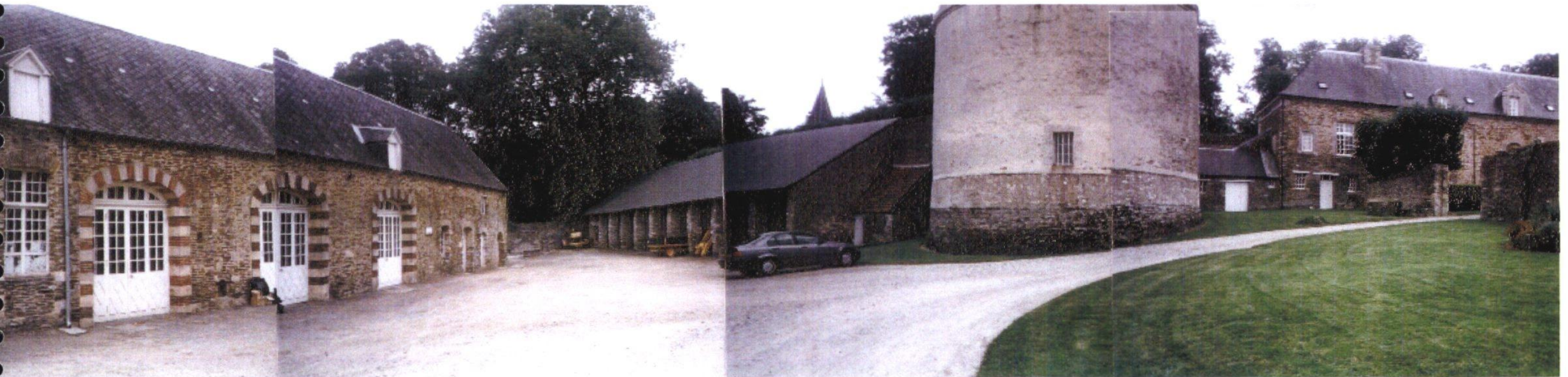
Vue depuis le château.



## LE CHATEAU ET SES ABORDS



5. L'accès à la basse-cour



6. La basse-cour

## LE CHATEAU ET SES ABORDS



7. Le premier enclos du potager



8. Le deuxième enclos du potager. Cet espace est laissé à l'abandon, les murs sont très endommagés.

### **- Les entités paysagères à l'échelle du site**

*(voir reportage photographique pages suivantes)*

Les entités décrites ci-dessous s'inscrivent dans les limites du site, matérialisées au nord, au sud et à l'ouest par les cours d'eau, à l'est par le village de Balleroy. Les zones de prairies situées en fond de vallée et les masses boisées sur les coteaux forment un écrin autour du parc.

- **Les vestiges du jardin anglais** sont constitués de plantations du XIXe siècle qui accompagnent alors de nouveaux tracés. Les aménagements du XIXe ont fait disparaître le grand parterre et son bassin à l'ouest du château (cependant, on peut percevoir en été une zone humide à l'emplacement du rond d'eau). Les essences composant les bosquets sont nombreuses : hêtre, chêne, érable, châtaignier, houx pour les feuillus ; pins, mélèze, séquoia pour les conifères. Aujourd'hui, de nombreuses perspectives et échappées visuelles se sont refermées. Des arbres isolés ont été abattus suite aux dégâts causés par la tempête, ce qui nuit à la composition du jardin.

Cette zone nécessite donc un travail de régénération des arbres isolés, bosquets et masses arborées, à partir de l'existant. Ces interventions permettraient également de mettre en valeur la vue sur le château.

Il serait également intéressant d'associer la promenade du jardin anglais à celle de la rivière (au bord du bief du moulin), ce qui permettrait de créer des boucles de promenade. L'accès existant étant facilement praticable, la mise en place de cette promenade nécessiterait surtout des actions de gestion (forêt et zones de pacages).

- **La grande prairie**, espace remarquable, en relation directe avec le jardin anglais, constitué d'une prairie destinée au pacage. Située à l'arrière du château, celle-ci s'oppose à la pelouse tondue de l'arrière du château. Bien que n'appartenant pas à la société Forbes, cet espace permet une continuité visuelle jusqu'à l'horizon. Un tracé subsiste, il s'agit de la grande allée curviligne qui délimite la propriété (elle existait déjà au XIXe). Cet espace n'a pas subi, semble-t-il, de grandes modifications depuis le XIXe. Les grandes vues, qui permettent de découvrir avec ampleur le vallon jusqu'à la lisière forestière de Cerizy et à l'horizon sont sauvegardées.

- **Des bosquets** sont situés au sud du château. Il s'agit aujourd'hui de masses boisées, dont les arbres ont été fortement endommagés par la tempête de décembre 1999. On peut rappeler qu'au XVIIe siècle, cet espace présentait une grande complexité de tracés (jardins, bosquets...). Cet espace est particulièrement intéressant car il se situe à l'interface de deux entités paysagères fortes : le jardin anglais et le grand parc. Cet espace est limité au nord par l'allée orientée est-ouest, axée sur l'église. Cette allée présente la caractéristique de posséder une altitude quasiment constante, ce qui contribue à rendre la promenade à couvert très confortable ; de plus, elle permet la découverte de points de vue vers le fond de vallée. C'est une « allée-terrasse ».

A proximité se situent les anciens vergers. Ceux-ci mériteraient un travail de requalification. Retrouver un verger de plein vent (pommiers / poiriers) pourrait contribuer à diversifier les ambiances de promenade (même remarque pour les espaces agricoles aux abords de la ferme du parc).

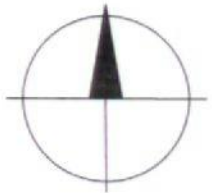
- **Le vallon dégagé**, espace à caractère naturel, est occupé par un petit cours d'eau. Cette zone constitue un espace intermédiaire entre les habitations et les abords du château. Son caractère rustique (prairies) est à conserver, pour maintenir les vues sur les toitures.

- **Le vallon boisé** est un espace que l'on peut découvrir aux abords de l'église et depuis l'allée d'accès. La glacière est située dans ce secteur.

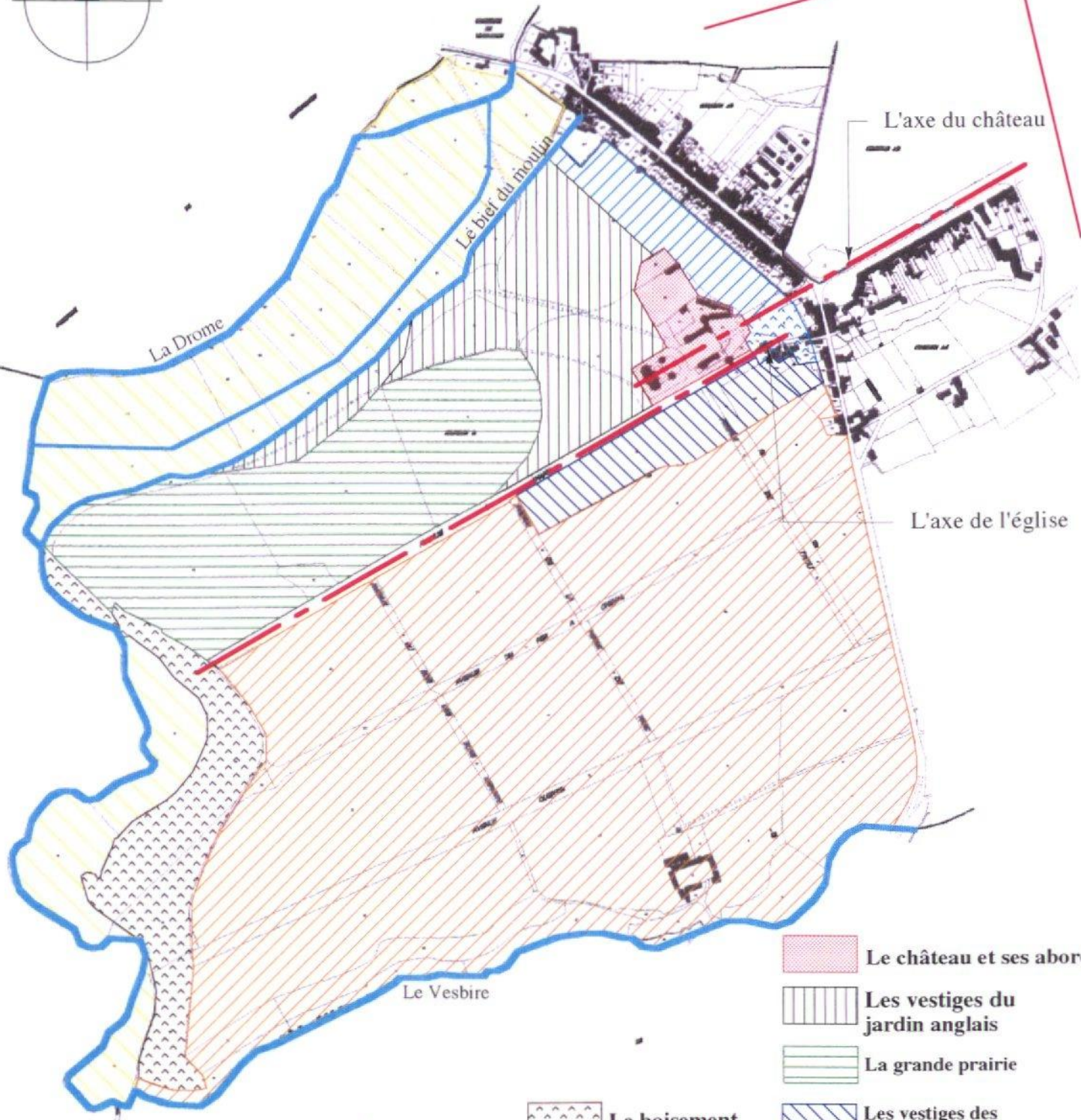
- **le grand parc** est situé sur le plateau. Cet espace s'organise indépendamment du château ; à l'inverse des entités paysagères citées ci-dessus, cet espace est cloisonné. Les alignements de hêtres et de peupliers qui l'occupent sont résiduels et très endommagés (en particulier l'Avenue du Chapeau).

Cet espace nécessite une importante réflexion concernant :

- la gestion et la régénération des alignements (arbres vieillissants, jeunes arbres à conduire...),
- la création d'allées et de nouvelles promenades (notamment au bout de l'allée du fer à cheval en lisière forestière, qui permettraient de découvrir des ambiances de bord d'eau).
- la mise en place d'une activité agricole adaptée, cohérente sur l'ensemble des parcelles.



Angle de vue  
Photo aérienne



-  Le château et ses abords
-  Les vestiges du jardin anglais
-  La grande prairie
-  Le boisement
-  Les vestiges des bosquets sud
-  Le grand parc agricole
-  Le vallon boisé
-  Le vallon dégagé
-  Les zones de prairies

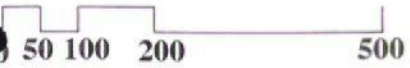


Photo MH Since, DRAC

## LES ENTITES PAYSAGERES

## LES VESTIGES DU JARDIN ANGLAIS



La vue sur le parc, depuis l'arrière du château, se prolonge par l'existence de la grande prairie.

L'effet de cadrage est important, il s'effectue grâce :

- aux masses boisées latérales, qui cadrent le champ de vision,
  - aux arbres isolés et bosquets, éléments de cadrages intermédiaires, qui mettent en scène des points de vue sur le paysage lointain.
- Celui-ci constitue un arrière plan préservé (Pas d'urbanisation contemporaine).



Vue sur le village adossé au coteau.  
Il n'existe plus de plan intermédiaire (arbres isolés, bosquets)  
pour cadrer cette vue et lui donner de la profondeur.



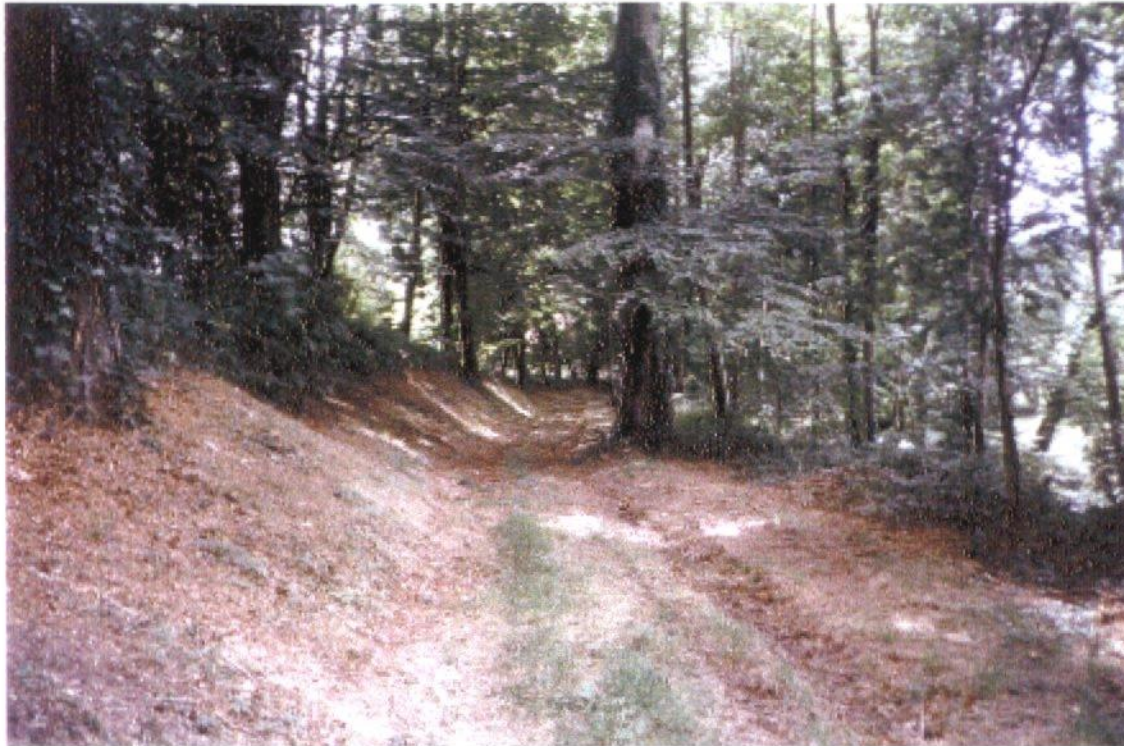
Les arbres tombés ou endommagés portent préjudice à la composition.

## LES VESTIGES DU JARDIN ANGLAIS



Cette vue est mise en scène par l'ensemble des structures végétales hiérarchisées (masses boisées, bosquets, arbres détachés et arbres isolés) qui assurent de la profondeur à la scène.

## LES VESTIGES DU JARDIN ANGLAIS



**Chemin d'accès à la rivière (Le bief du moulin). Des interventions conservatoires et de gestion concernant la forêt et les prairies (maintien des zones de pacage) permettront de mettre en valeur cette promenade.**



**Vue sur la rivière (Le bief du moulin).**

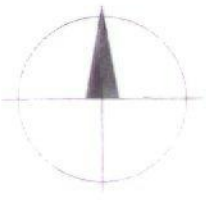


**Depuis le jardin anglais, la vue sur le château n'est pas cadrée. Ceci nécessiterait une intervention de remise en valeur.**










### ARBRES ISOLES

- C Copalme d'Amérique
- E Erable
- H Hêtre
- Ho Houx
- M Mélèze
- P Platane
- Pi Pin
- Po Poirier
- S Séquoia



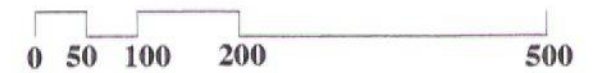
### BOSQUETS ESSENTIELLEMENT COMPOSES DE:

- 1 Hêtres
- 2 Hêtres, chênes et houx
- 3 Tilleuls et ifs
- 4 Hêtres, houx et érables sycomores en cépées
- 5 Hêtres, érables et d'un hêtre pourpre
- 6 Châtaigniers, pins sylvestres et chênes
- 7 Robiniers, sophoras, frênes et aubépines

-  Bâtiments
-  Arbres : Boisements
-  Arbres : Alignements
-  Haies bocagères
-  Arbres isolés et Bosquets
-  Prairies ou Zones cultivées
-  Eau

## LOCALISATION DE LA VEGETATION VESTIGES DU JARDIN ANGLAIS

Relevé donné à titre d'information  
effectué à l'issu d'investigations de terrain.





## LE FOND DE VALLEE DEGAGE



Espace dégagé à caractère naturel, constituant une zone intermédiaire entre les habitations et les abords du château.  
Les prairies sont à conserver pour maintenir les vues sur les toitures.



Des percées visuelles au sein des masses boisées permettent de découvrir le fond de la vallée et le village.

## LE VALLON BOISE



Vue sur le fond de la vallée boisée (côté église).



Vue depuis l'allée d'accès.

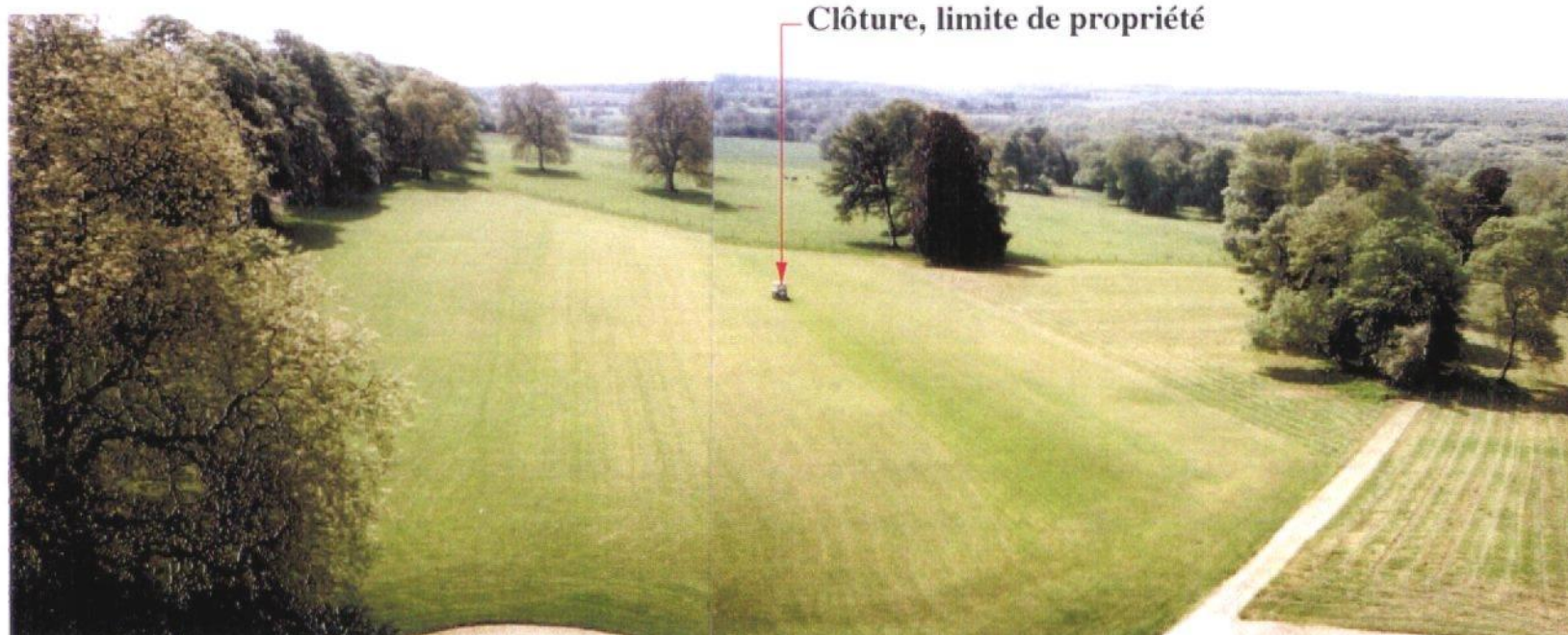
## LA GRANDE PRAIRIE



Ambiance spécifique : la source et la vision du troupeau constituent un élément d'animation.



Arbre endommagé par la tempête



Clôture, limite de propriété

Vue depuis la terrasse du château. Le traitement de la prairie permet de conserver la vue sur le grand paysage. La clôture ne constitue pas un élément perturbateur mais un élément pittoresque.

## LES VESTIGES DU JARDIN REGULIER



Il s'agit aujourd'hui d'une bande boisée, parcourue par des vestiges d'allées régulières.



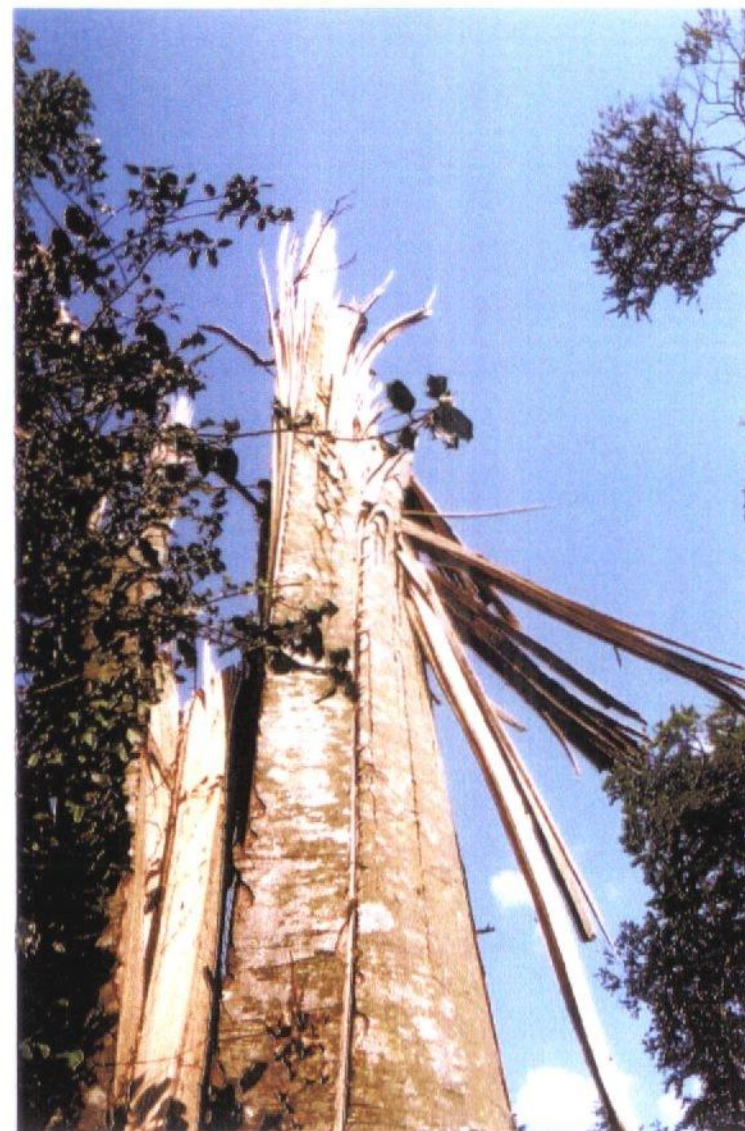
Statue

Une statue marque un tracé d'allée.

Les vestiges de composition sont perceptibles depuis la bibliothèque du château.



**LES VESTIGES DU JARDIN REGULIER**



**Arbres très endommagés par la tempête de décembre 1999.**



**Avenue du Chapeau - Cette allée borde les vestiges du jardin régulier. Elle permet de découvrir des points de vue vers l'ouest. De plus son altimétrie quasiment constante rend la promenade confortable.**



**Vue vers l'église.**



**Les arbres vieillissant nécessiteraient une régénération.**

## LES VESTIGES DU JARDIN REGULIER



Vue sur les anciens vergers. Cet espace mériterait un travail de requalification : retrouver un verger de plein vent (pommiers, poiriers) pourrait contribuer à diversifier les ambiances.

## LE GRAND PARC



Avenue Quentin - Alignement de peupliers



Avenue de Tivoli - Alignement de hêtres adultes constituant un ensemble hétérogène (arbres vieillissants) .



## LE GRAND PARC



Avenue des Bons Enfants - Jeunes plantations nécessitant la mise en place d'un plan de gestion et d'entretien.



Avenue du Fer à Cheval - Plantations d'âge moyen. Ces arbres n'ont pas été fléchés, leur port ne sera jamais élané.  
Cette portion d'allée n'est pas propriété de la société Forbes.

## LE GRAND PARC



Platane remarquable au sein d'espace agricole.



Vue lointaine sur le château depuis la lisière forestière.



L'emplacement de l'ancien belvédère, au bout de l'allée du Fer à Cheval.

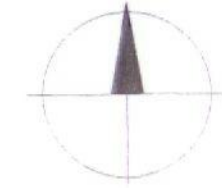


Au bout de l'allée du Fer à Cheval, il n'existe plus de vue sur la rivière.



Le pont. Ambiance de bord d'eau.  
Ce secteur n'appartient pas à la société Forbes.





- 4 A H 4 Alignements de Hêtres
- 4 A Peu 4 Alignements de Peupliers
- 2 A H p a 2 Alignements de Hêtres plantations adultes
- 2 A H p m 2 Alignements de Hêtres plantations moyennes
- 2 A H p j 2 Alignements de Hêtres plantations jeunes
- 2 A H+P 2 Alignements de Hêtres et Platanes



Arbres très endommagés

- Bâtiments
- Arbres : Boisements
- Arbres : Alignements
- Haies bocagères
- Arbres isolés/ bosquets/ vergers
- Prairies ou Zones cultivées
- Eau

### LOCALISATION DE LA VEGETATION PARC AGRICOLE

Relevé donné à titre d'information  
effectué à l'issu d'investigations de terrain.



### 3. CONCLUSIONS DES ANALYSES

#### • Ce que nous enseigne l'analyse historique

- **La prise en compte de l'ensemble du site**, très tôt dans la conception des premiers aménagements (notamment par Mansart), mettant en scène le grand paysage et donnant une importance particulière aux points de vue.
- **L'importance des deux grands axes de composition du projet**, axés respectivement sur le château et sur l'église, qui contribue à faire du site et de la ville un ensemble composé, cohérent et harmonieux.
- **L'existence d'espaces jardinés raffinés aux abords du château**, constituant des espaces de transition avec les espaces agricoles ; il s'agit des bosquets sud, du grand parterre aujourd'hui disparu, des vergers et des potagers.  
On peut noter également la grande richesse de composition du jardin anglais à sa création, tant au niveau des plantations que des tracés.
- **La mise en scène du parc par l'activité agricole**, qui donne à la composition toute son ampleur.

#### • Ce que nous enseigne l'analyse de l'état des lieux

- **Le grand soin apporté aux espaces situés aux abords proches du château** (l'allée d'accès, l'avant-cour, la cour des communs et ses parterres, la cour du château, la basse-cour) contribuant à créer un ensemble cohérent. En revanche, l'état des anciens potagers - vergers justifierait un véritable travail de restauration.
- **La nécessité de retrouver une hiérarchie des espaces composant le site**, comprenant en particulier la recomposition d'espaces intermédiaires (vergers, bosquets sud), opérant une transition avec les espaces agricoles.
- **La nécessité de créer de nouvelles promenades pour multiplier et diversifier les ambiances de promenade** (notamment au bord de l'eau) ; ceci permettra aux visiteurs de disposer de nouveaux parcours de visite, offrant aux visiteurs la possibilité de découvrir le site dans toute son ampleur.
- **Le mauvais état de la majeure partie des structures arborées**, très endommagées par la tempête de 1999 (en particulier sur les secteurs du grand parc, du jardin anglais, des bosquets sud). Ceci occasionne notamment la fermeture de points de vue sur la Drome.  
Il est donc nécessaire de mener des interventions de régénération, accompagnées par une politique de gestion et d'entretien (taille de formation des jeunes plantations, remplacement des arbres vieillissants...).

## II. OBJECTIFS D'AMENAGEMENT ET PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

### 1. PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

L'étude visant la mise en valeur du parc du Château de BALLEROY a pris en compte les nombreux documents historiques retraçant l'évolution du domaine depuis sa création mettant en évidence le « socle » de l'histoire formé par le parc classique mais aussi le parc paysager du 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette trame historique a toutefois été confrontée au contexte d'aujourd'hui (suite de la tempête de décembre 1999) pour proposer une série d'actions de requalification réalistes, en restitution, lorsque les documents et le site nous le permettent, en évocation lorsque l'on s'éloigne des dispositions antérieures.

Le document est, par ailleurs, un guide au service gestionnaire qui va, sur plusieurs années, entreprendre la rénovation de ce parc.

Les actions programmées, chiffrées, peuvent se regrouper sous les interventions fondamentales suivantes, dont le périmètre se situe principalement sur la propriété FORBES.

#### *Restauration et restitution des grandes allées du parc agricole*

Dès l'origine, le parc a affirmé sa vocation agricole : il est constitué d'une trame quadrillée de grandes allées rectilignes intégrant des espaces cultivés. Balleroy n'a de ce fait jamais été un parc de chasse, à caractère forestier. Les alignements ont été considérablement atteints par la tempête de décembre 1999, en particulier à proximité du château ; ils présentent de ce fait une certaine dangerosité.

Une série d'actions visera la restauration de ces allées telles qu'elles existaient au 19<sup>ème</sup> siècle.

#### *Requalification du parc paysager romantique*

Le parc romantique créé dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> est une exploitation astucieuse, on pourrait dire à moindres frais, des dispositions trouvées sur le site en 1835, après la longue parenthèse liée à la Révolution. Les paysagistes, à la manière d'un Capability Brown, plantent des bosquets, des arbres isolés, transforment la grande allée en lisière de forêt, créant autant de scènes champêtres à peindre où le château apparaît en toile de fond.

Il est proposé une relecture du travail de Bournot et Chatelain permettant la requalification du parc dans sa partie Nord-Ouest.

Cette requalification prendra en compte la mise en valeur de la promenade longeant le bief du moulin.

#### *Evocation des bosquets réguliers au Sud du Château*

A proximité Sud du château, au début de l'allée principale (avenue du Chapeau) venaient se composer, au 18<sup>ème</sup>, des bosquets réguliers constitués d'allées et de salles vertes. Ce lieu, en interface entre le château et le parc agricole, a toujours fait l'objet d'une ambition dans l'organisation de son espace. Le projet de parc à l'anglaise l'ayant intégré au 19<sup>ème</sup>, en a déstructuré l'espace.

Nous proposerons ici une évocation du jardin régulier en reprenant partiellement les tracés d'origine (1) (cf. note justificative ci-dessous).

La composition qui apparaît clairement sur les plans anciens, la proximité du bâtiment, nous ont fait opter pour une relecture de l'ordonnancement régulier du 18<sup>ème</sup> siècle, tel que Mansart l'avait sans doute pensé, plutôt que

le maintien des aménagements du 19<sup>ème</sup> siècle. C'est également ce qu'ont souhaité les responsables des Monuments Historiques.

Toutefois, dans un premier temps, il ne nous est loisible que d'intervenir sur la propriété Forbes.

#### *Restitution du verger potager*

Les trois enclos, existants dès le 18<sup>ème</sup> siècle, feront l'objet d'une mise en culture :

- 1<sup>er</sup> enclos : jardin bouquetier,
- 2<sup>ème</sup> enclos : potager – verger en espaliers,
- 3<sup>ème</sup> enclos : verger demi-tiges.

Ces premières actions, qui constituent la base des opérations de mise en valeur du parc, seront accompagnées à plus long terme d'interventions sur les marges du domaine.

#### *Valorisation agronomique et touristique*

Ces actions dépendent en partie de la participation et de l'adhésion au projet de mise en valeur des propriétaires, notamment autres que Forbes, figurant dans le périmètre du site classé. Elles viseraient principalement la création de vergers cidricoles en périphérie du domaine et l'aboutissement d'un protocole sur les mises en culture des parcelles intégrées à la trame historique. Viendra s'ajouter une mise en valeur des bâtiments de la Ferme et ses abords et accès qui pourraient faire office de deuxième pôle d'accueil touristique (familles, évènements...)

#### *(1) Propositions pour la requalification du jardin Sud*

*La partie Sud du parc directement en relation avec le Château a toujours présenté une ordonnance régulière jusqu'au projet paysager de 1835 qui l'a volontairement déstructuré.*

*A l'analyse, certains axes et allées ont cependant résisté aux changements du temps.*

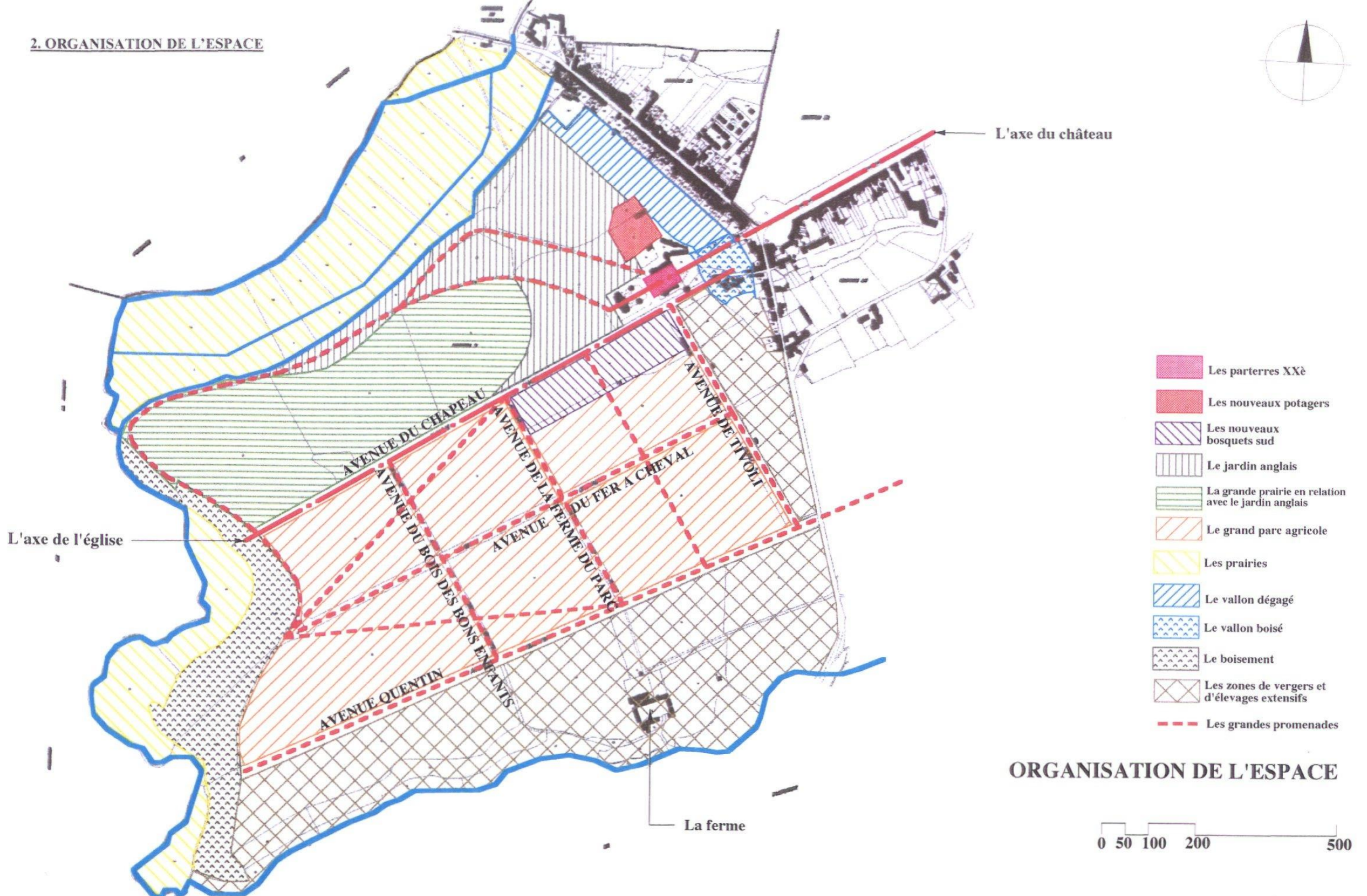
*La requalification de cette partie du parc va s'appuyer sur ces traces rémanentes. Il s'agit principalement :*

- *de la grande allée Est-Ouest dite allée du Chapeau, mais aussi terrasse du Mail et avenue des Châtaigniers, dans l'axe de l'église,*
- *de la grande allée présentant un triple (parfois quadruple) alignement qui va vers le Sud à partir de la cour d'honneur,*
- *de l'allée dans l'axe de l'aile Sud du château,*
- *des allées formant croix,*
- *enfin de l'allée dite de la « ferme du Parc ».*

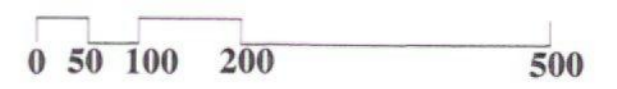
*Les propositions s'inscrivent dans le périmètre de la propriété Forbes :*

- *Une première proposition vise à créer à partir de l'existant un simple quadrillage d'allées incluant des bosquets afin de redonner au jardin son caractère régulier classique.*
- *Une deuxième proposition fera l'objet d'une étude particulière (ACMH) pour une restitution des bosquets et chambres de légumes figurant sur les plans du 18<sup>ème</sup> siècle.*

2. ORGANISATION DE L'ESPACE



ORGANISATION DE L'ESPACE



2. MISE EN FORME DES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR



DAMEE, VALLET & ASSOCIES ET DUPLANTIER  
JUN 2001



### III. MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR- FICHES - ACTIONS

#### 1. PRINCIPE DE MISE EN FORME

##### • Phasage des actions - critères retenus

Aux trois phases préalablement définies correspondent des **actions, hiérarchisées entre-elles par ordre de priorité.**

Pour chaque fiche-action, plusieurs rubriques sont renseignées :

- la **localisation** de l'espace concerné et sa **protection**,
- le/les **propriétaire(s)** concerné(s),
- la **surface** considérée,
- les **objectifs généraux d'aménagement**,
- les **interventions** envisagées,
- la **programmation prévisionnelle** (année n, n+1...),
- le **coût estimé des travaux**,
- le niveau et le coût d'**entretien** estimés,
- la **faisabilité** (procédures et autorisations nécessaires),
- le/les **aide(s) au financement envisageable(s)**, selon la note de la DIREN du 24 janvier 2001, établie suite à une rencontre avec la DDAF.

##### • Liste des fiches - actions par grands thèmes d'intervention et par phases

#### PHASE 1 : Sauvegarde patrimoniale à l'échelle du site classé

- ACTION 1 : Alignements du parc agricole classique
- ACTION 2 : Jardins sud et alignements aux abords
- ACTION 3 : Jardin anglais et promenade de bord d'eau

#### PHASE 2 : Restauration à caractère esthétique pour l'enrichissement du site

- ACTION 4 : Potager
- ACTION 5 : Verger parcelle est
- ACTION 6 : Allées régulières (dont patte d'oie) dans le parc agricole classique

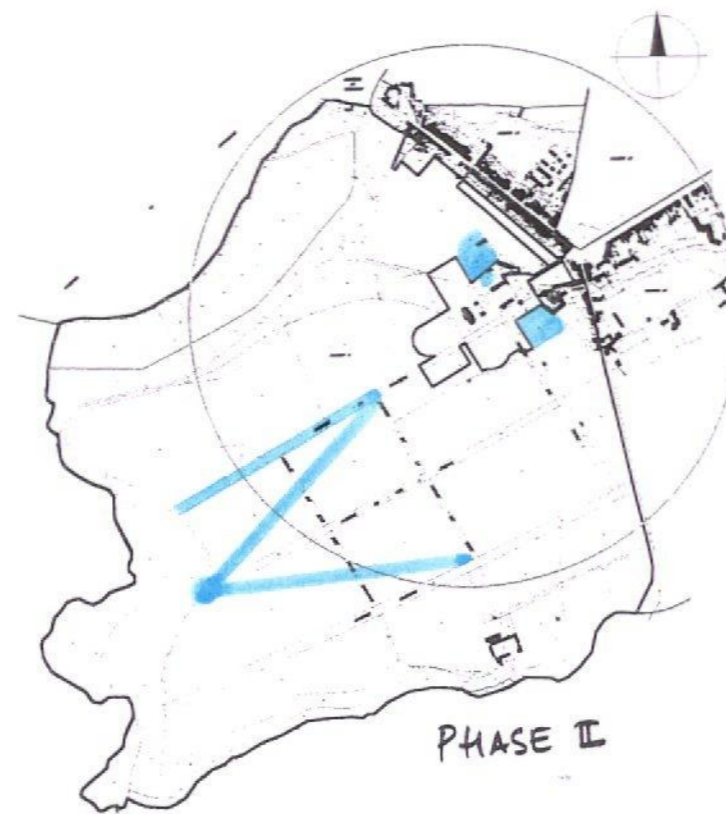
#### PHASE 3 : Valorisation agronomique et touristique

- ACTION 7 : Mise en valeur paysagère du parc agricole

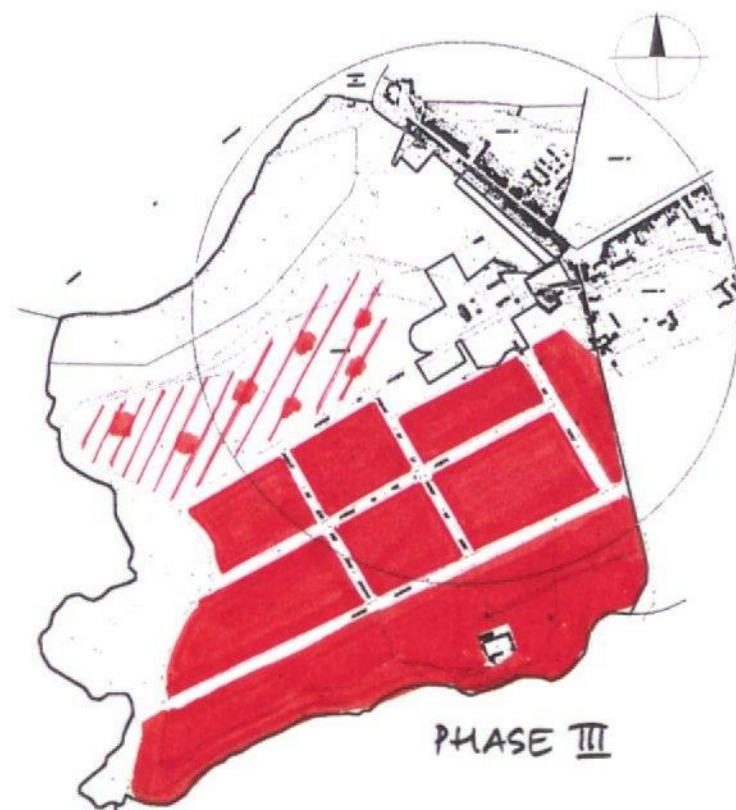
Note : Pour une meilleure compréhension, les cartographies ont été réalisées à partir du plan des protections, faisant apparaître les périmètres de protection MH, abords et site classé.



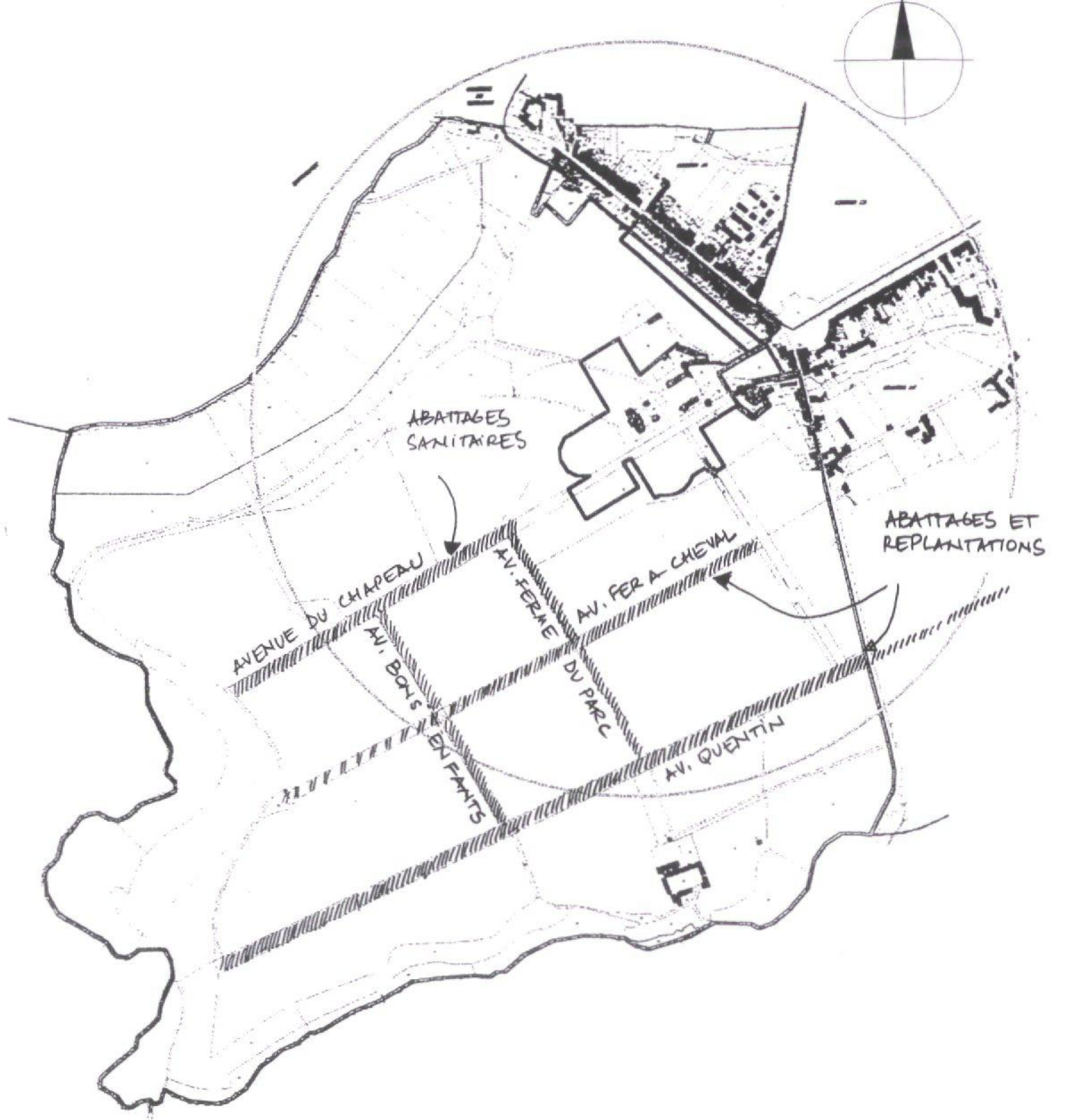
PHASE I





PHASE II



PHASE III



 PROPRIETE FORBES  
 PROPRIETE Mme DELALAYE

0 50 100 200 500

## PHASE : 1 ACTION : 1 – ALIGNEMENTS DU PARC AGRICOLE CLASSIQUE

LOCALISATION ET PROTECTION : Sur le site classé, en dehors du périmètre MH  
 PROPRIETAIRE : Sur propriété Forbes et Mme Delahaye  
 SURFACE CONSIDEREE : 4 km d'allée environ

### OBJECTIFS GENERAUX D'AMENAGEMENT

- Abattage et replantation des alignements pour **retrouver des alignements de hêtres homogènes**.
- Il est proposé **d'abattre et de replanter les alignements** pour les raisons suivantes :
  - Avenue Quentin : actuellement plantée partiellement de peupliers,
  - Avenues du Fer à Cheval et de la Ferme du parc : plantations vieillissantes,
  - Avenue du Bois des Bons Enfants : jeunes plantations sans avenir.
- Il est proposé de **réaliser des abattages sanitaires** sur l'avenue du Chapeau (partie ouest).

### LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS

- *Avenue Quentin / Avenue du Fer à Cheval / Avenue de la Ferme du Parc / Avenue du Bois des Bons Enfants*
    - Elagage et abattage des arbres,
    - Dessouchage,
    - Préparation des terres et travaux préalables,
    - Restructuration des sols et des bas-côtés sur toutes les allées suivant besoins,
    - Plantation d'alignements des hêtres « *Fagus sylvatica* » :
      - alignement double sur avenue Quentin,
      - alignement simple sur les autres avenues.
    - Mise en place de protections contre les chevreuils.
  - *Avenue du Chapeau (partie ouest)*
- Sélection des arbres sénescents et abattage (l'abattage et la replantation de cette portion sont programmés en action N°6, lorsque les arbres de la partie est rénovée - action N°2 - se seront développés).

### PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
<b>ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX</b> (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)					
<b>TOTAL</b>		<b>de 4 500 000 F à 5 500 000 F</b>			

### ENTRETIEN

NIVEAU D'ENTRETIEN : **Tailles de formation** la première année, **taille d'entretien** tous les 3 ans pendant 10 ans  
 COUT D'ENTRETIEN : Equivalent **1 personne/an**

### FAISABILITE

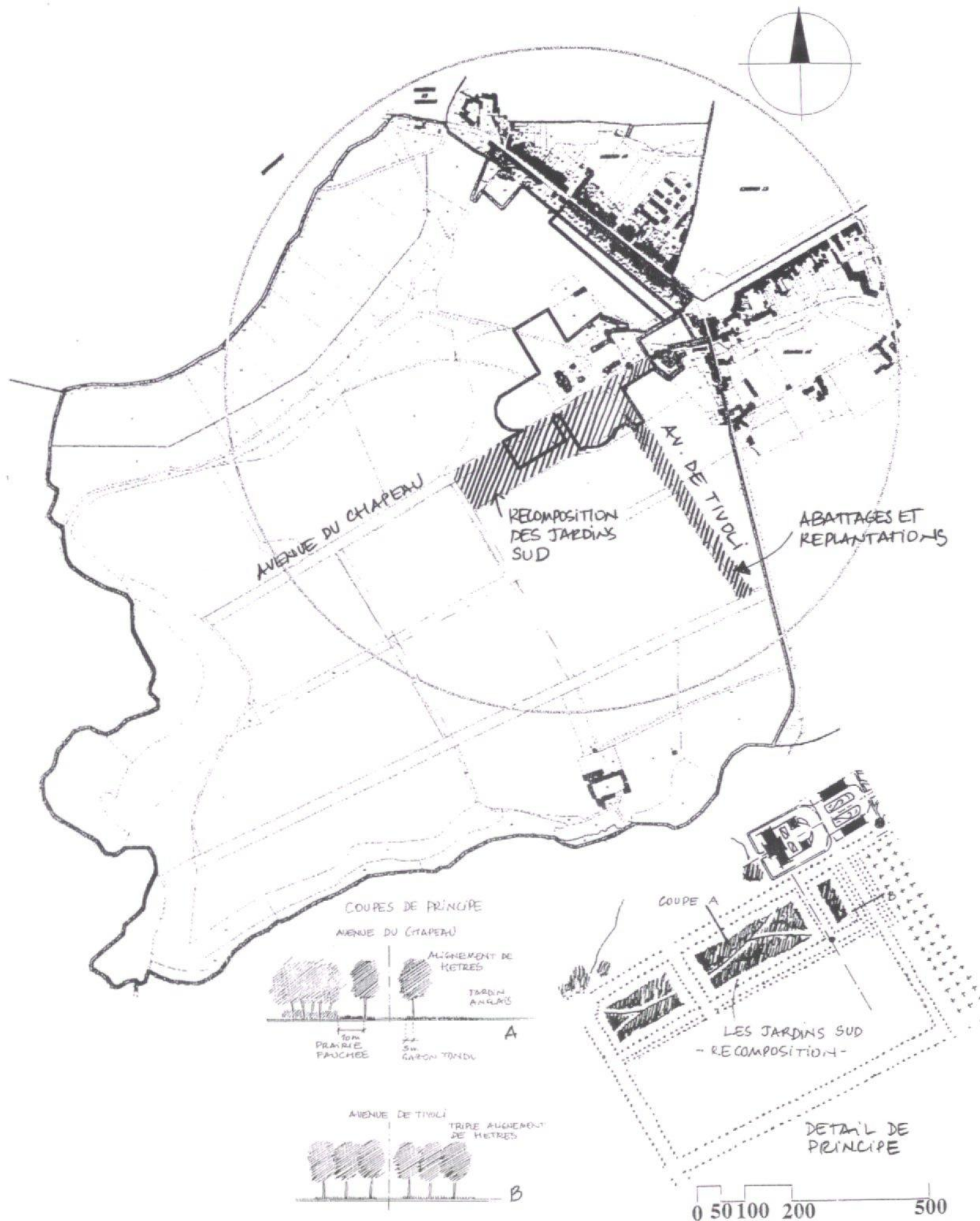
- Etablissement du projet à l'initiative des propriétaires
- Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France
- Autorisation du Ministère de l'Environnement

### AIDE AU FINANCEMENT (cf. note DIREN 24. 01. 01.)

Soutien financier envisageable par la DIREN, au titre des fonds spécifiques liés à la tempête.

### REMARQUES

- Il est souhaitable que les actions 1 et 2 soient concomitantes et fassent l'objet d'un projet global de requalification.
- Il serait souhaitable que l'ensemble de l'avenue du fer à Cheval soit rénovée, bien que celle-ci soit à cheval sur deux propriétés (Forbes et Mme Delalaye).
- La section de l'avenue Quentin se prolongeant au delà du site classé mériterait d'être restaurée lors de cette phase.



## PHASE : 1 ACTION : 2 – JARDINS SUD ET ALIGNEMENTS AUX ABORDS

LOCALISATION ET PROTECTION : Sur le site classé, principalement dans le périmètre MH  
 PROPRIETAIRE : Sur propriété Forbes  
 SURFACE CONSIDEREE : 3,6 ha environ et 1 km d'allée environ

### OBJECTIFS GENERAUX D'AMENAGEMENT

• **Recomposition des jardins au sud du château** suivant une proposition en référence aux plans du jardin classique de 1786 et du jardin irrégulier de 1856, comprenant l'**abattage et la replantation d'alignement de hêtres sur la partie est de l'avenue du Chapeau et sur l'avenue de Tivoli.**

### LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS

- **Jardin sud**
  - Abattage de l'ensemble,
  - Dessouchage,
  - Préparation des terres et travaux préalables,
  - Restructuration des sols et bas-côtés si nécessaire,
  - Plantations d'alignements (triple alignement sur l'avenue de Tivoli), et de bosquets,
  - Mise en place de protections contre les chevreuils,
  - Création d'allées,
  - Création d'un rond d'eau,
  - Mise en place d'éclairage en cohérence avec l'éclairage du château,
  - Mise en place de mobilier et équipements type banc, corbeille, clôture (ligne et disposition à adapter au site).
- **Avenue de Tivoli et Avenue du Chapeau (partie est)**
  - Abattage de l'ensemble,
  - Dessouchage,
  - Préparation des terres et travaux préalables,
  - Plantation d'un simple alignement des hêtres « *Fagus sylvatica* », triple sur l'Avenue de Tivoli
  - Mise en place de protections contre les chevreuils.

### PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
---	-----	-----	-----	-----	-----

### ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)

TOTAL = de 7 500 000 F à 9 500 000 F

### ENTRETIEN

NIVEAU D'ENTRETIEN : • alignements : **taillages de formation** la première année, **taille d'entretien** tous les 3 ans pendant 10 ans pour les alignements. • jardin : **entretien soigné**

COÛT D'ENTRETIEN : équivalent **3 personnes/an**

### FAISABILITE

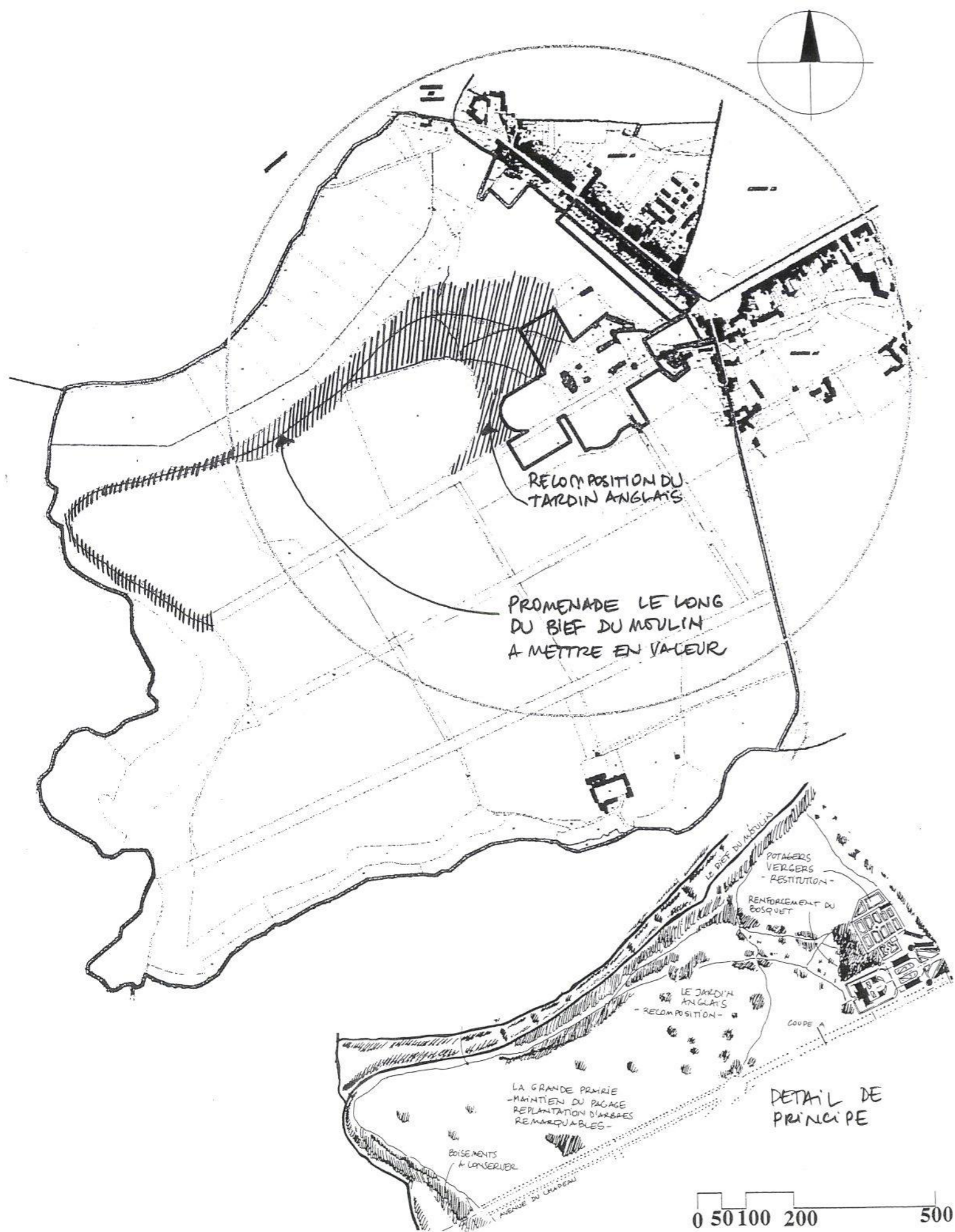
- Etablissement du projet à l'initiative des propriétaires
- Avis favorable de la Commission Régionale des Monuments Historiques
- Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France
- Autorisation du Ministère de l'Environnement

### AIDE AU FINANCEMENT (cf. note DIREN 24. 01. 01.)

- Aides apportées par la DIREN suite à la tempête (75 %) pour travaux de création.
- Aides à la plantation par le service forestier de la DDAF (à vérifier), dans le cadre d'une mise en valeur touristique.

### REMARQUES

Il est souhaitable que les actions 1 et 2 soient concomitantes et fassent l'objet d'un projet global de requalification. Une deuxième proposition fera l'objet d'une étude particulière (ACMH) pour une restitution des bosquets et chambres de verdure figurant sur les plans du 18<sup>ème</sup> siècle.



**PHASE : 1 ACTION : 3 – JARDIN ANGLAIS ET PROMENADE DE BORD D’EAU**

LOCALISATION ET PROTECTION : Sur le site classé, en partie sur le périmètre MH  
 PROPRIETAIRES : Principalement sur propriété Forbes ; sur propriétés Delahaye et Fauvel pour la promenade de bord d’eau le long du bief du moulin  
 SURFACE CONSIDEREE : 10 ha environ

**OBJECTIFS GENERAUX D’AMENAGEMENT**

- **Recomposition des masses végétales et des tracés du jardin anglais** en référence au plan du jardin de 1856, de façon à en assurer la relecture (composition des masses boisées, restitution de points de vue...),
- **Sélection dans le boisement en contre-haut du bief du moulin** pour ménager des percées visuelles sur le fond de vallée,
- **Viabilisation des sols du cheminement en bord d’eau,**
- **Etablissement d’une convention de passage avec les autres propriétaires** (Mme Delahaye et M. Fauvel) pour relier la promenade de bord d’eau à l’extrémité de l’avenue du Chapeau.

**LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS**

- **Jardin anglais**
  - Abattages sanitaires,
  - Abattages pour retrouver des percées visuelles,
  - Dessouchage,
  - Elagage,
  - Préparation des terres et travaux préalables,
  - Plantations d’arbres remarquables,
  - Recréation d’allées,
  - Mise en place d’éclairage pour les arbres remarquables du jardin,
  - Mise en place de mobilier et équipements type banc, corbeille, clôture (ligne et disposition à adapter au site).
- **Boisement en contre-haut du bief du moulin**
  - Sélection et abattages pour retrouver des percées visuelles.
- **Parcours de promenade**
  - Viabilisation des sols (mise en sécurité, stabilisation,...)
  - Etablissement d’une convention de passage avec les propriétaires concernés.

**PROGRAMMATION PREVISIONNELLE**

N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
<b>ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX</b> (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)					
<b>TOTAL :</b>		<b>de 2 350 000 F à 2 550 000 F</b>			

**ENTRETIEN**

NIVEAU D’ENTRETIEN : **Entretien ordinaire ; entretien régulier souhaité pour la pelouse du jardin anglais** (10 à 15 tonnes / an)  
 COÛT D’ENTRETIEN : **Equivalent 2 personnes/an**

**FAISABILITE**

- Etablissement du projet à l’initiative des propriétaires
- Avis favorable de la Commission Régionale des Monuments Historiques
- Avis conforme de l’Architecte des Bâtiments de France
- Autorisation du Ministère de l’Environnement

**AIDE AU FINANCEMENT** (cf. note DIREN 24. 01. 01.)

- Soutien financier envisageable dans le cadre d’un Contrat Territorial d’Exploitation.
- Aides apportées par la DIREN suite à la tempête (75 %).

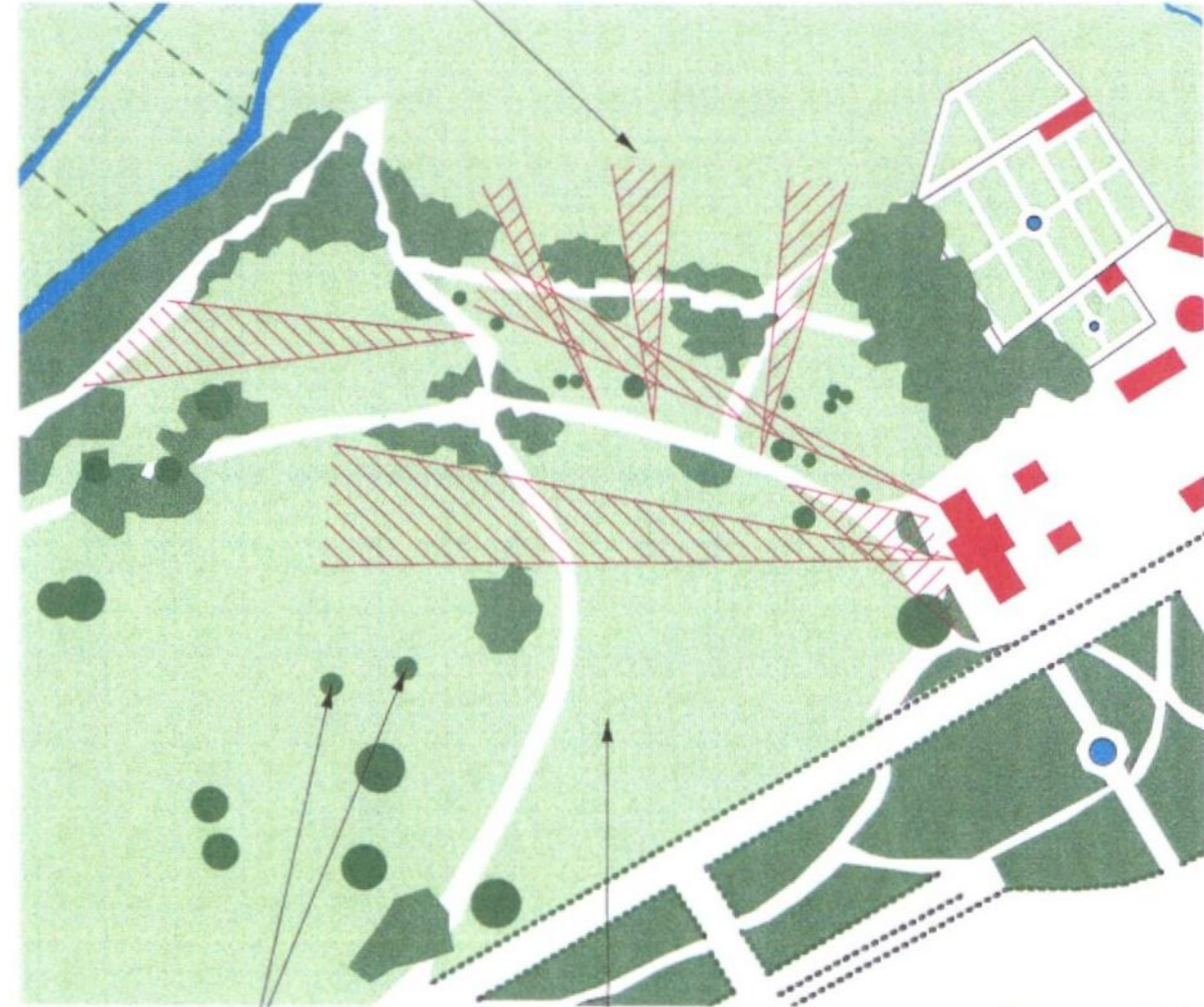
Peu de points de vue sur le village et le bocage.  
 Opacité de la lisière boisée :  
 - Pas de perception sur le paysage depuis le parc et le château  
 - Pas de perception sur le château depuis les extérieurs du site.



**Etat actuel**

Note : La composition des bosquets sud est ici indicative  
 (se reporter à l'esquisse de mise en valeur)

Cadrage du paysage et perméabilité du site.  
 Ouverture de points de vue.

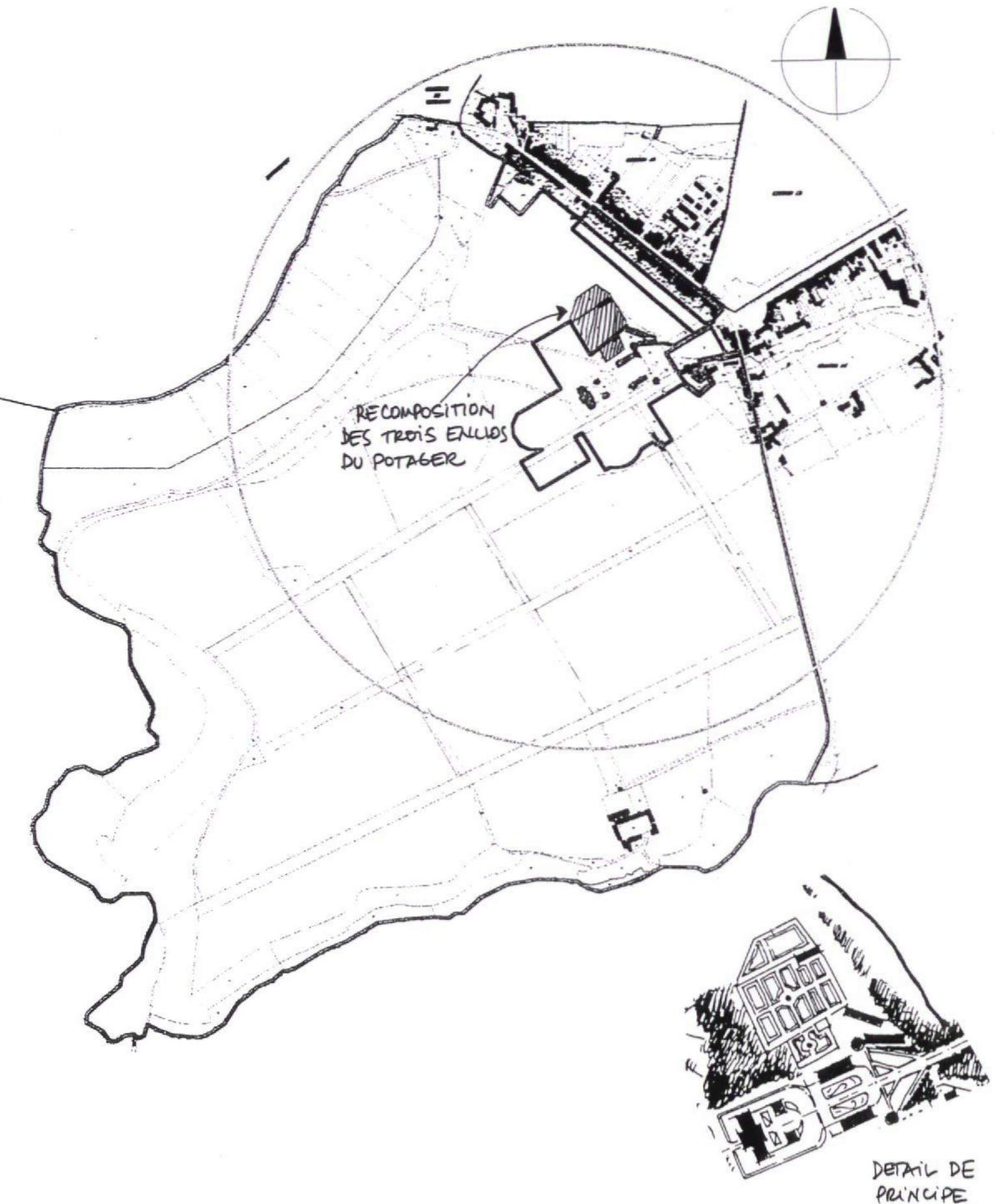


Replantation d'un ou deux beaux sujets

**Etat projeté  
 en référence au plan de 1856**

Vacuité de la pelouse à conserver  
 pour l'accueil des manifestations

**JARDIN ANGLAIS / GRANDE PRAIRIE  
 PRINCIPE DE MULTIPLICATION DES POINTS DE VUE**



**PHASE : 2 ACTION : 4 – POTAGER**

LOCALISATION ET PROTECTION : Sur le site classé, en partie dans le périmètre MH (petit enclos)  
 PROPRIETAIRE : Sur propriété Forbes  
 SURFACE CONSIDEREE : 1,2 ha environ

**OBJECTIFS GENERAUX D'AMENAGEMENT**

- **Recomposition des trois « enclos », selon trois attributions possibles :**
- 1<sup>er</sup> enclos : **jardin bouquetier,**
- 2<sup>e</sup> enclos : **potager et fruitiers en espaliers et contre-espaliers,**
- 3<sup>e</sup> enclos : **verger** (petits fruits, fruitiers buissons et demi-tige)

**LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS**

- **Pour les trois enclos :**
- Préparation des terres et travaux préalables
- Création d'allées ,
- Plantation de plantes ornementales (fleurs, arbustes...),
- Plantations d'arbres fruitiers et de légumes (listes à établir)
- Création d'un réseau d'arrosage,
- Restitution de bassins,
- Mise en place d'équipements liés aux cultures,
- Mise en place de mobilier et d'éclairage.

**PROGRAMMATION PREVISIONNELLE**

N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
---	-----	-----	-----	-----	-----

**ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX** (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)

TOTAL : **1 500 000 F à 2 500 000 F**

**ENTRETIEN**

NIVEAU D'ENTRETIEN : **Entretien soigné**  
 COUT D'ENTRETIEN : **Equivalent 2 personnes/an**

**FAISABILITE**

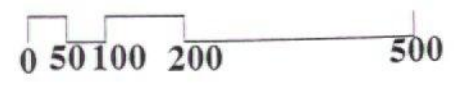
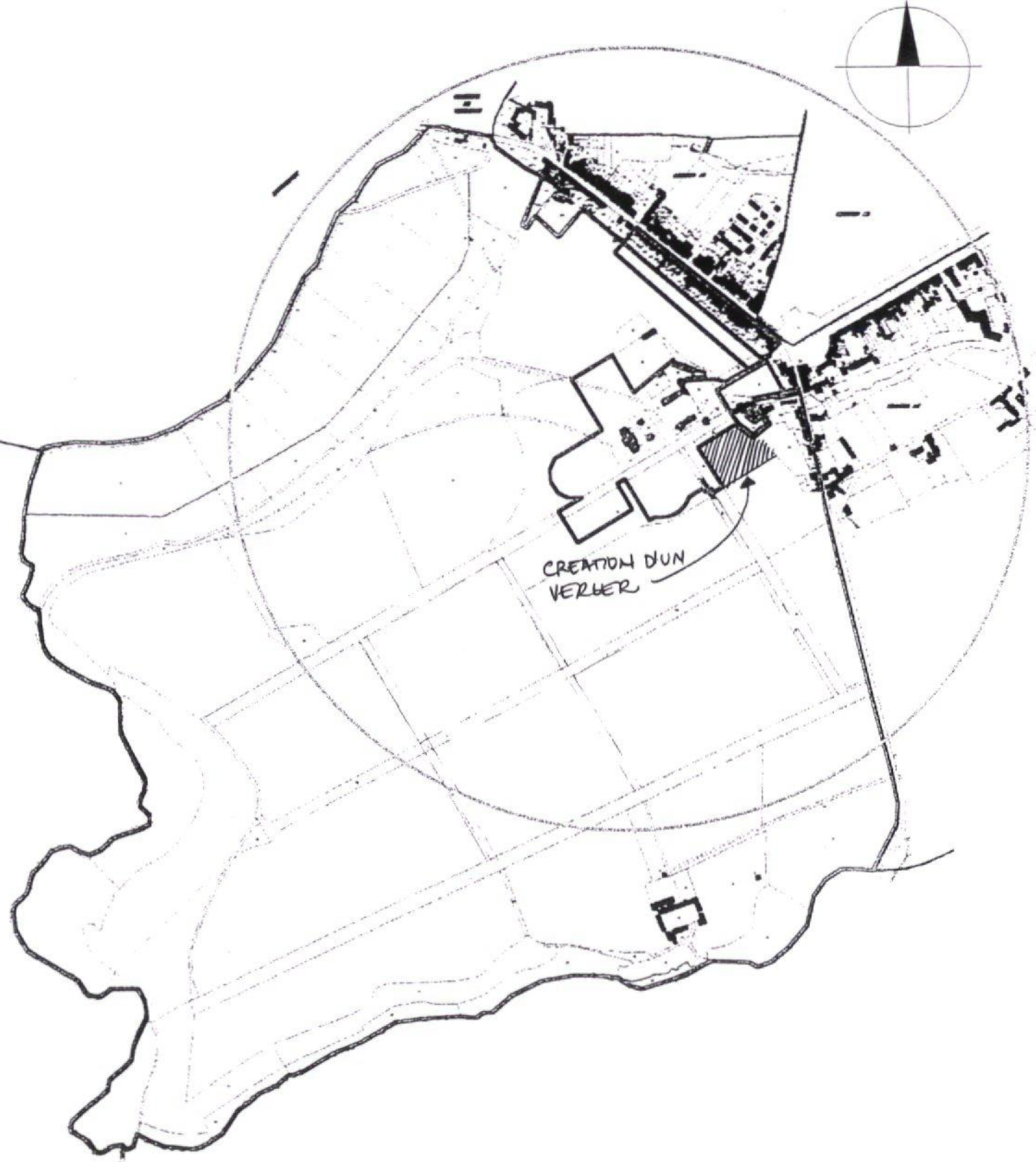
- Etablissement du projet à l'initiative du propriétaire
- Avis favorable de la Commission Régionale des Monuments Historiques
- Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France
- Autorisation du Ministère de l'Environnement

**AIDE AU FINANCEMENT** (cf. note DIREN 24. 01. 01.)

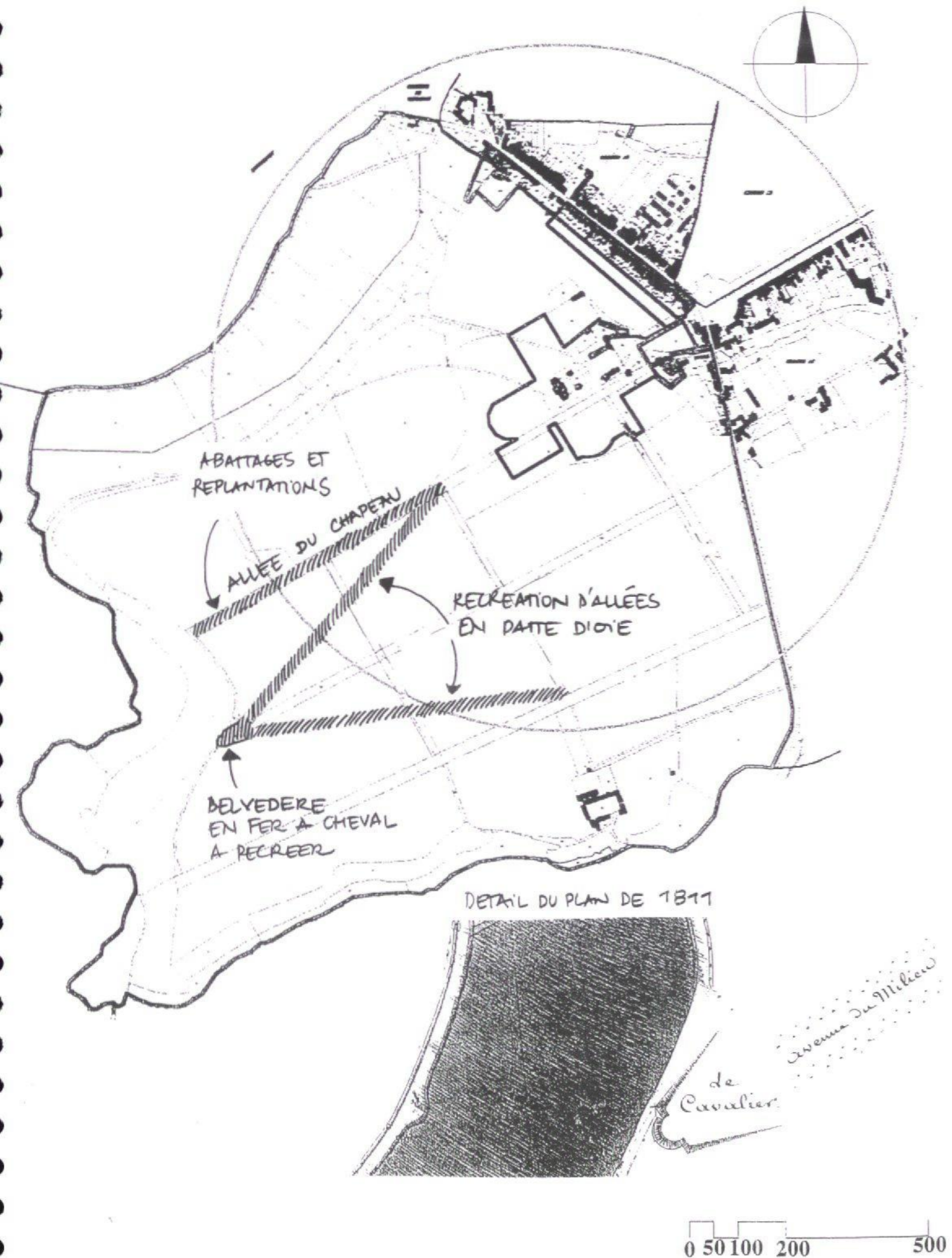
Mobilisation possible du FNADT, dans le cadre d'un projet de mise en valeur patrimoniale et touristique.

**REMARQUES**

- Projet à calibrer suivant les attentes et les possibilités de la société Forbes (certaines parcelles peuvent être simplement engazonnées, assurant la lecture des carrés de l'ancien potager).
- Réaffectation ou démolition des équipements existant à voir (hangar...).



<b>PHASE : 2    ACTION : 5 – VERGER SUR PARCELLE EST</b>					
LOCALISATION ET PROTECTION: Sur le site classé					
PROPRIETAIRE : Sur propriété Forbes					
SURFACE CONSIDEREE : 1 ha environ					
<b>OBJECTIFS GENERAUX D'AMENAGEMENT</b>					
• Création d'un verger de pommiers dans le cadre du développement d'une activité cidricole.					
<b>LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abattages si nécessaires,</li> <li>- Préparation des terres et travaux préalables,</li> <li>- Plantations de pommiers à cidre de plein vent (variétés anciennes),</li> <li>- Mise en place de protections contre les chevreuils.</li> </ul>					
<b>PROGRAMMATION PREVISIONNELLE</b>					
N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
<b>ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX</b> (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)					
TOTAL :		de 350 000 F à 500 000 F			
<b>ENTRETIEN</b>					
NIVEAU D'ENTRETIEN : <b>Entretien ordinaire</b>					
COUT D'ENTRETIEN : Equivalent <b>0,25 personne/an</b>					
<b>FAISABILITE</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement du projet à l'initiative du propriétaire</li> <li>- Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France</li> <li>- Autorisation du Ministère de l'Environnement</li> </ul>					
<b>AIDE AU FINANCEMENT</b> (cf. note DIREN 24. 01. 01.)					
Mobilisation possible du FNADT (30 à 50 % d'aide) dans le cadre d'un projet de mise en valeur patrimoniale et touristique.					
<b>REMARQUES</b>					
Aide technique ultérieure possible de la Chambre Régionale de l'Agriculture – association régionale pour le développement de l'activité cidricole (M. Bossard).					



**PHASE : 2 ACTION : 6 – ALLEES REGULIERES (DONT PATTE D'OIE) DANS LE PARC AGRICOLE CLASSIQUE**

LOCALISATION ET PROTECTION: Sur le site classé  
 PROPRIETAIRE : Sur propriétés Forbes et Delahaye et Fauvel  
 SURFACE CONSIDEREE : 1,9 km d'allée environ

**OBJECTIFS GENERAUX D'AMENAGEMENT**

- Restitution des alignements de hêtres formant une patte d'oie, en référence aux plans de 1786-1789 et de 1814.
- Remise en valeur du point de vue au bout de l'avenue du Fer à Cheval, en référence au plan de 1811.
- Abattage et replantation de la portion ouest de l'alignement de l'avenue du Chapeau.

**LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS**

- *Alignements*
  - Abattages (avenue du Chapeau),
  - Préparation des terres et travaux préalables,
  - Création d'allées,
  - Plantations de simples alignements de hêtres « Fagus sylvatica » (double sur l'avenue du Chapeau),
  - Mise en place de protections contre les chevreuils.
- *Points de vue*
  - Recréation d'un belvédère en fer à cheval (talutage et mise en place de sols),
  - Sélection et abattage des arbres permettant de retrouver des percées visuelles sur la vallée de la Drome (propriété Fauvel).

**PROGRAMMATION PREVISIONNELLE**

N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
---	-----	-----	-----	-----	-----

**ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)**

TOTAL : 1 500 000 à 1 700 000 F

**ENTRETIEN**

NIVEAU D'ENTRETIEN : Tailles de formation la première année, taille d'entretien tous les 3 ans pendant 10 ans

COUT D'ENTRETIEN : Equivalent 0,25 personne/an

**FAISABILITE (cf. note DIREN 24. 01. 01.)**

- Etablissement du projet à l'initiative des propriétaires
- Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France
- Autorisation du Ministère de l'Environnement

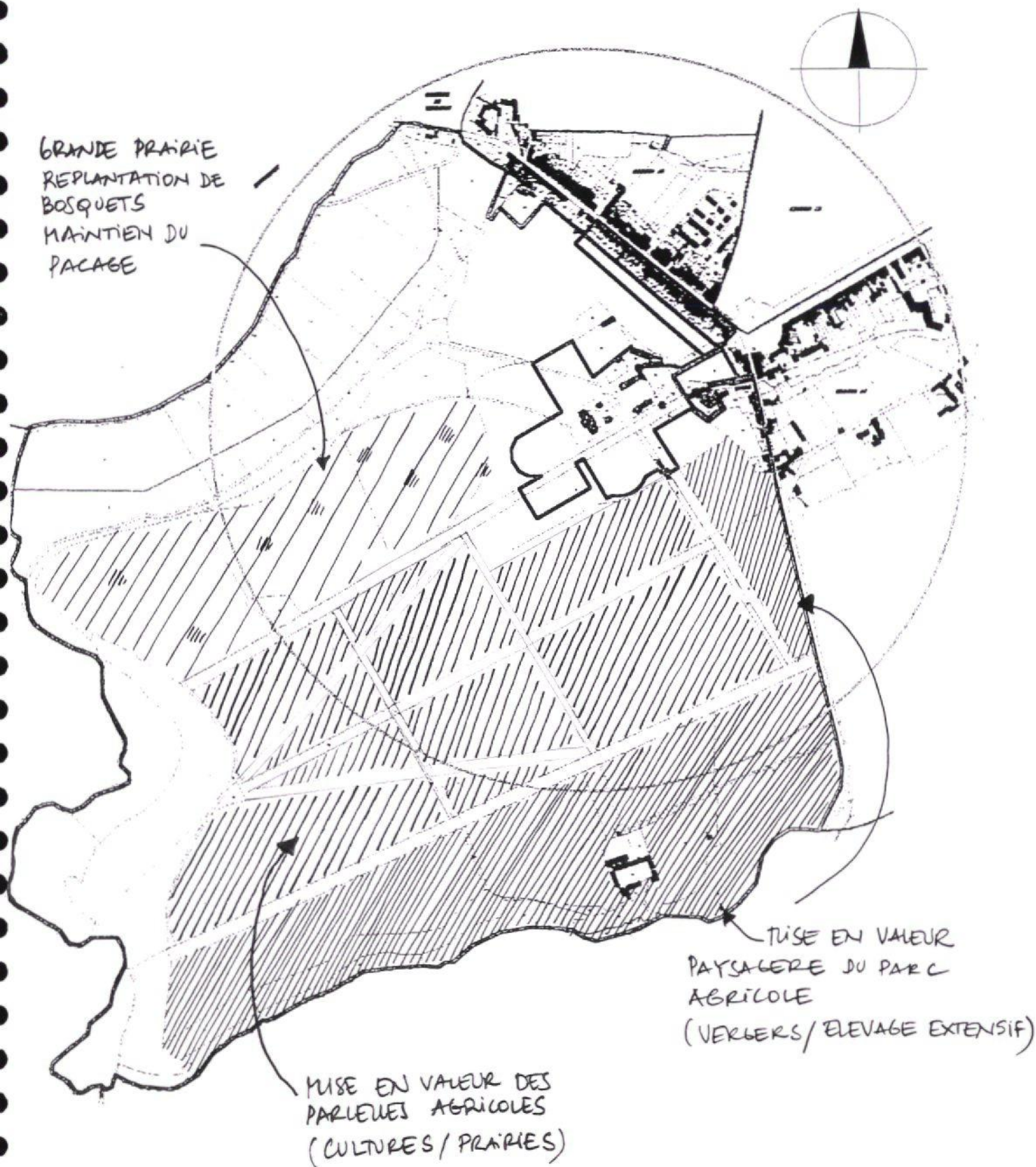
**AIDE AU FINANCEMENT**

Soutien financier envisageable dans le cadre d'un Contrat Territorial d'Exploitation.

**REMARQUES**

Préférence pour le pâturage concernant les pratiques agricoles des parcelles triangulaires (voir projet global sur les superficies agricoles fiche N°7).





**PHASE : 3 ACTION : 7 – MISE EN VALEUR PAYSAGERE DU PARC AGRICOLE**

LOCALISATION ET PROTECTION : Sur le site classé  
 PROPRIETAIRES : Sur propriétés Forbes, Levilly, Vimard, Oster et Fauvel  
 SURFACE CONSIDEREE : 115 ha environ

**OBJECTIFS GENERAUX D'AMENAGEMENT**

- **Plantation de sujets isolés en complément sur la grande prairie** (propriété Levilly) et **maintien du pacage** sur la grande prairie.
- **Mise en place d'un projet commun de gestion des parcelles agricoles** (élevage extensif et vergers), sur propriétés Forbes, Vimard, Oster et Fauvel (parcelles est et sud). A définir précisément dans le cadre d'un projet de mise en valeur patrimoniale et touristique.

**LISTE ET CONTENU DES INTERVENTIONS**

- Interventions à définir dans le cadre du développement du projet retenu

**PROGRAMMATION PREVISIONNELLE**

N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
A définir en fonction du projet retenu					

**ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX** (enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques)

Montage financier à définir en fonction du projet retenu

**ENTRETIEN**

Entretien à définir en fonction du projet retenu

**FAISABILITE**

- Etablissement du projet à l'initiative des propriétaires
- Avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France
- Autorisation du Ministère de l'Environnement

**AIDE AU FINANCEMENT** (cf. note DIREN 24. 01. 01.)

- Soutien financier envisageable dans le cadre d'un Contrat Territorial d'Exploitation pour le maintien du pacage sur la grande prairie.
- Mobilisation possible du FNADT pour les vergers et l'élevage extensif.
- Aides européennes envisageables pour la mise en valeur du petit patrimoine bâti (dans le cadre d'un projet de développement touristique type restauration, ferme auberge, accueil....).

**REMARQUES**

La réflexion sur le type d'exploitation agricole à mettre en place doit être globale et prendre en compte l'ensemble des parcelles.



### 3. TABLEAU RECAPITULATIF

ACTIONS / PHASES n°	SURFACES considérées (env)	ESTIMATION basse *	ESTIMATION haute *	ENTRETIEN Equivalent nbre de pers/an	PHASE 1		PHASE 2		PHASE 3	
		HT	HT		année n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
<b>TOTAL PHASE 1</b>		<b>14 350 000,00 F</b>	<b>17 550 000,00 F</b>	<b>7</b>						
N°1 Alignements du parc agricole	4 km d'allée	4 500 000,00 F	5 500 000,00 F	1	-----					
N°2 Jardin sud et alignements aux abords	3,6 ha / 1 km d'allée	7 500 000,00 F	9 500 000,00 F	3	-----	-----				
N°3 Jardin anglais et promenade de bords d'eau	10 ha	2 350 000,00 F	2 550 000,00 F	3	-----					
<b>TOTAL PHASE 2</b>		<b>3 350 000,00 F</b>	<b>4 700 000,00 F</b>	<b>2,5</b>						
N°4 Potager	1,2 ha	1 500 000,00 F	2 500 000,00 F	2			-----			
N°5 Verger parcelle est	1 ha	350 000,00 F	500 000,00 F	0,25			-----			
N°6 Allées régulières (dont patte d'oie) dans le parc agricole	1,9 km d'allée	1 500 000,00 F	1 700 000,00 F	0,25				-----		
<b>TOTAL PHASE 3</b>		<b>PM</b>	<b>PM</b>	<b>PM</b>						
N°7 Mise en valeur paysagère du parc agricole	115 ha	PM	PM	PM	-----					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>131 ha</b>  <b>7 km d'allée</b>	<b>17 700 000,00 F</b>	<b>22 250 000,00 F</b>	<b>9,5 pers/an maximum</b> <b>Equivalut plutôt à 7 pers/an</b> <b>("superposition" des tâches)</b>	----- Etudes	----- Autorisations	----- Réalisation	----- Projet spécifique à mettre en place		

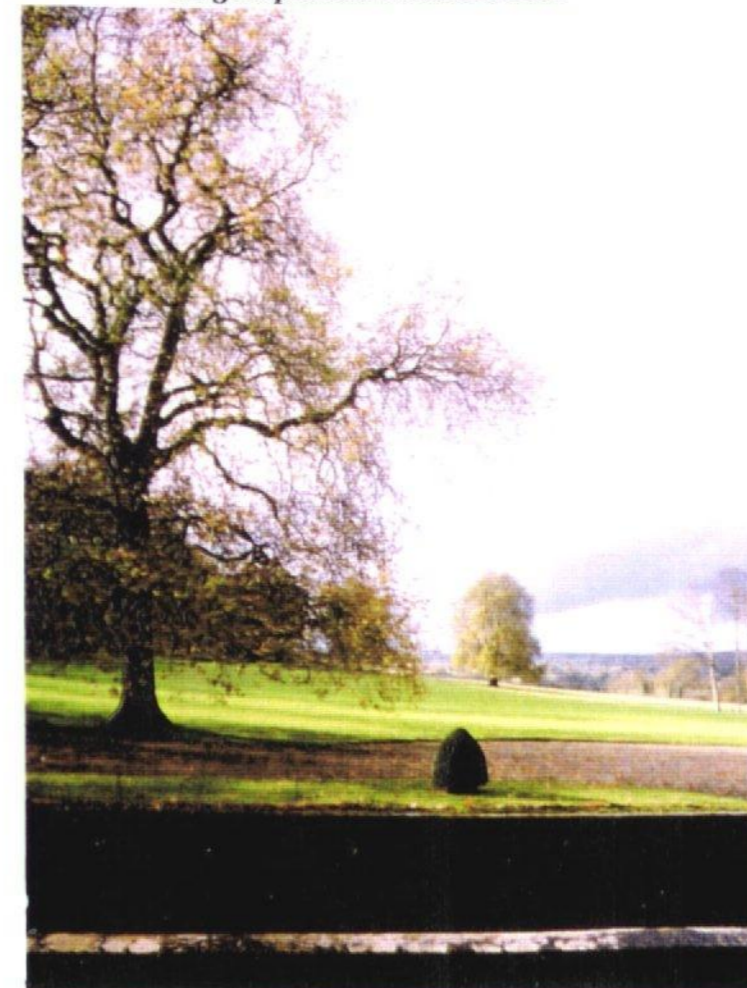
\* Enveloppe HT, hors honoraires et études spécifiques

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT**  
Basse-Normandie  
CITIS - LE PENTACLE  
14209 HEROUVILLE SAINT-CLAIR CEDEX  
Téléphone : 02 31 46 70 00 & Télécopie : 02 31 44 72 81

**SITE CLASSE  
DU  
CHATEAU DE BALLEROY**  
Calvados

***MISE EN VALEUR ET PLAN DE GESTION***

***ANNEXES***  
*Regroupement documentaire*



Juin 2001

**DAMEE, VALLET & Associés, Paysagistes**  
**HENRI-MARC DUPLANTIER, Architecte DPLG**

145, rue de Belleville 75019 Paris  
Téléphone : 01 42 06 38 60 & Télécopie : 01 42 06 38 69

## LISTE DES PLANS ET DOCUMENTS PRESENTES



DREAL NORMANDIE  
SMCAP/BARDO  
N° d'inventaire : 6919

Les documents suivants ont été principalement fournis par :

- La Conservation Régionale des Monuments Historiques,
- Les Archives Départementales du Calvados,
- La Bibliothèque des Monuments Historiques.

### XVIIIe siècle :

- 1715 Plan du château de Balleroy,
- 1728 Plan des regards des tuyaux de la fontaine bouillante, Coll. Forbes,
- 1737 Plan d'une partie du bourg de Balleroy, Coll. Forbes,
- 1746 Plan du domaine de Balleroy, Archives Nationales, F 14 bis 8470 n°236, (voir photo dans « Templiers et Hospitaliers en Normandie », 1994 page157),
- S.D. (1<sup>o</sup> moitié du XVIIIe siècle) Projet pour le parc de Balleroy, détail, coll. Forbes,
- S.D. Plan général du château de Balleroy, Coll. Forbes,
- 1786-1789 Plan du parc et du château de Balleroy (plan des fiefs dans les paroisses de Planquery, Monfiquet et la Bazogue), Plan du bourg de Balleroy et de ses environs, coll. Forbes,
- 1790 (vers) Plan topographique de la paroisse de Balleroy, coll. Forbes,
- S.D. Projet de route de Bretteville l'Orgueilleuse à Cerisy, Archives Départementales du Calvados, série C, liasse 3718,
- S.D. Château de Balleroy, coupe du logis principal, Coll. Part.,
- S.D. Château de Balleroy, Elévation et coupe transversale, Coll. Part.

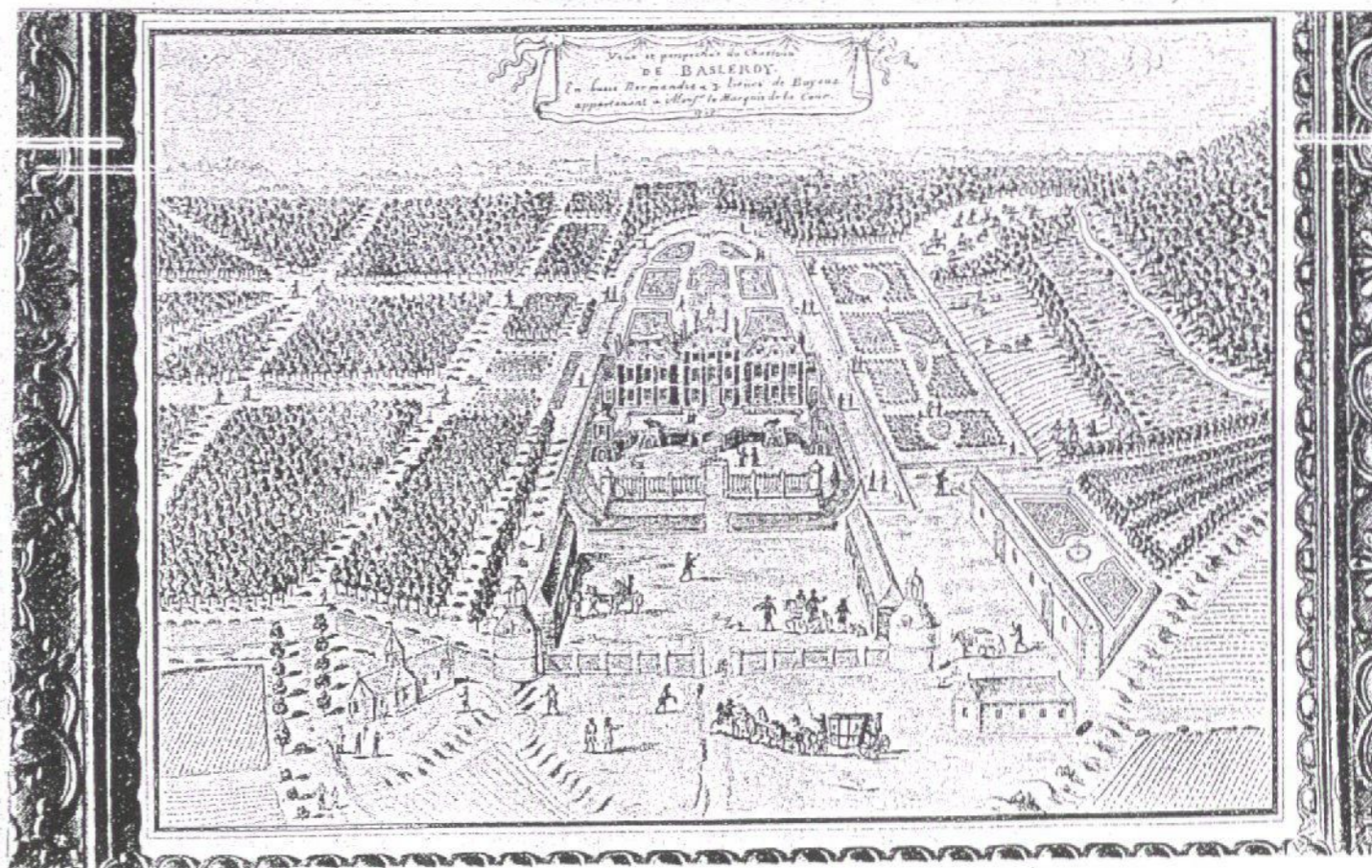
### XIXe siècle :

- 1807 Plan des regards et canaux pour la conduite des eaux, Coll. Forbes,
- 1811 Plan de base de l'aménagement des coupes de bois taillis du parc de Balleroy, Coll. Part.,
- 1812 Plan géométrique de la place du marché et de la rue du Sapin, Archives Départementales du Calvados, 165 EDT 86,
- 1814 Plan de la Terre de Balleroy, Coll. Forbes,
- 1831 Cadastre (cl. MH Since), Archives Départementales du Calvados,
- 1856 Plan géométrique et descriptif de la terre de Balleroy, situé sur les communes de Balleroy, Planquery, la Bazouques, Coll. Forbes,
- S.D. (fin XIXe siècle) Projet d'aménagement de la basse-cour et des communs, Coll. Part.

### XXe siècle :

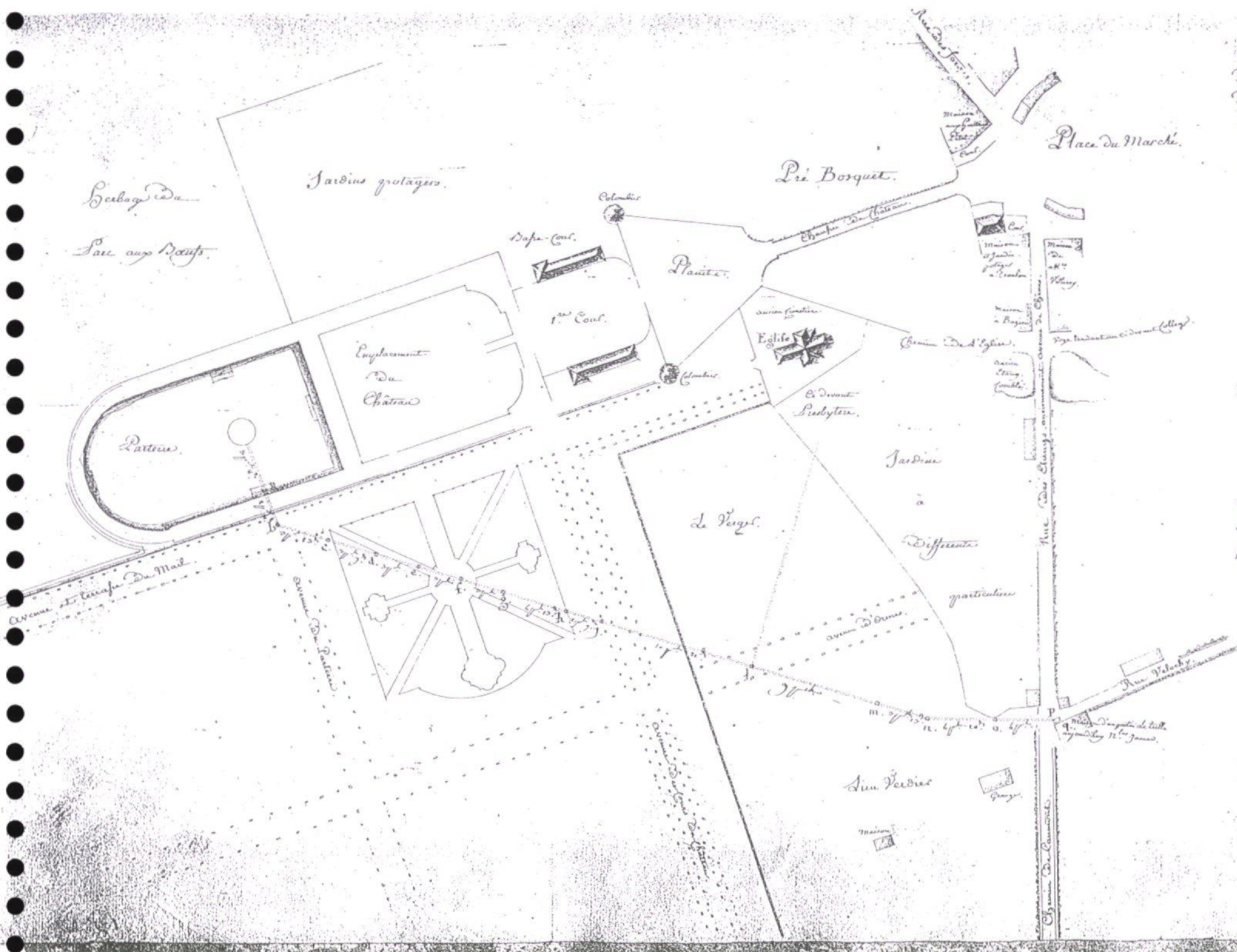
- 1902 Photographies de Balleroy, Achille Duchêne, Le style Duchêne, Edition du Labyrinthe,
- S.D. (début du XXe siècle), Photographies, clichés P. Colas, Bibliothèque des Monuments Historiques,
- S.D. (début du XXe siècle), Projet d'aménagement de la basse-cour, Coll. Part.,
- Plan cadastral actuel,
- 1994 (1<sup>er</sup> juillet), Prises de vue aériennes, MH Since, Conservation Régionale des Monuments Historiques,
- 1997 (août), Prises de vues aériennes, P. Brunet,
- 1998 Carte IGN, échelle 1/15 000 e,
- 1999 Photo aérienne, IGN.

Département : CALVADOS  
Localité : BALLEROY  
Édifice : Château



Plan du Château de BALLEROY (1715)

V. Robert delin. J. Goussier sculp.



Copie D'un Memoire des Distances qui sont entre les Regards  
 Des tuyaux de la fontaine bouillante de Dadais de Sirey de l'Hotel  
 De Balleroy pour y avoir recours en cas de besoin soit qu'ils fussent recouverts  
 ou herbes.

Savoir

Du bord de la fontaine au 1 <sup>er</sup> regard a	74 pieds
Du regard a. à celui b.	55
Du regard b. à celui c.	27
Du regard c. à celui d.	75
Du regard d. à celui e.	66
Du regard e. à celui f.	66
Du regard f. à celui g.	66
Du regard g. à celui h.	101
Du regard h. à celui j.	52

scote duquel il y a une autre regard ou branche pour descendre à l'office qui  
 porte à la maison De B. Degrés.

Du regard j. à celui i. il y a 107<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds ou 211<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds  
 auquel regard il y a une branche qui descend au Presbytère de  
 Balleroy.

Du regard i. à celui m. il y a 77<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds  
 lequel regard m. est dans l'avenue Du Millieu Du Mail.

Du regard m. à celui qui est à l'angle n. il y a 77<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds Duquel point m. il y a 77<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds  
 de plus qui prend au fond de la frange Du lieu de Dadais par de plus Duquel point des tuyaux  
 passent par tout l'est de 77<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds à l'angle n.

Du regard n. à celui o. il y a 108<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds.

Du regard o. au point p. il y a 53<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds  
 auquel regard il y a une autre regard ou branche qui descend à l'office  
 dans les tuyaux lequel point p. est à 77<sup>1</sup>/<sub>2</sub> pieds de la frange De la  
 maison De Dadais de l'Hotel De Balleroy. laquelle n. est représentée  
 au point g. et est un bout de l'avenue De Dadais qui descend sur  
 Le Bourg De Balleroy. le 22. Juin 1728.

Le 22. Juillet 1729. sur point de regard il a été dressé un M. de l'Hotel.

Plan des regards des tuyaux de la fontaine bouillante, 1728.  
 Encre et gouache sur papier marouflé sur carton,  
 château de Balleroy, collection Forbes.



Plan d'une partie du Bourg de Balleroy, levé en 1737. Par M. de Senecal.

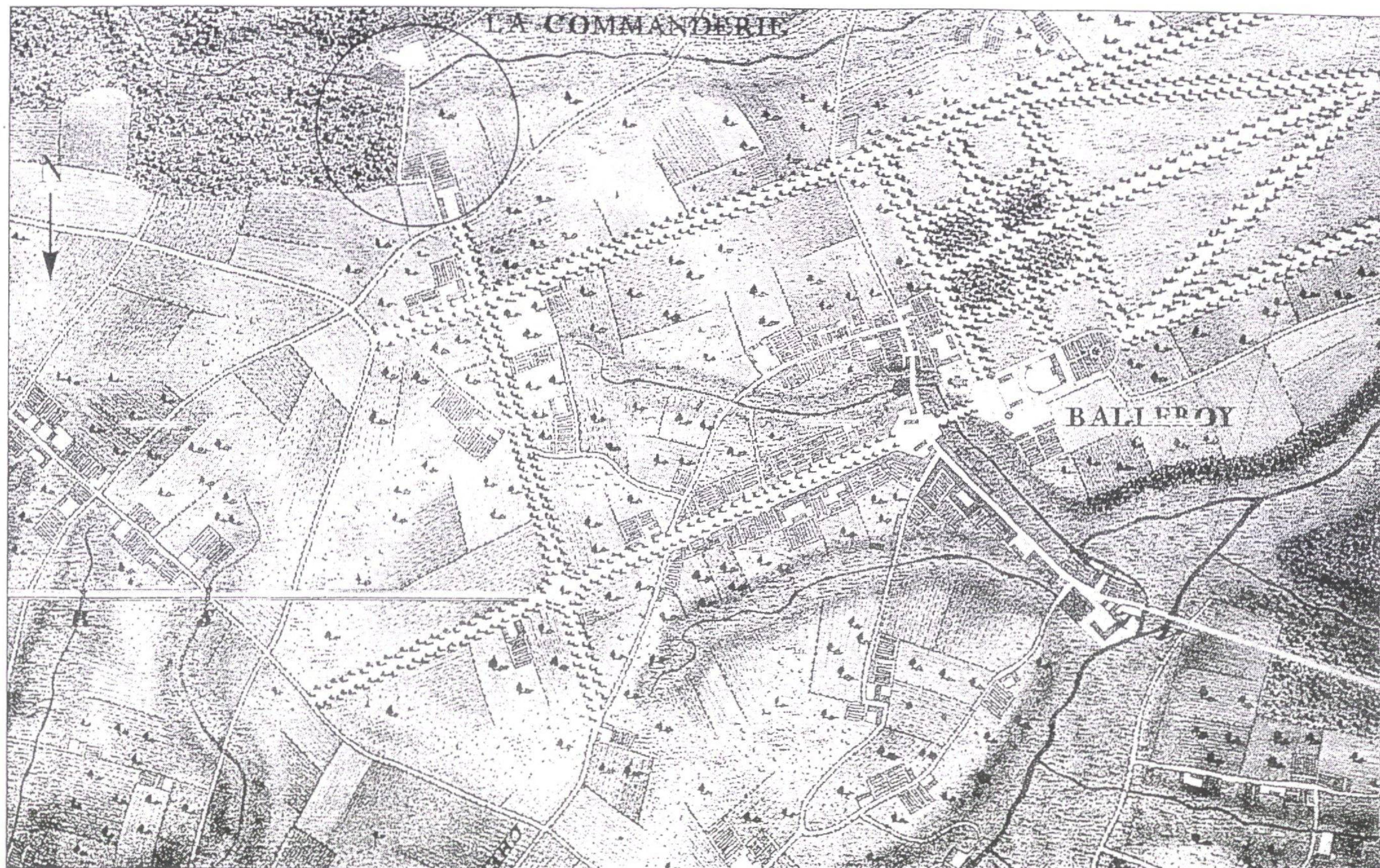
100  
75  
50  
25  
0  
25  
50  
75  
100  
Toises

Echelle



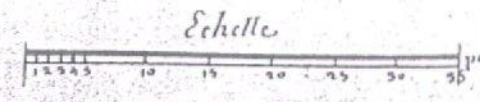
Plan d'une partie du bourg de Balleroy, levé en 1737.  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.





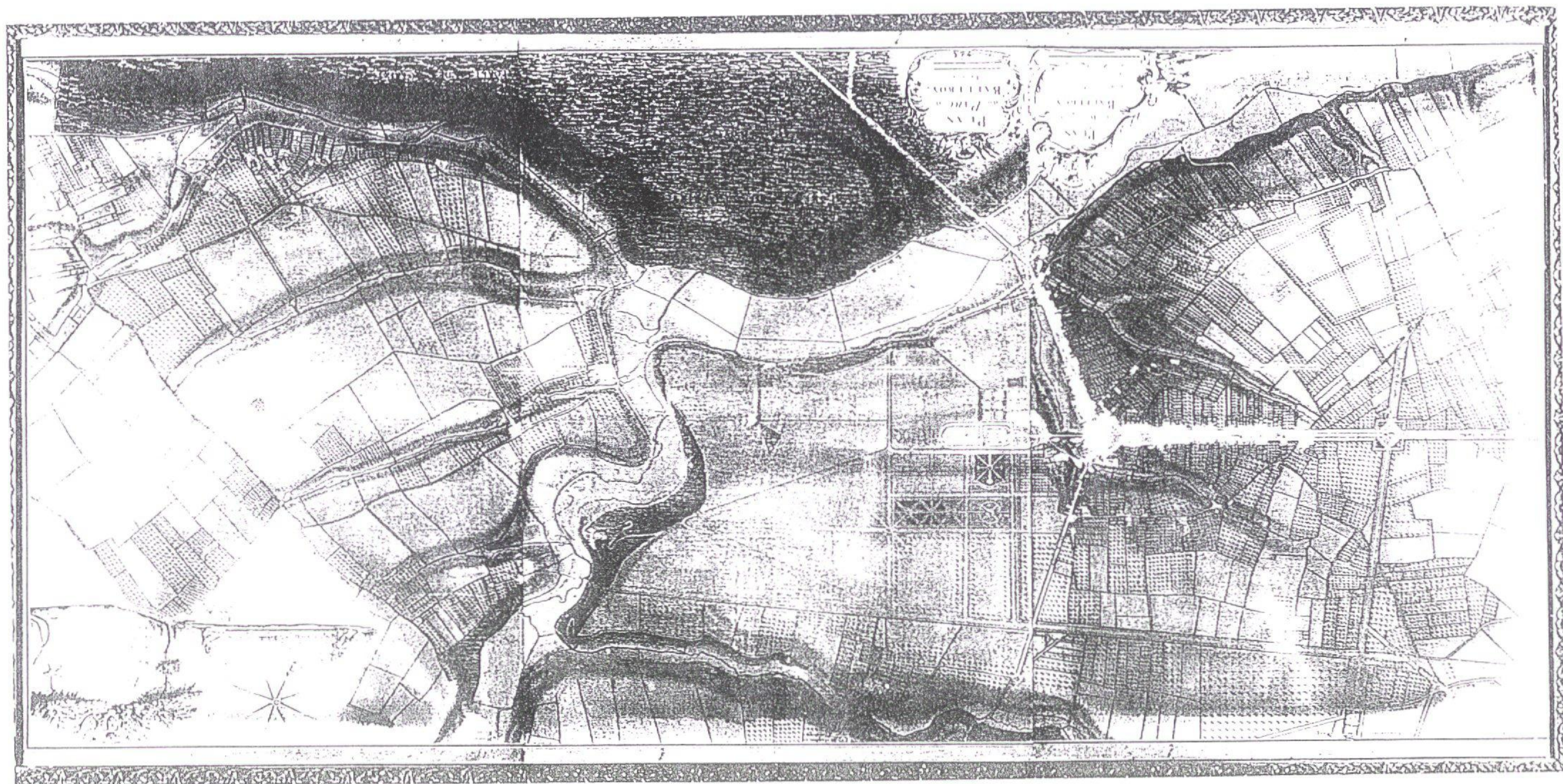
2. Plan de 1746.

- 1 Alexandre Doque
  - 2 ledit Doque
  - 3 Nicolas Doque
  - 4 Alexandre Doque
  - 5 Charles le Bourgeois et la V<sup>o</sup> Mibou
  - 6 Etienne Courtmes
  - 7 Marin Riguy
  - 8 Marin Touroude
  - 9 Nicolas Doque
  - 10 Andre le Rouge
  - 11 Nicolas Doque
  - 12 Nicolas Doque
  - 13 ledit Doque
  - 14 Andre le Rouge
  - 15 Nicolas Doque
  - 16, 17 l'aveu Etienne Courtmes
  - 18 Nicolas Doque
  - 19 Marin Touroude
  - 20 Etienne Courtmes
  - 21 Nicolas Doque et ledit le Rouge
  - 22 M<sup>r</sup> le Marquis de Balleroy
- A taillis le long des coteaux  
 B Carriere d'Ardoise  
 C ancien Moulin a papier  
 D maison, terres de la ferme de la vallee  
 E Prairie a M<sup>r</sup> de Balleroy  
 F Canal Projecte

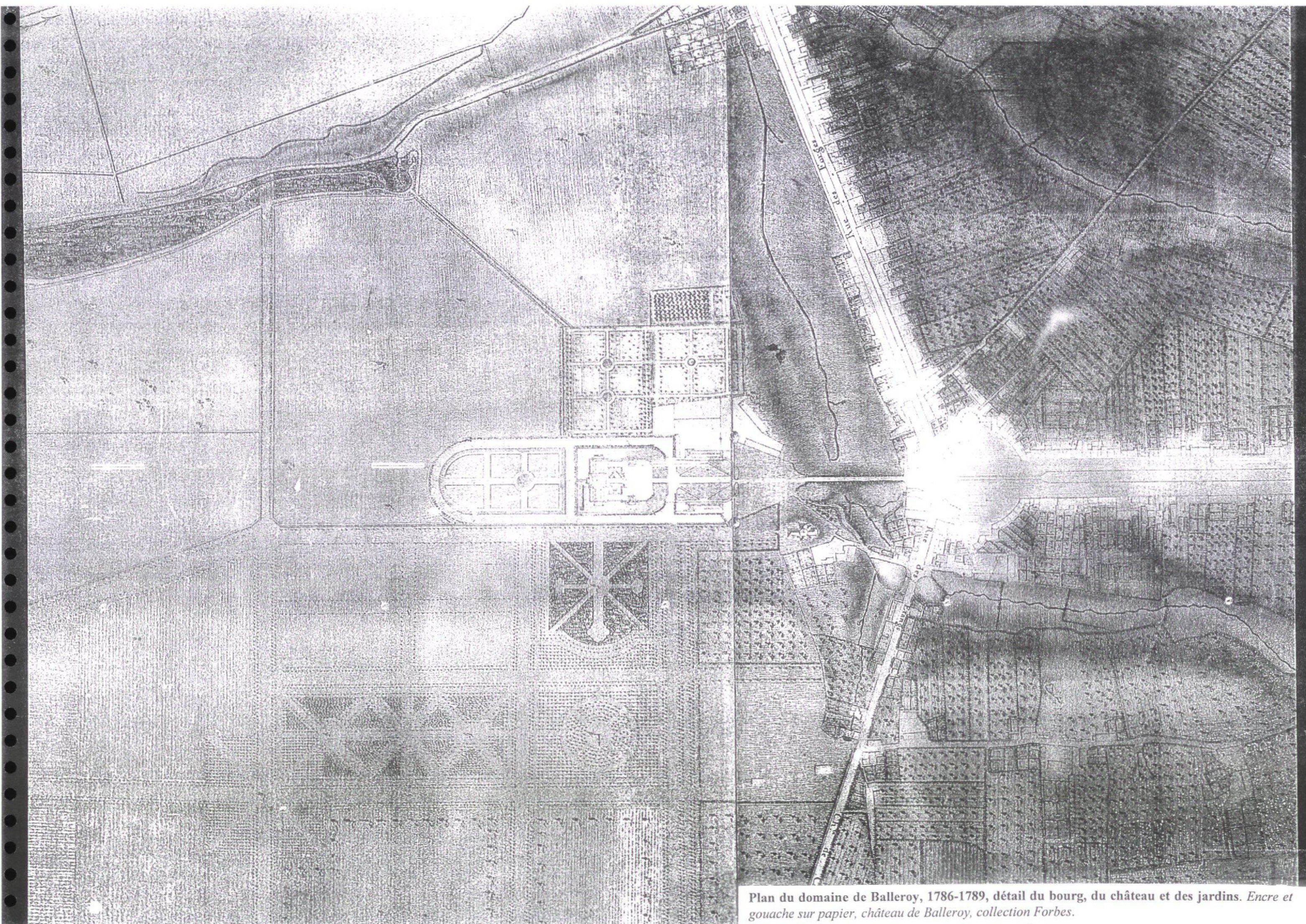


Projet pour le parc de Balleroy.  
 Encre et gouache sur papier, 1<sup>ere</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, château de Balleroy, collection Forbes.

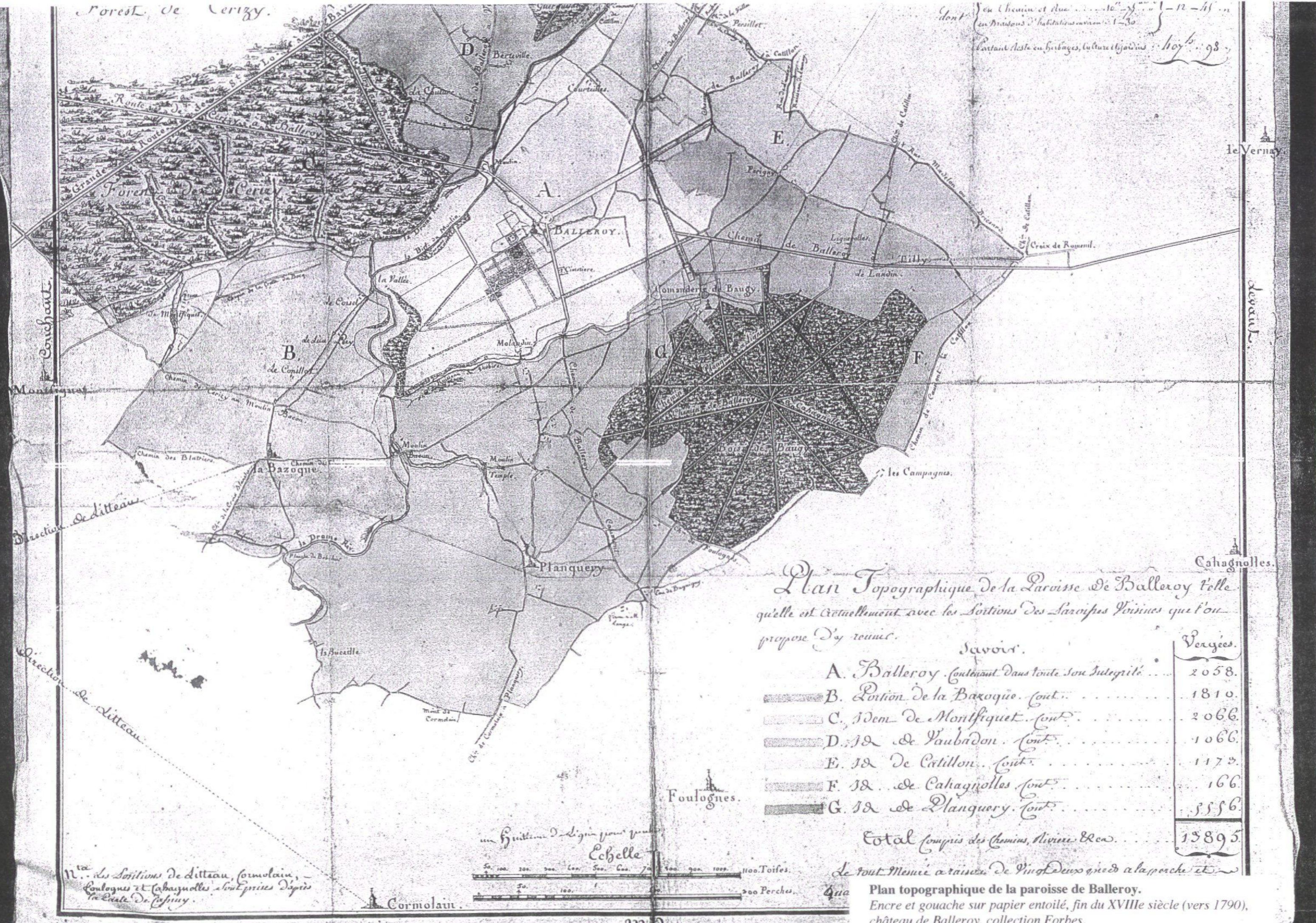




**Plan du domaine de Balleroy, 1786-1789.**  
*Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.*



Plan du domaine de Balleroy, 1786-1789, détail du bourg, du château et des jardins. Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.



dont  
 en Chevaux et Rues ... 12-15  
 en Maisons d'habitans environ ... 1-30  
 tant Aste en herbages, culture & jardins ... 10y 1/2 98

Plan Topographique de la Paroisse de Balleroy telle  
 qu'elle est actuellement avec les Sortions Des Paroisses Voisines que l'on  
 propose d'y reunir.

	Savoir.	Vergées.
A.	Balleroy. (contenant dans toute son Integrité)	2058.
B.	Portion de la Bazoquie. (cont.)	1810.
C.	Idem de Montfiquet. (cont.)	2066.
D.	Id de Vaubadon. (cont.)	1066.
E.	Id de Catillon. (cont.)	1172.
F.	Id de Cahagnolles (cont.)	166.
G.	Id de Planquery. (cont.)	5556.
Total compris des Chemins, Rivieres &c.		15895.

De tout Memie a raison de Vingt Deux quiers a la perche et

Plan topographique de la paroisse de Balleroy.  
 Encre et gouache sur papier entoilé, fin du XVIIIe siècle (vers 1790),  
 château de Balleroy, collection Forbes.

N. des Sortions de Litteau, Cormolain,  
 Foulognes et Cahagnolles prises depuis  
 la Sale de Cisy.



mdv.



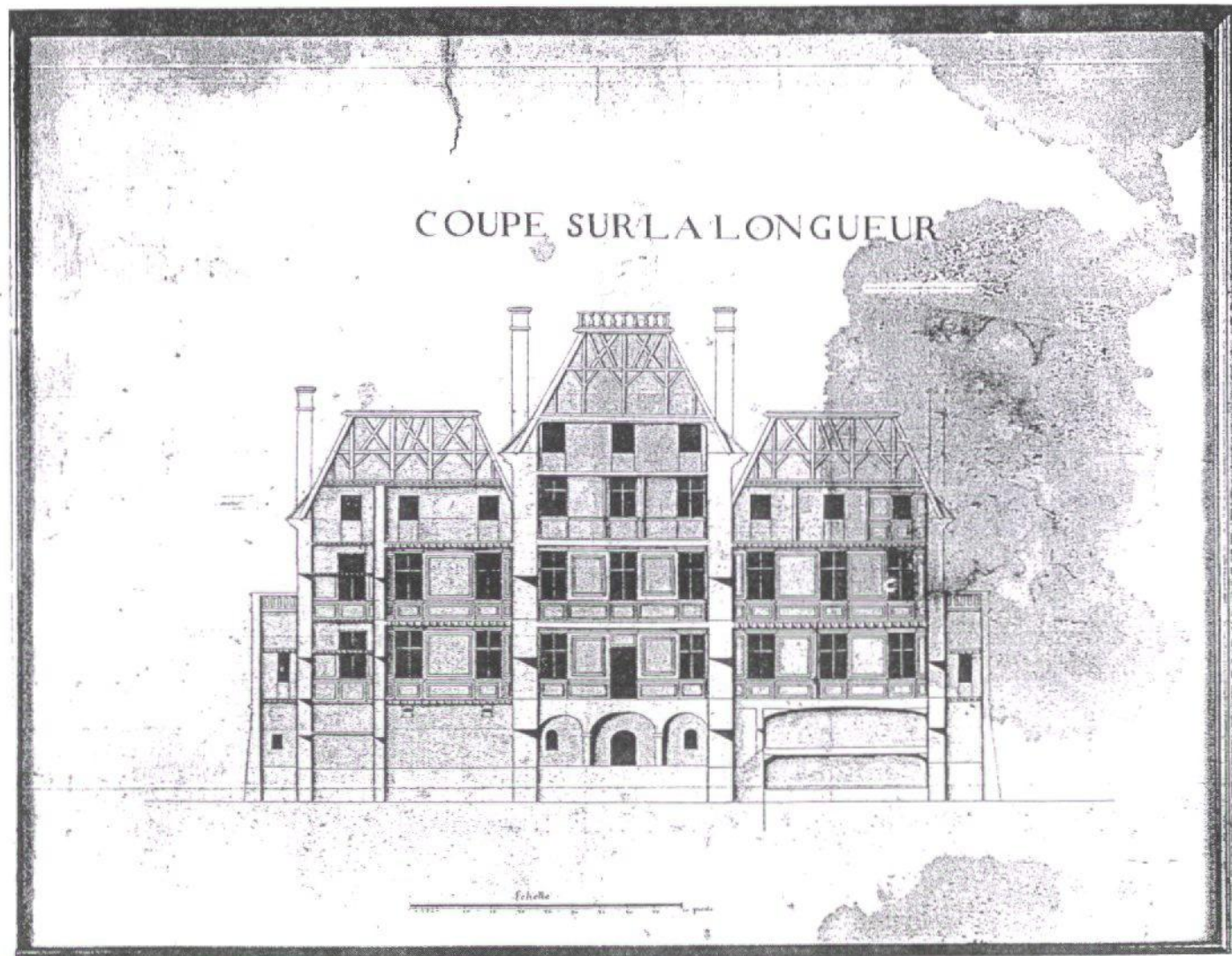


Plan d'un projet de route de Bretteville-l'Orgueilleuse à Cerisy, détail.  
Encre sur papier, XVIIIe siècle, Archives départementales du Calvados, série C, liasse 3718.



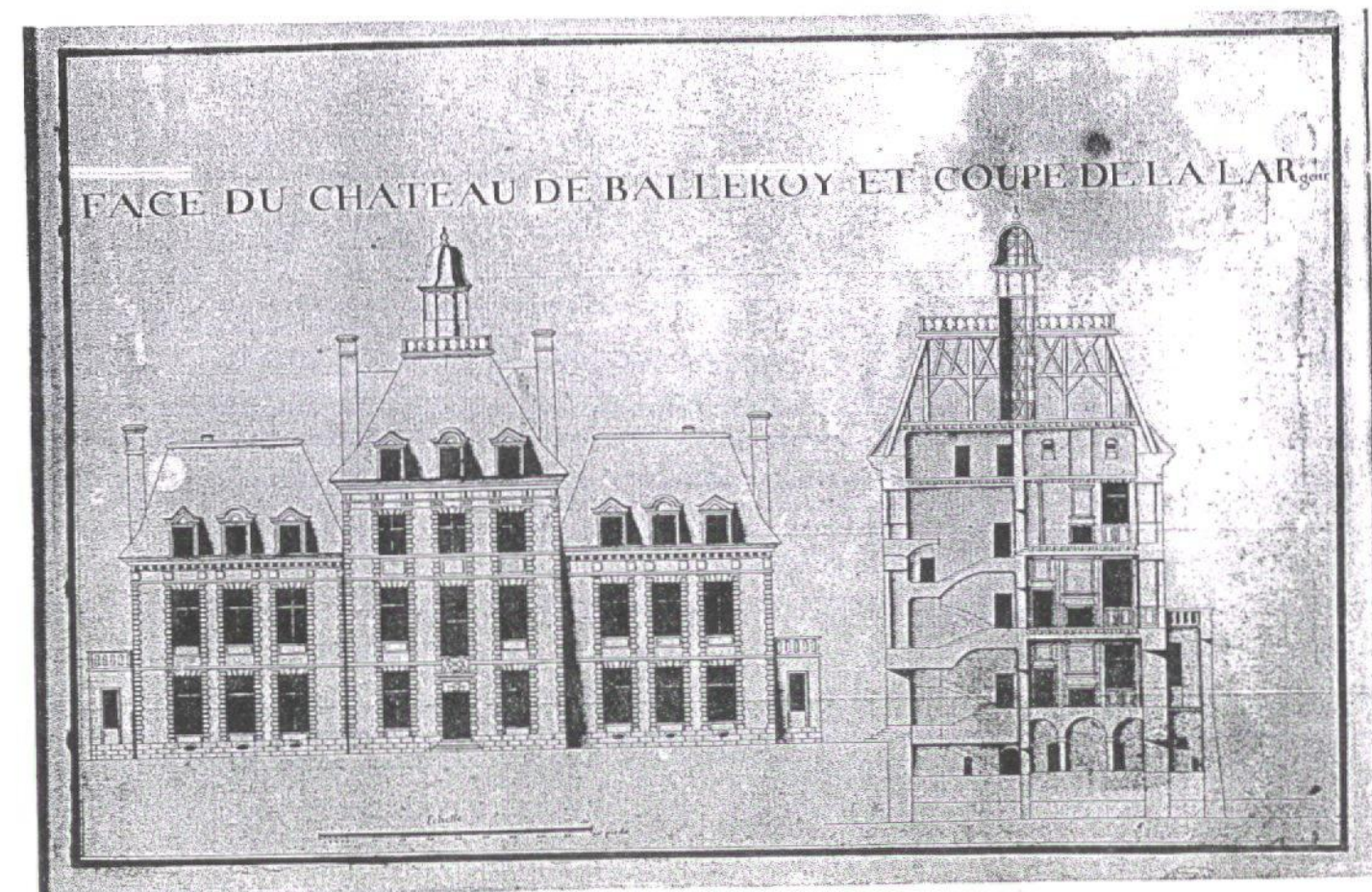
Coupe du logis principal, 18e siècle. (coll. part.).

Ph. Inv. P.CORBIERRE  
98.14.956.VB  
955.VB  
1411.VAB  
1412.VAB

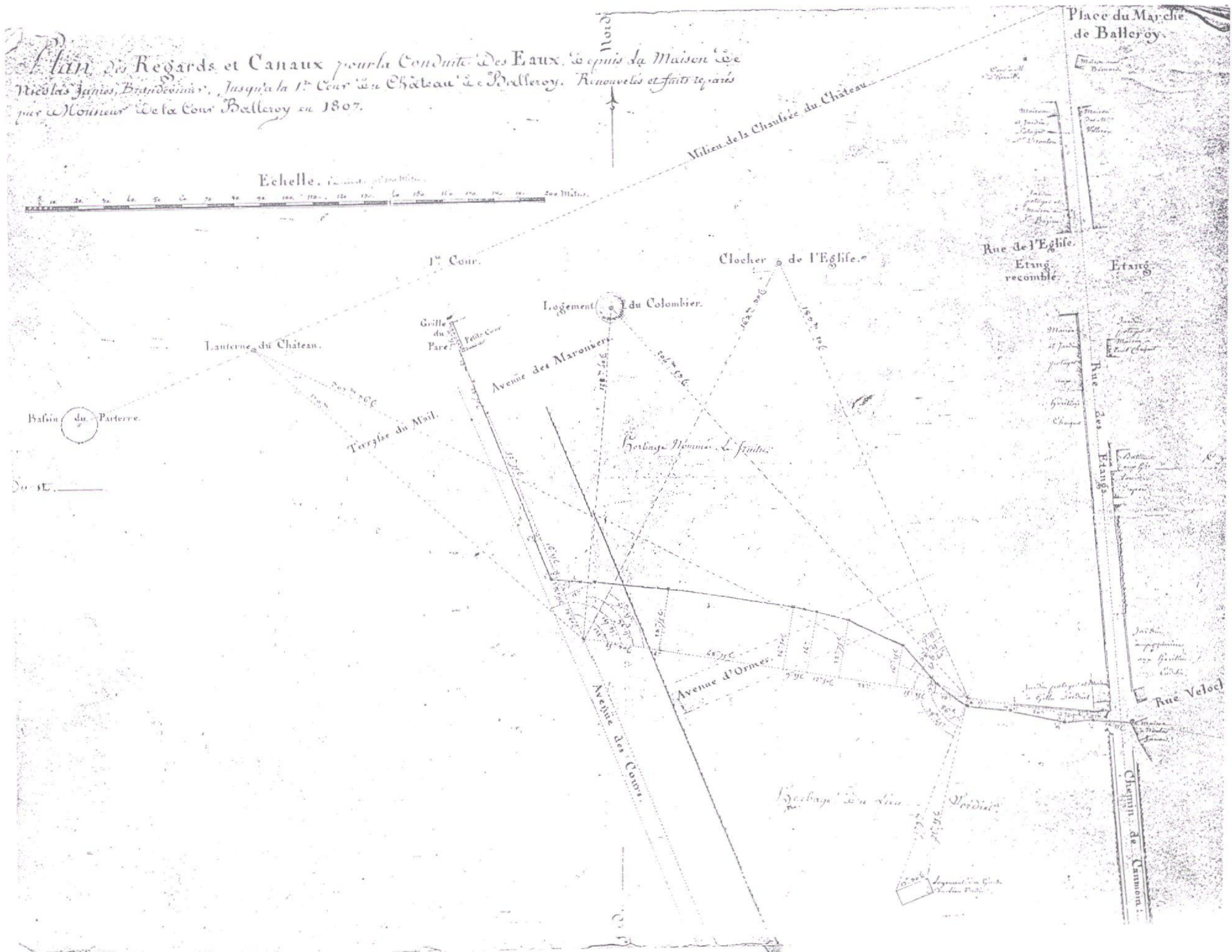
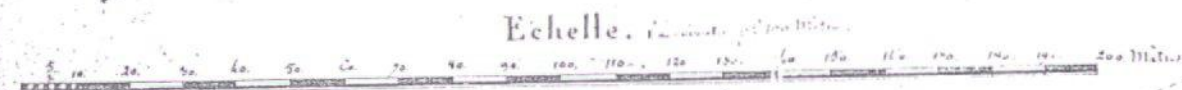
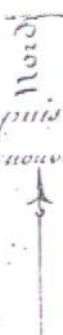


Elévation et coupe transversale, 18e siècle. (coll. part.).

Ph. Inv. P.CORBIERRE  
98.14.959.VB  
1413.VAB  
1414.VAB



*Plan des Regards et Canaux pour la Conduite des Eaux, depuis la Maison de  
Nicolas Janies, Brandedouin, Jusqua la 1<sup>re</sup> Cour du Château de Balleroy. Renouvelés et faits réparer  
par Monsieur de la Cour Balleroy en 1807.*



Plan des regards et canaux pour la conduite des eaux, 1807.  
Collection Forbes.

Plan du parc du château le long de la vallée de la Drôme, septembre 1811. (coll. part.).

Ph. Inv. P.CORBIERRE  
98.14.878.ZB  
1395.XAB

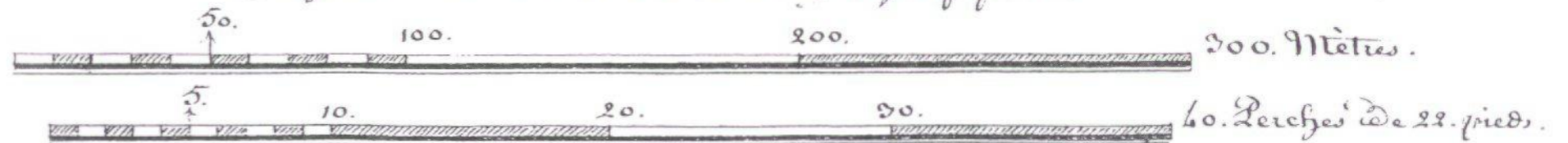


# Plan de Base de l'Aménagement Des Coupes De Bois Taillis du Parc de Balleroy.

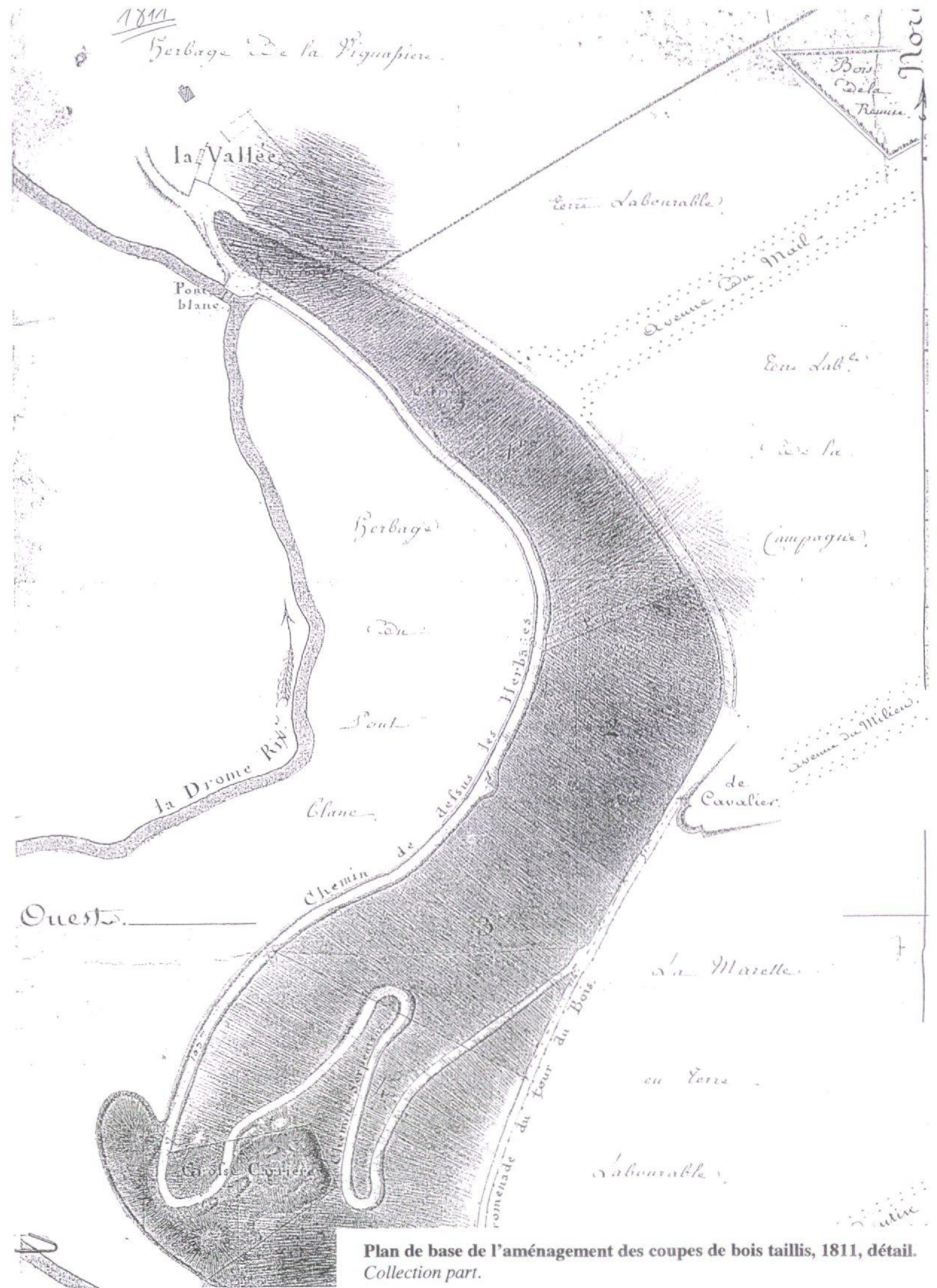
Depuis la Vallée qui de Pont Blanc jusques et compris la Carrière Docquet. Savoir:

Ordre Des Coupes.	Désignation des Coupes et Observations sur icelles.	Contenances horizontales des Ventes				
		En Nouvelle Mesure.			à 22 pieds la perche et 10000 de l'arp.	
		Hectares	Ar.	Cent.	Arpens	Cent.
1 <sup>re</sup>	De la Vallée ou Du Sout Blanc, y compris le fopé qui est au Nord-Est et la Moitié De la perche Vers le Sud-Est . . . . .	1.	21.	77.	2.	58.
2 <sup>e</sup>	Du Cavalier, y compris la Moitié De la perche Vers le Nord-Ouest . . . . .	1.	08.	28.	2.	12.
3 <sup>e</sup>	Du Pavillon Deduction faite de 6 <sup>es</sup> 60 f. ou 9 perches pour les portions du chemin serpentant au travers Des D. Bois . . . . .	1.	28.	71.	2.	52.
4 <sup>e</sup>	De la Moxette, Deduction faite de 19 <sup>es</sup> 79 f. ou 27 perches p <sup>r</sup> la Sup <sup>r</sup> Du chemin serpentant au travers Des D. Bois . . . . .	1.	21.	26.	2.	57.
5 <sup>e</sup>	De la Rivière y compris 32 <sup>es</sup> 60 f. ou 103 perches p <sup>r</sup> la Propriété et ses Dependances . . . . .	1.	69.	56.	2.	22.
6 <sup>e</sup>	Cantun y compris 15 <sup>es</sup> 32 f. ou 50 perches p <sup>r</sup> l'Escarpement De l'avenue de ce Nom et Deduction faite Du chemin Du cèdre De la Prairie . . . . .	1.	00.	26.	1.	96.
7 <sup>e</sup>	De la Cascade ou Des Platanes y compris la portion Du chemin Des Enfants . . . . .	1.	02.	15.	2.	11.
8 <sup>e</sup>	De Rihou y compris la portion Du chemin Des Enfants ainsi que les fopés qui en dependent . . . . .	1.	01.	12.	1.	98.
9 <sup>e</sup>	Du Verbiere y compris la portion Du chemin Des Enfants ainsi que les fopés qui en dependent . . . . .	1.	28.	66.	2.	71.
Total . . . . .		11.	11.	88.	21.	77.

Echelle De un à 158 toises ou De deux dignes p<sup>r</sup> perche.



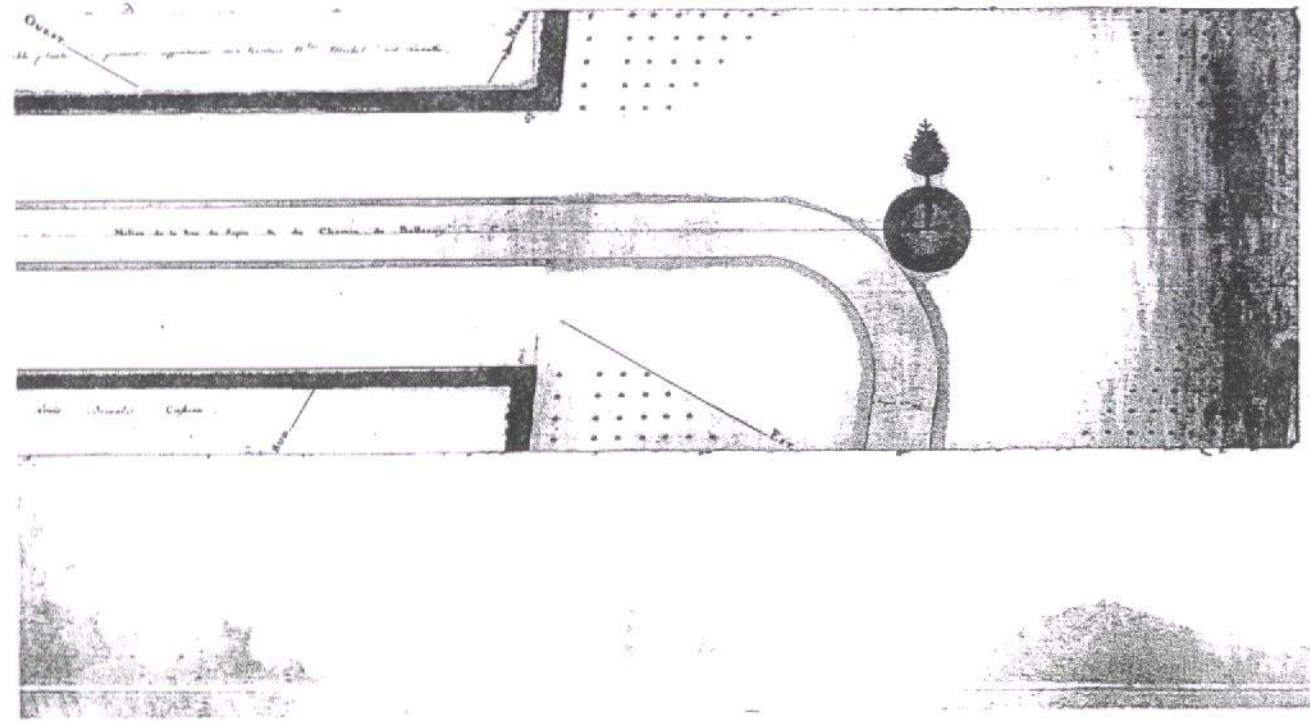
Le tout certifié exact et véritable par Moi Arpentier  
 Foréal De Dayeux.

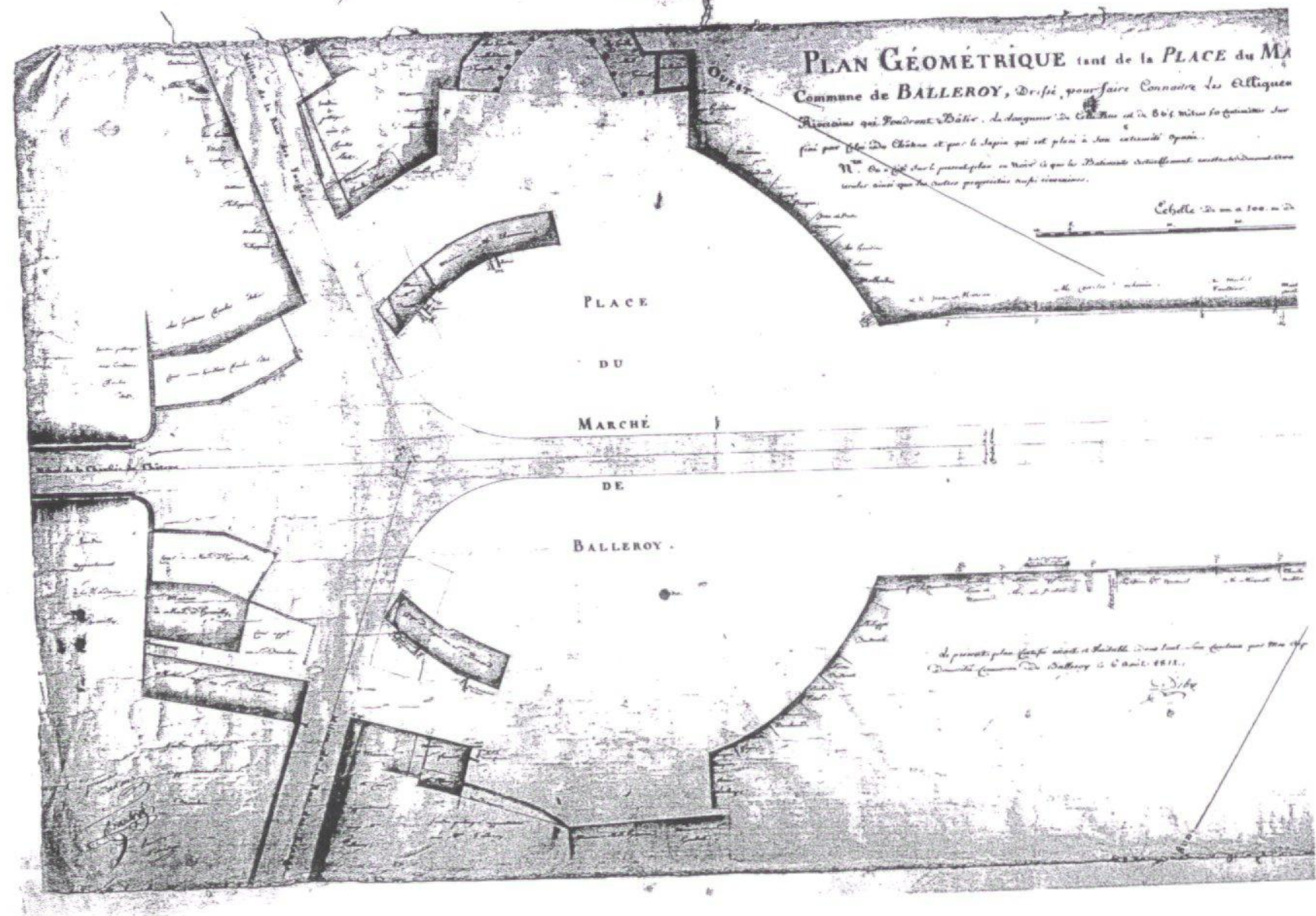


Plan de base de l'aménagement des coupes de bois taillis, 1811, détail.  
Collection part.

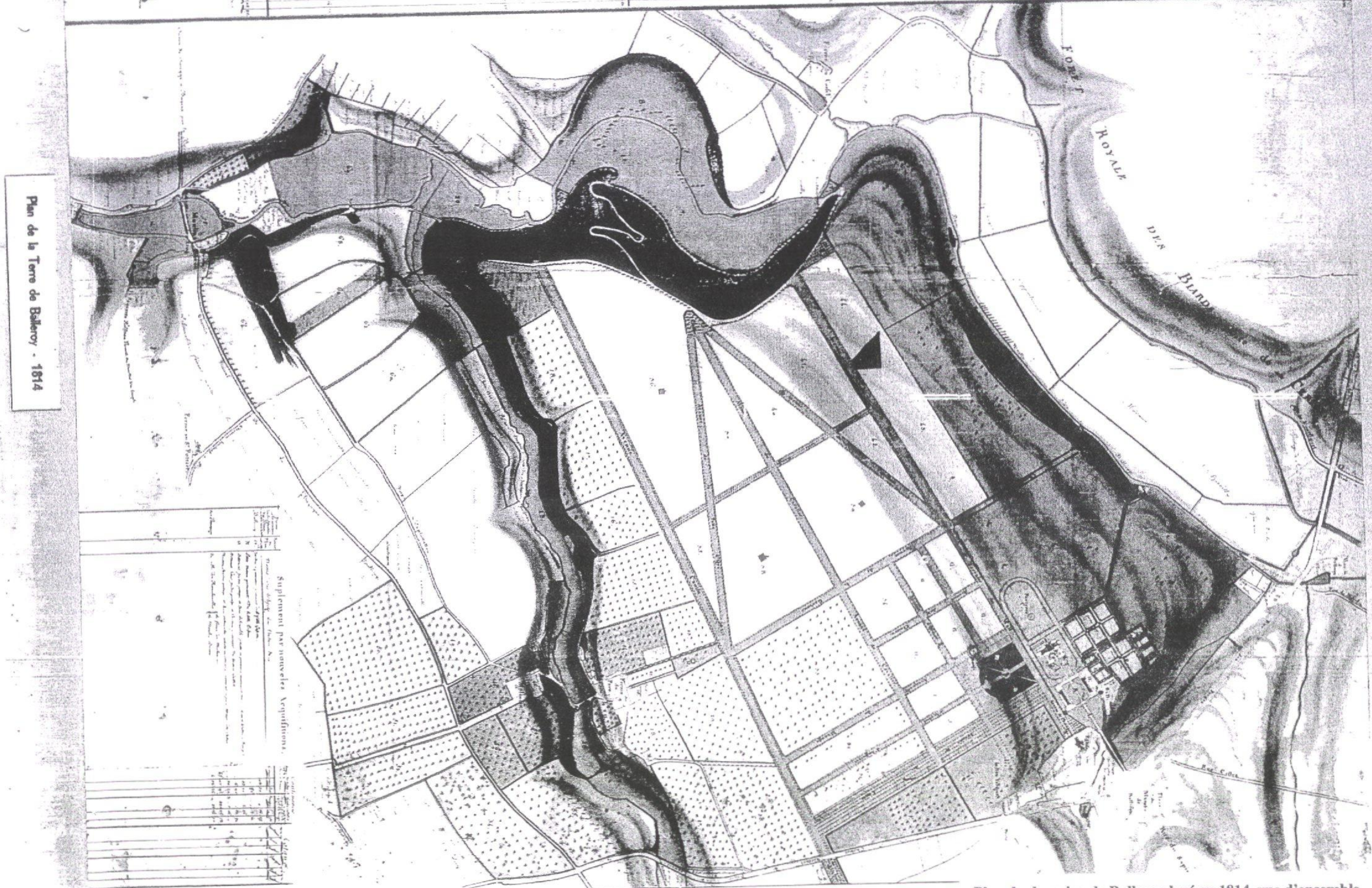
Plan de la place du Marché et de la rue du Sapin,  
1812 (A.D. Calvados, 165 EDT 86).

Ph. Inv. P.CORBIERRE  
98.14.844.ZB





Plan géométrique de la place du marché et de la rue du Sapin, 1812.  
 Archives Départementales du Calvados, 165 EDT 86.

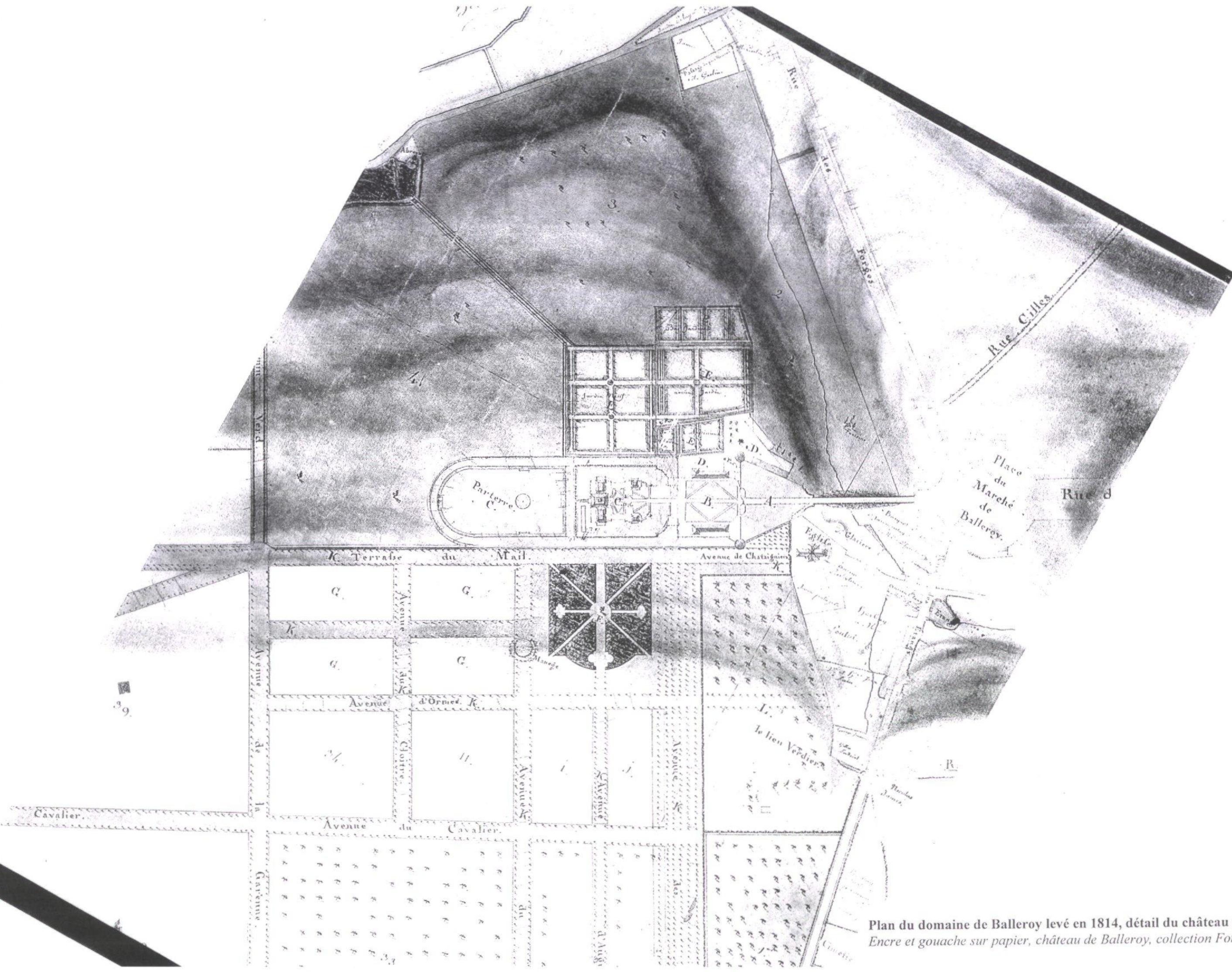


Plan de la Terre de Balleroy - 1814

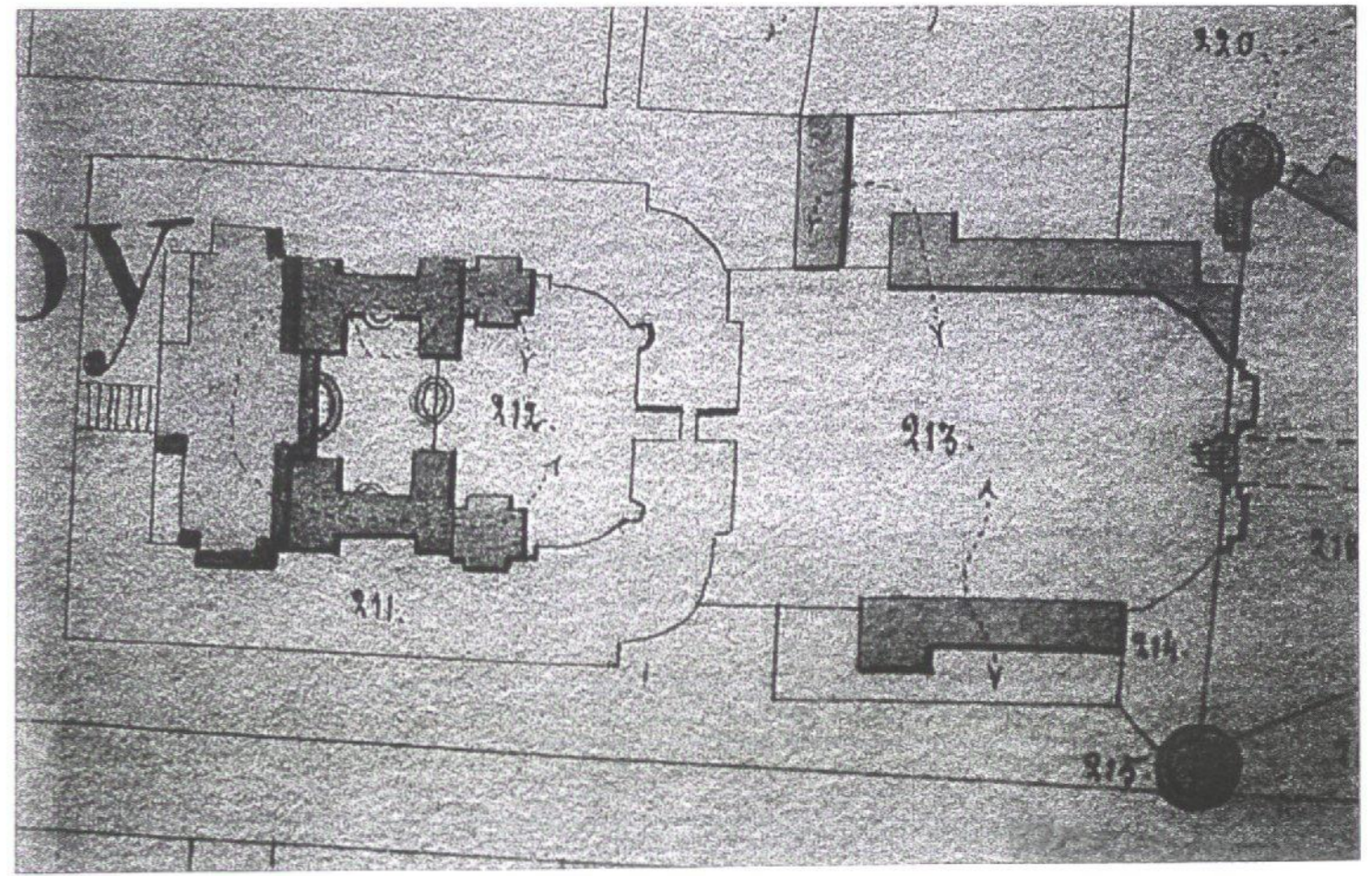
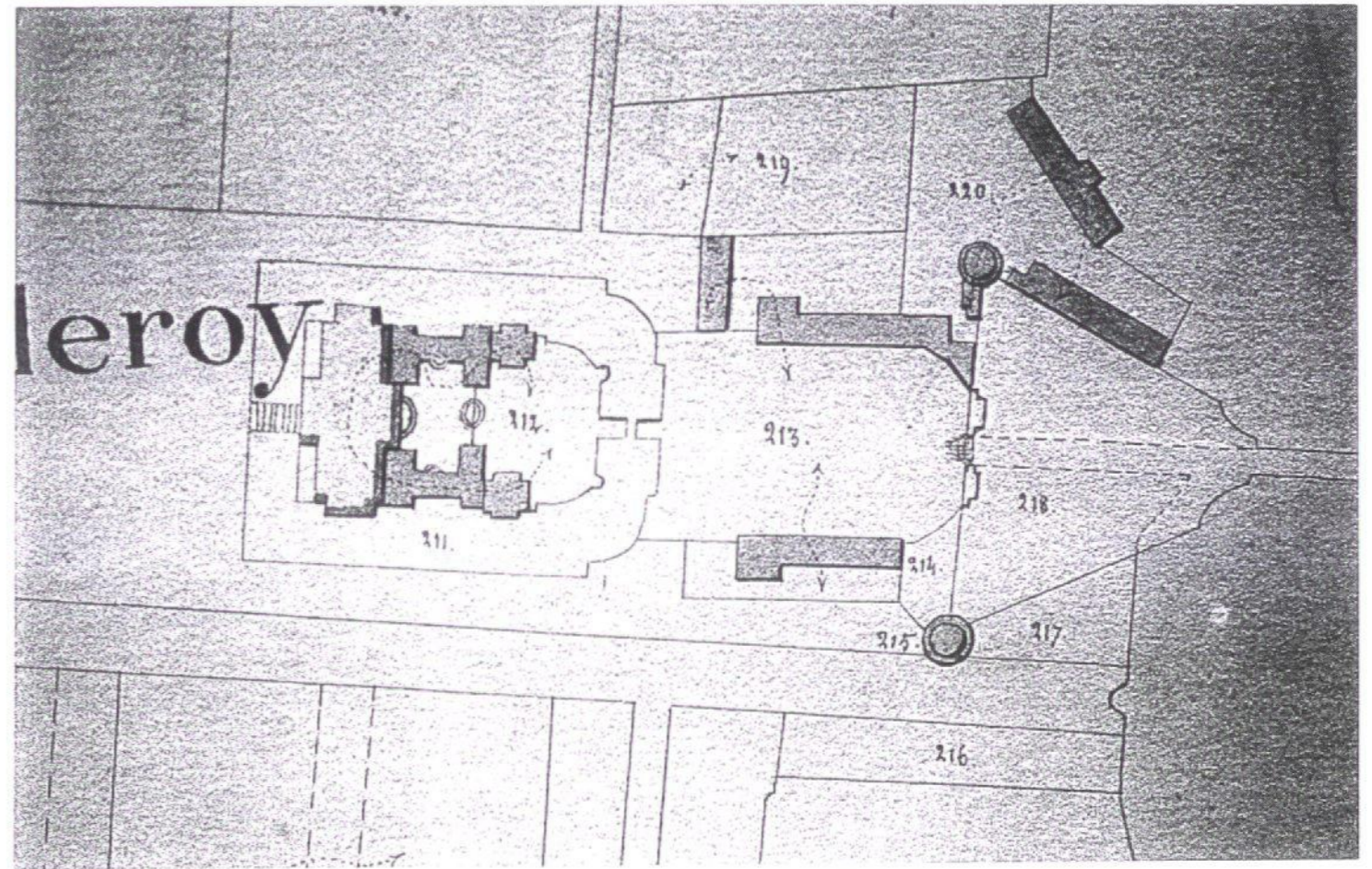
Supplément par nouvelles Acquisitions.  
Les parcelles qui ont été acquises par le Roi, sont indiquées par des points.  
Les parcelles qui ont été acquises par le Seigneur, sont indiquées par des traits.  
Les parcelles qui ont été acquises par le Seigneur, sont indiquées par des traits.  
Les parcelles qui ont été acquises par le Seigneur, sont indiquées par des traits.

Plan du domaine de Balleroy levé en 1814, vue d'ensemble.  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.





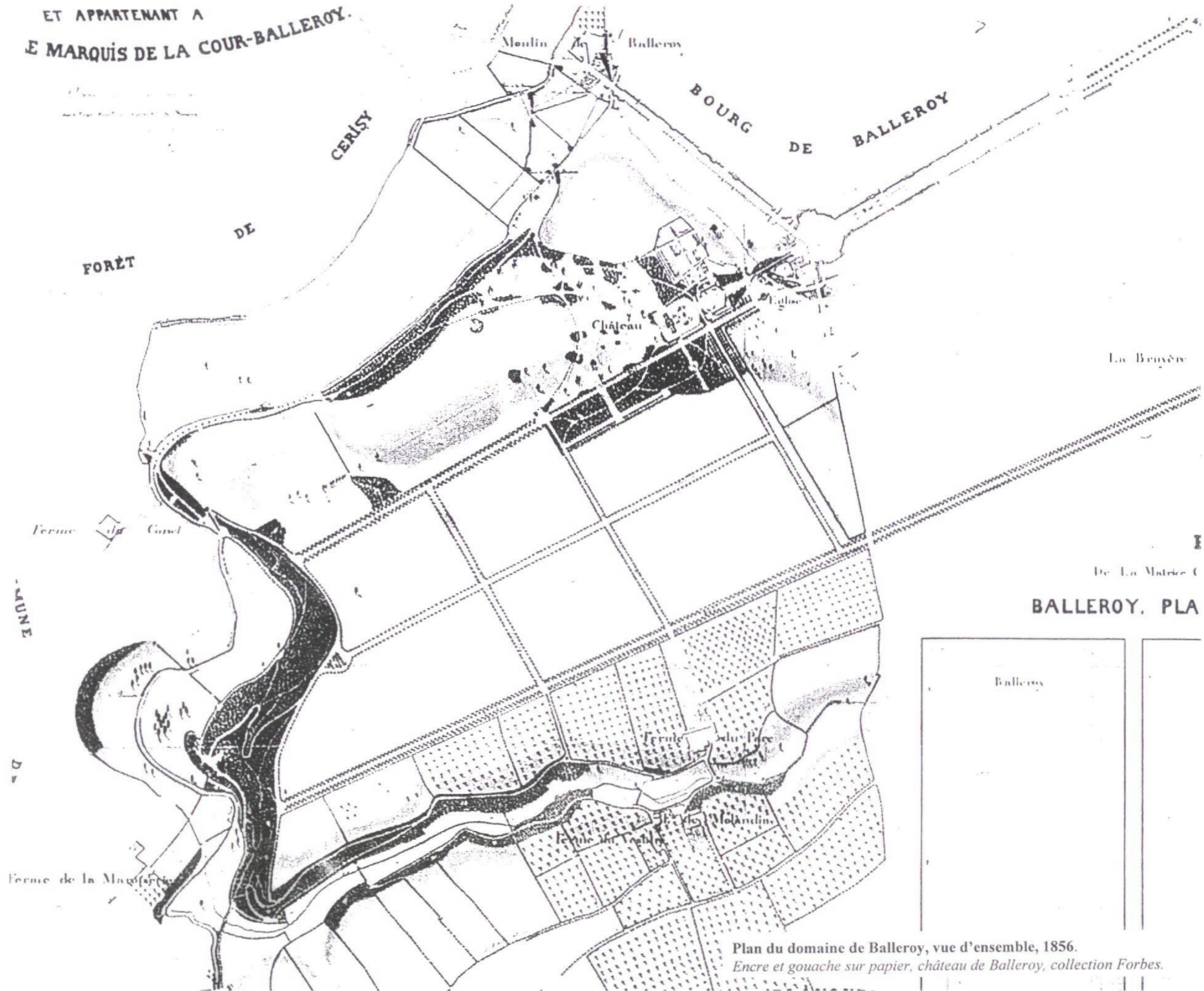
Plan du domaine de Balleroy levé en 1814, détail du château et des jardins.  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.



Cadastre de 1831, bourg de Balleroy.  
Cl. M.H Since, Archives Départementales du Calvados.

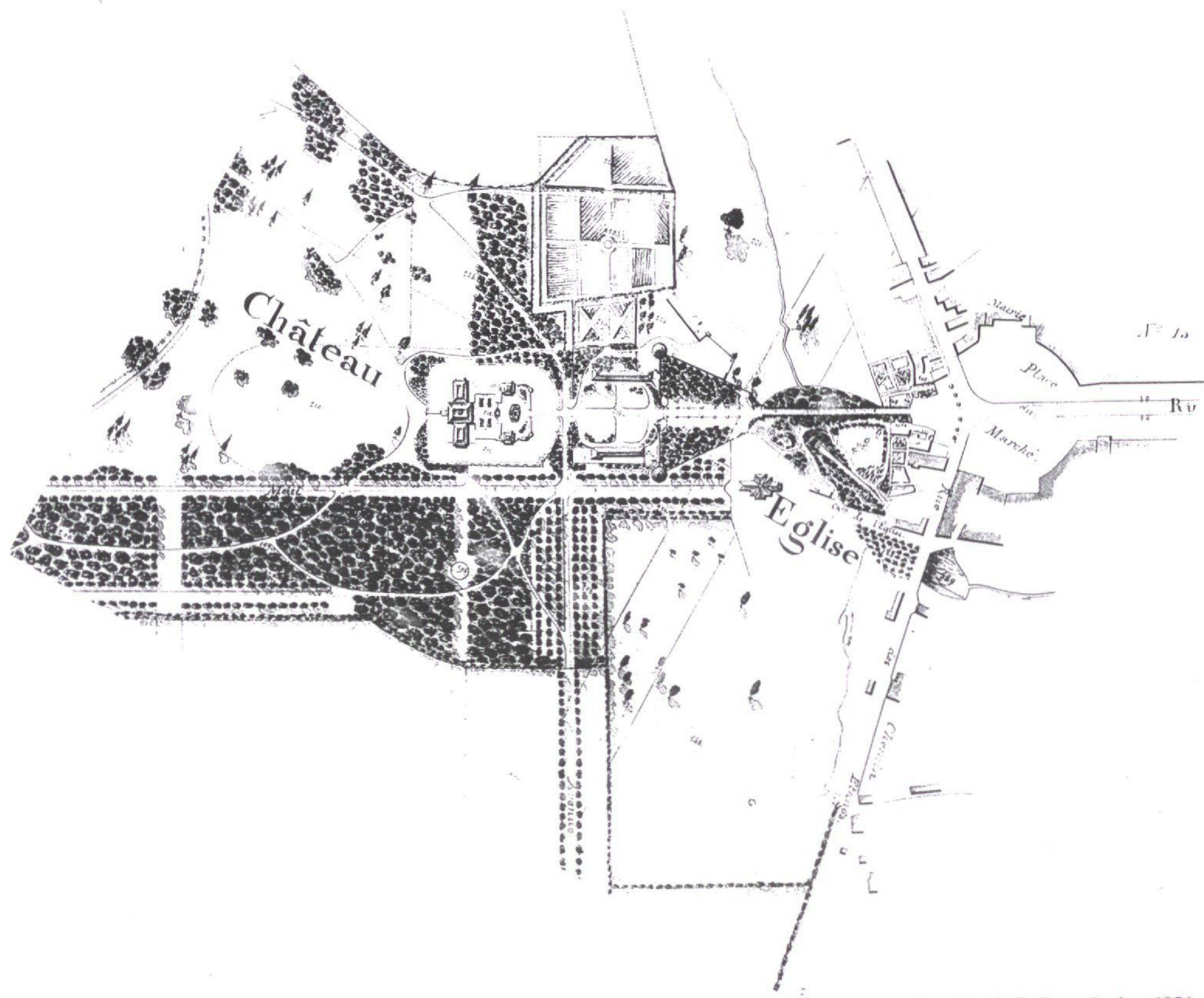
Cadastre de 1831, détail du château  
Cl. M.H Since, Archives Départementales du Calvados.

ET APPARTENANT A  
LE MARQUIS DE LA COUR-BALLEROY.

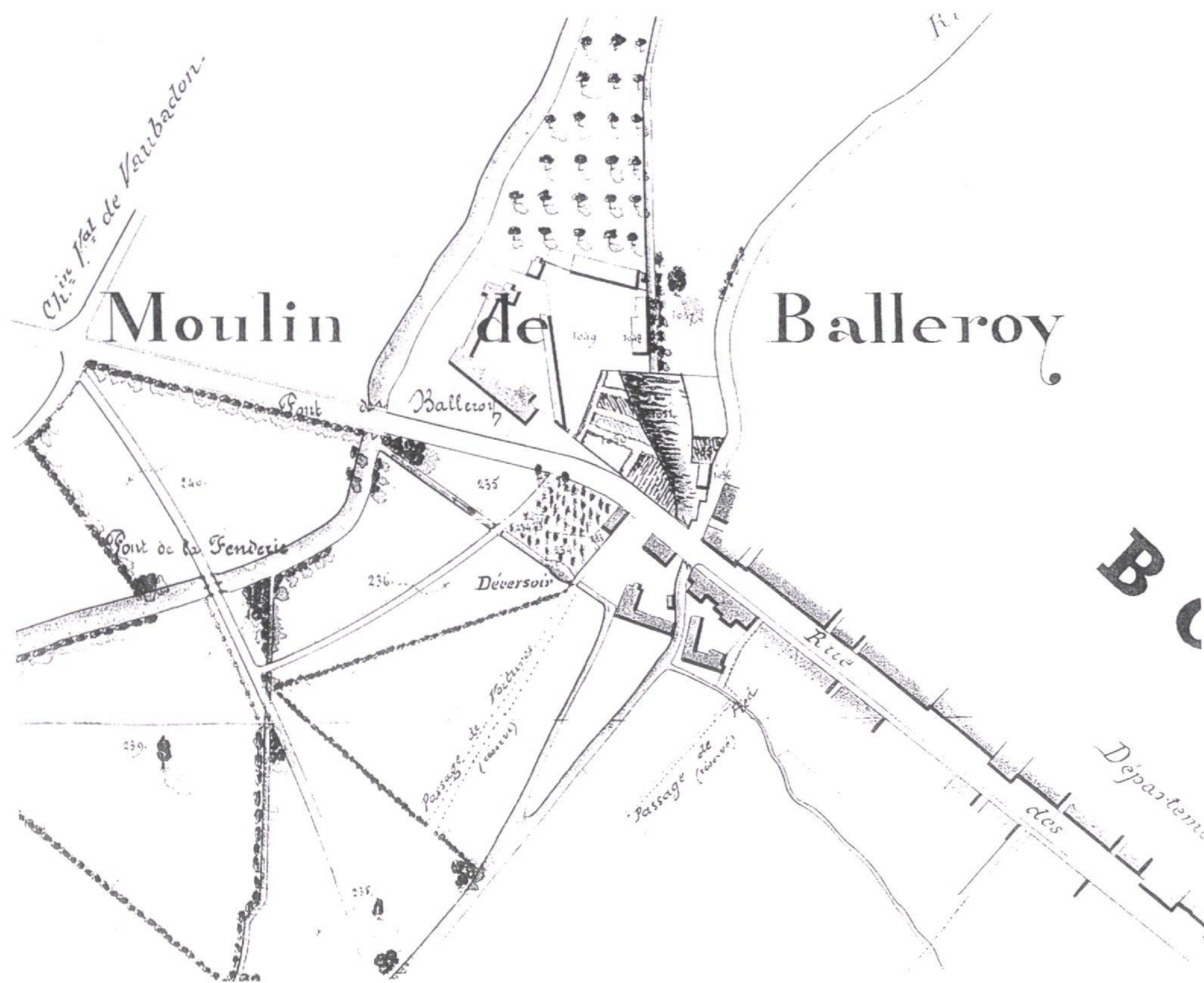


BALLEROY, PLA

Plan du domaine de Balleroy, vue d'ensemble, 1856.  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.

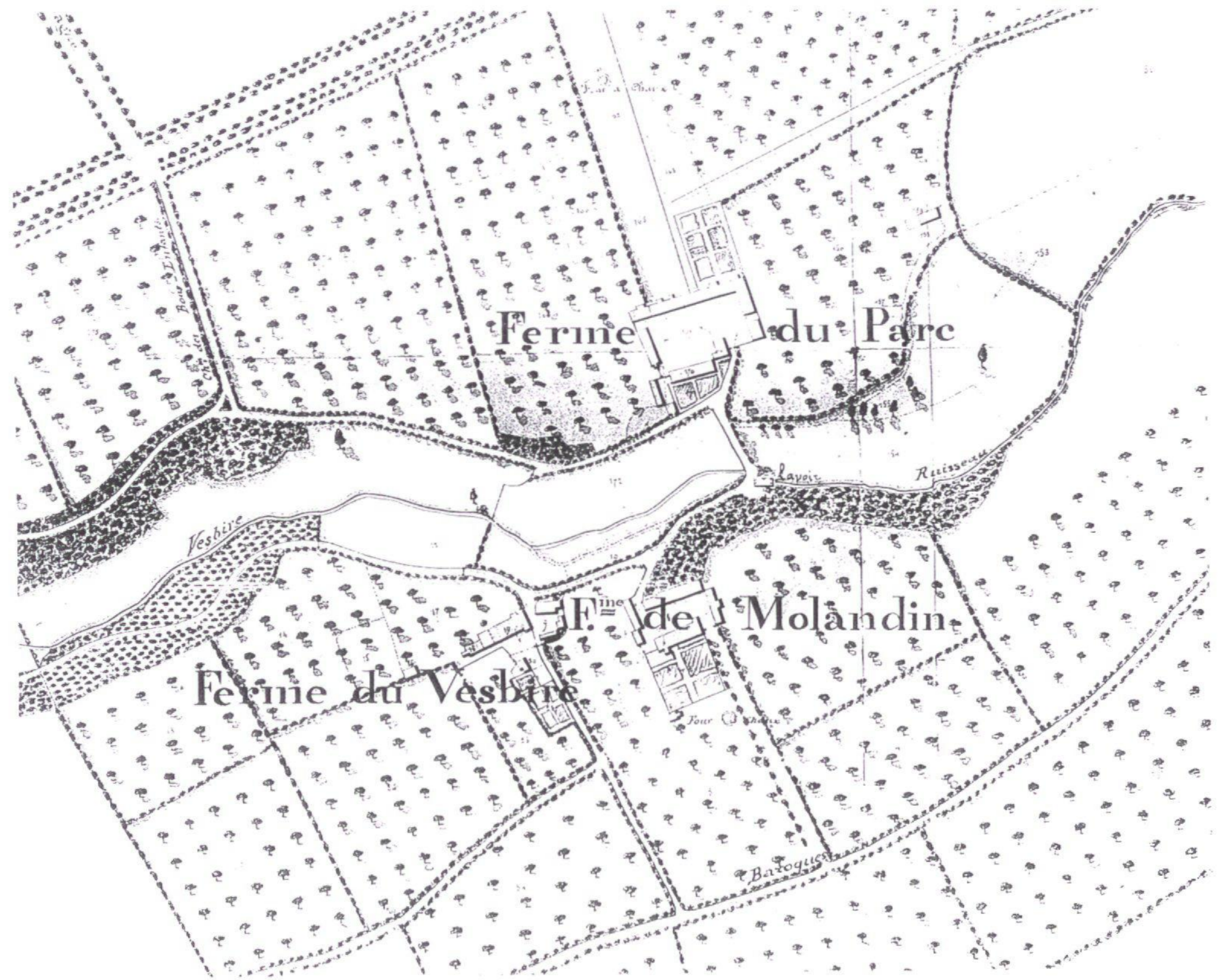


Plan du domaine de Balleroy levé en 1856, détail du château et des jardins.  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.



1856

Plan du domaine de Balleroy, levé en 1856, détail du moulin.  
 Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.



1856.

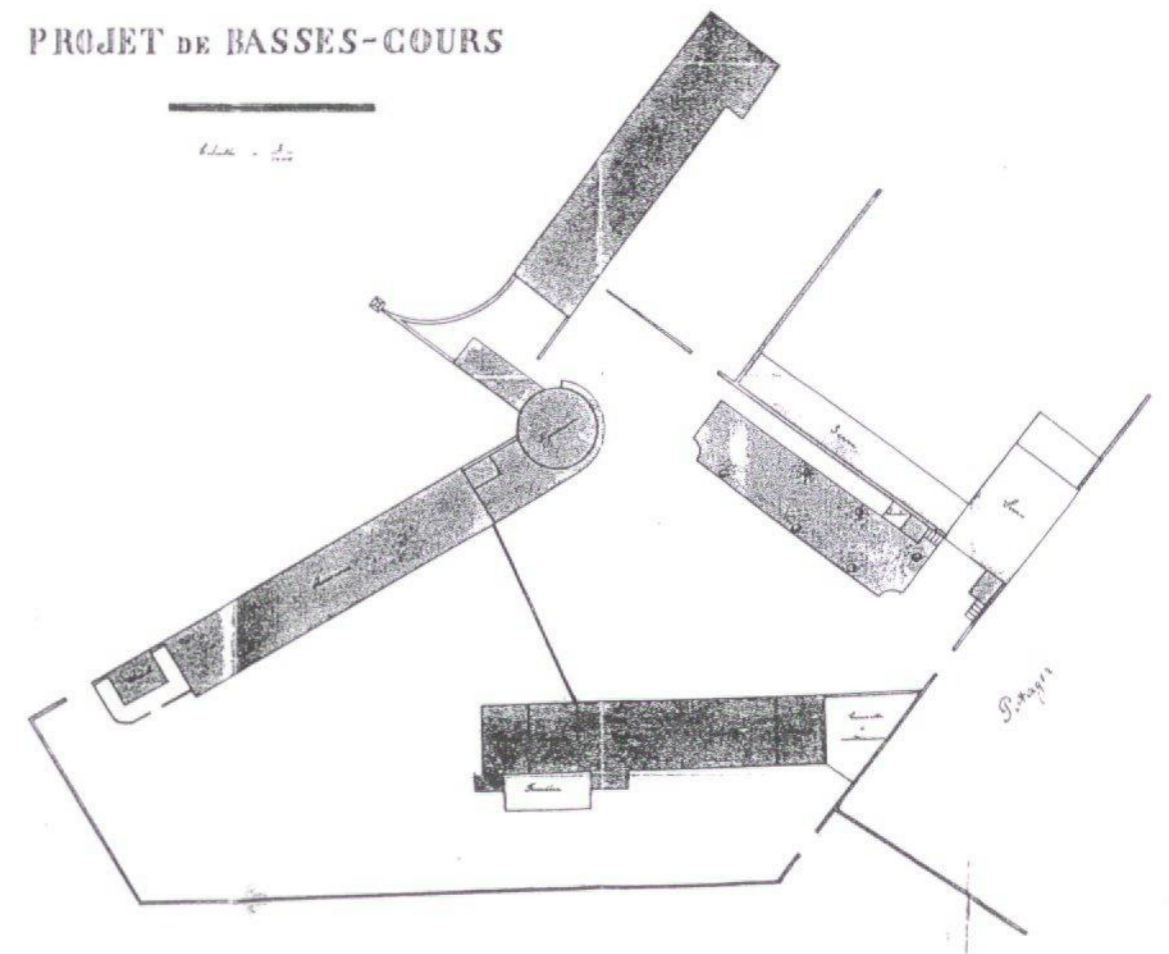
Plan du domaine de Balleroy, levé en 1856, détail des fermes  
(Ferme du Parc, ferme du Vesbire, Ferme de Molandin).  
Encre et gouache sur papier, château de Balleroy, collection Forbes.

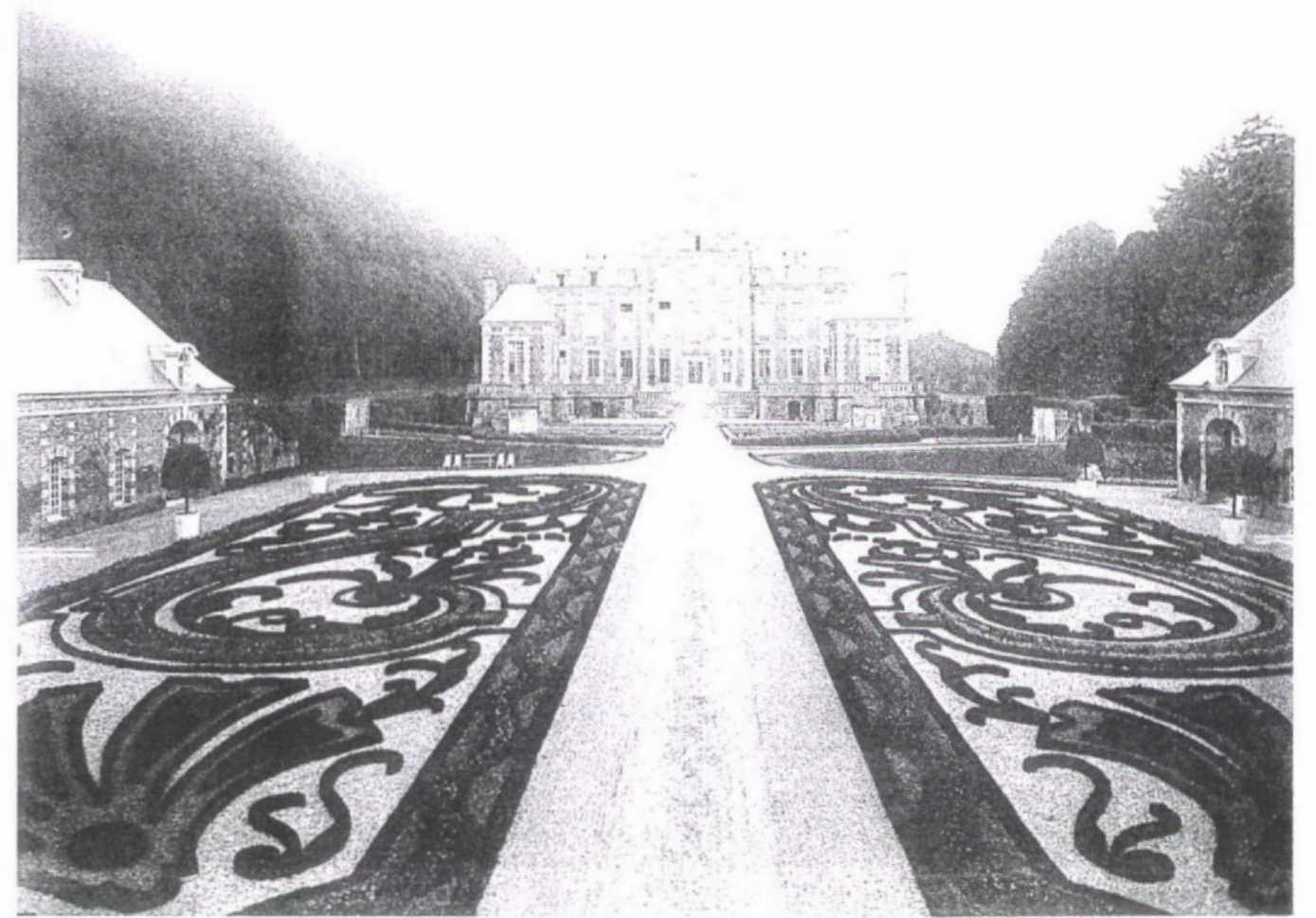
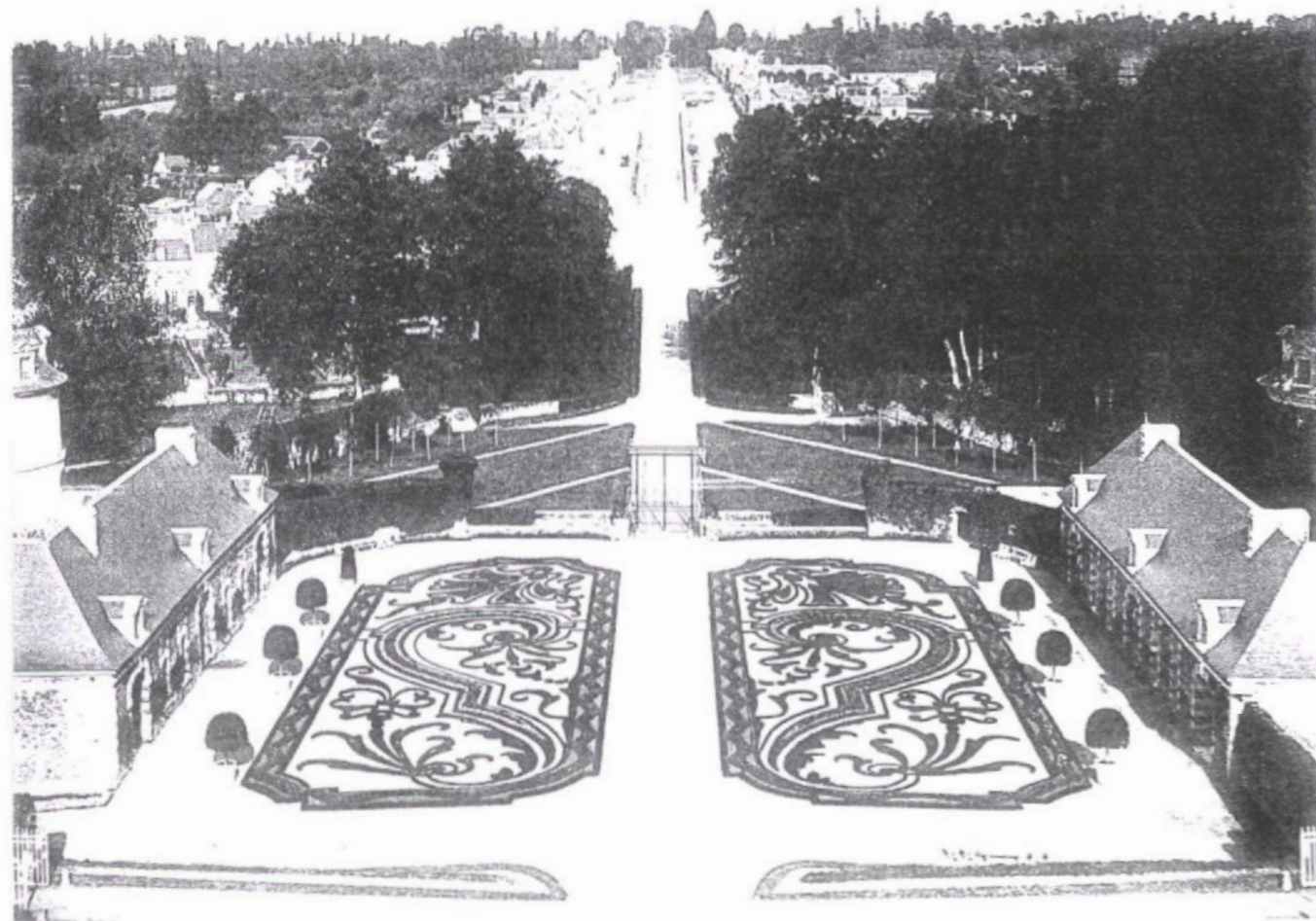
Projet d'aménagement de la basse-cour et des  
communs, fin 19e siècle. (coll. part.).

Ph. Inv. F. CORBIERRE  
98.14.909.ZB

# BALLEROY

## PROJET DE BASSES-COURS





**Balleroy, Achille Duchêne, 1902.**  
*Le style Duchêne, éditions du Labyrinthe.*

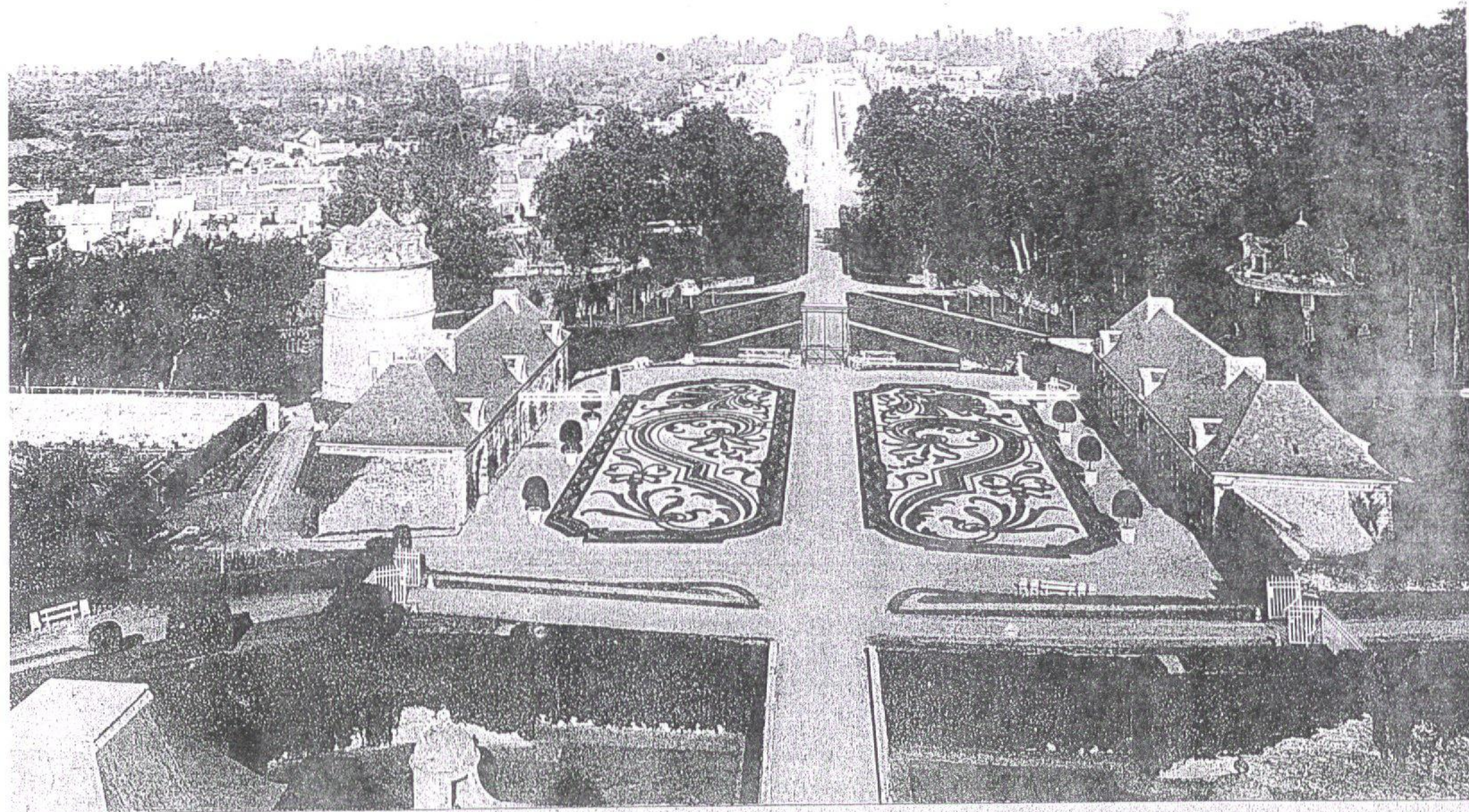


château.

41. Châteaux du Calvados

A. D.

9. Château de BALLEROY. Vue des jardins et du bourg



10 - Même ensemble vu des fenêtres du château.

Département : CALVADOS  
Localité : BALLEROY  
Edifice : Château

CLICHÉ P. COLAS



I - Allée conduisant au château (vue de l'ouest)  
avec grand dégagement de perspective

Département : CALVADOS  
Localité BALLEROY  
Edifice Château



23 - Grande pelouse au devant de la façade Ouest.



24 - Allée au Sud de la pelouse conduisant à l'église.

Département : CALVADOS  
Localité BALLEROY  
Edifice Château



25 - Allée bordant la pelouse en direction du Sud-Ouest.

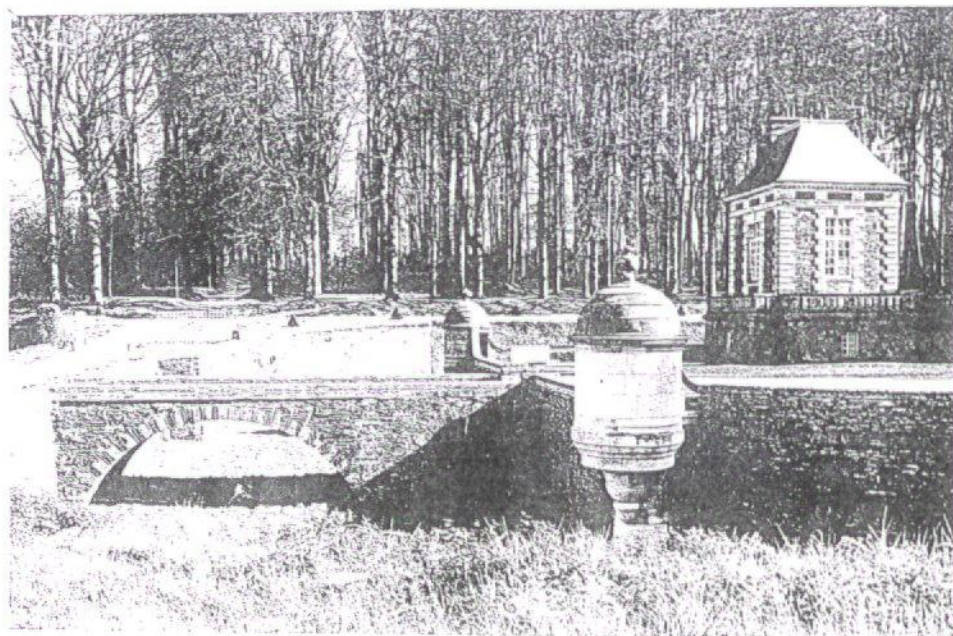


26 - Herbage (parcelle 209)

Département : CALVADOS  
Localité : BALLEROY  
Edifice : Château.

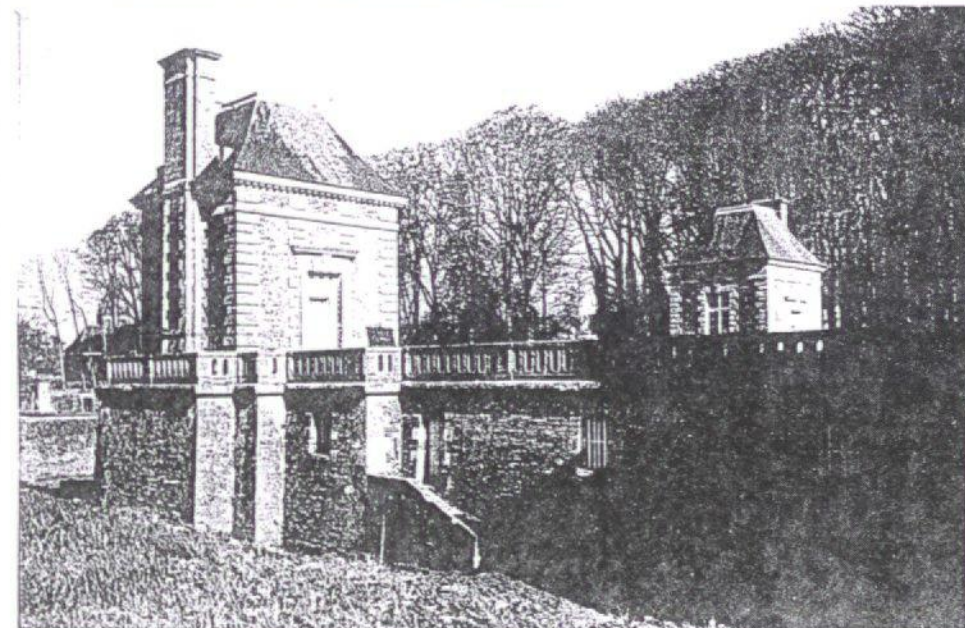


11 - Tour des communs, côté Nord.

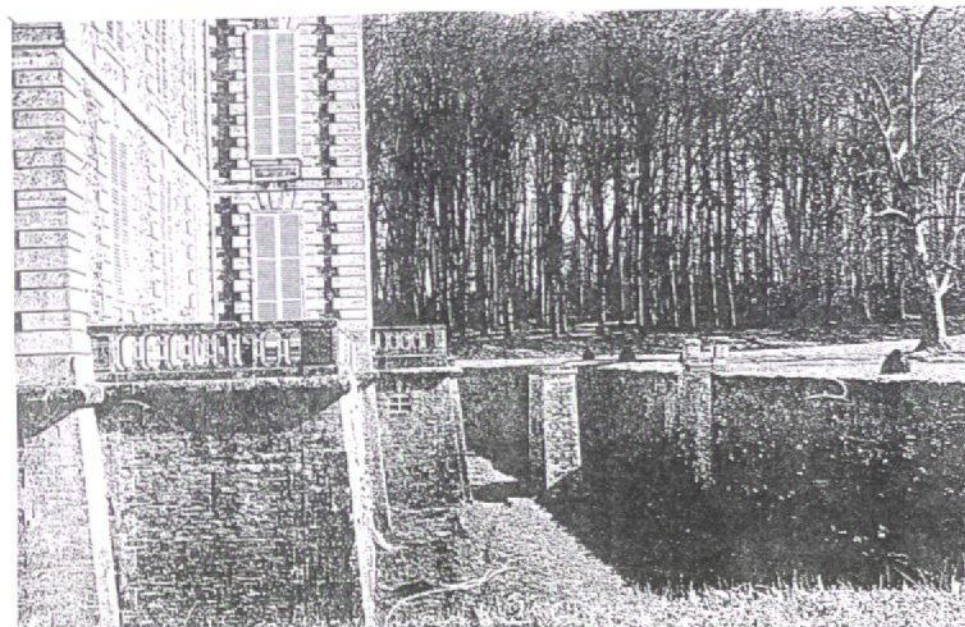


12 - Pont, petites échauguettes et pavillon de la terrasse basse.

Département : CALVADOS  
Localité : BALLEROY  
Edifice : Château .



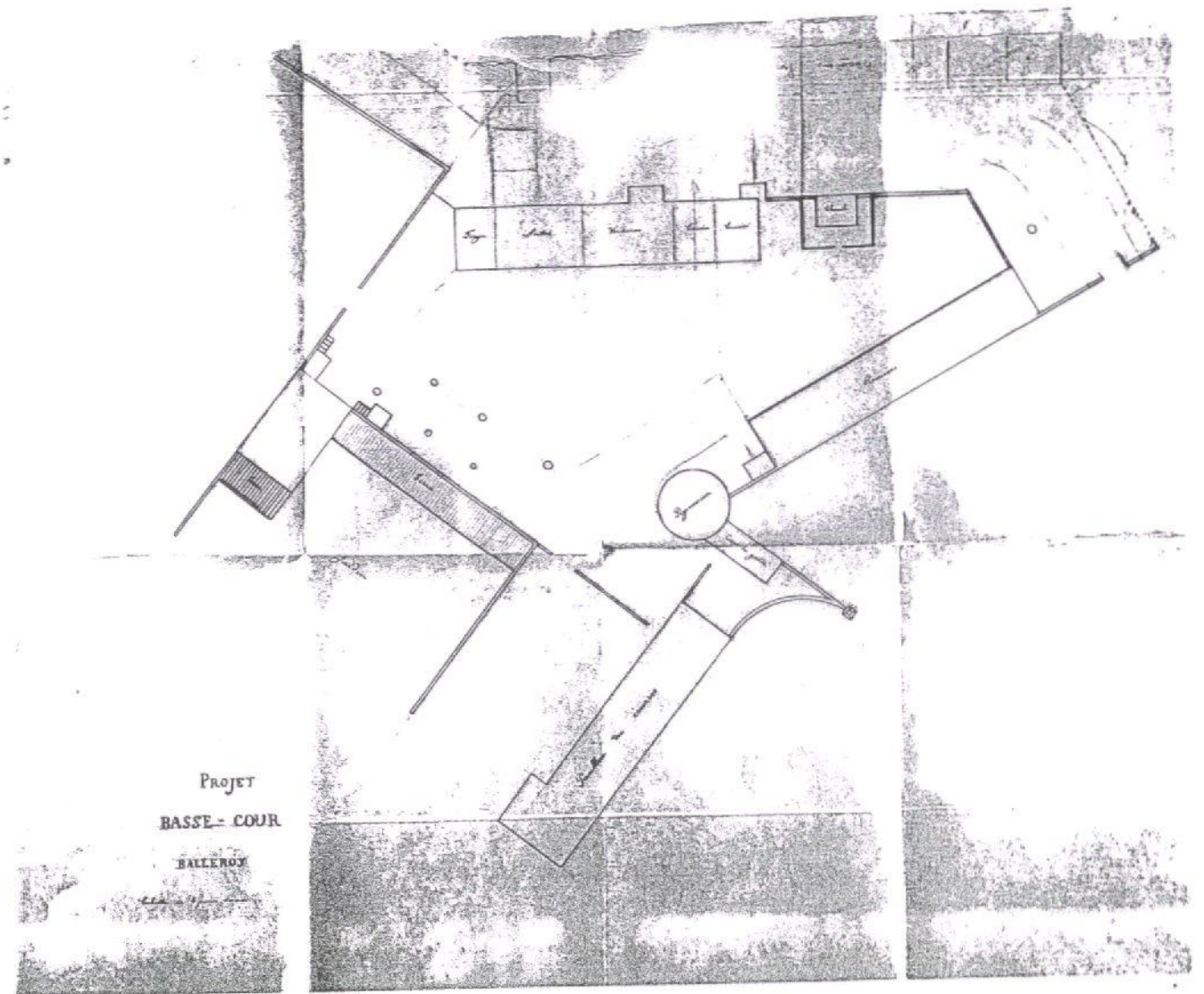
17 - Terrasse basse. Pavillons Nord et Sud.

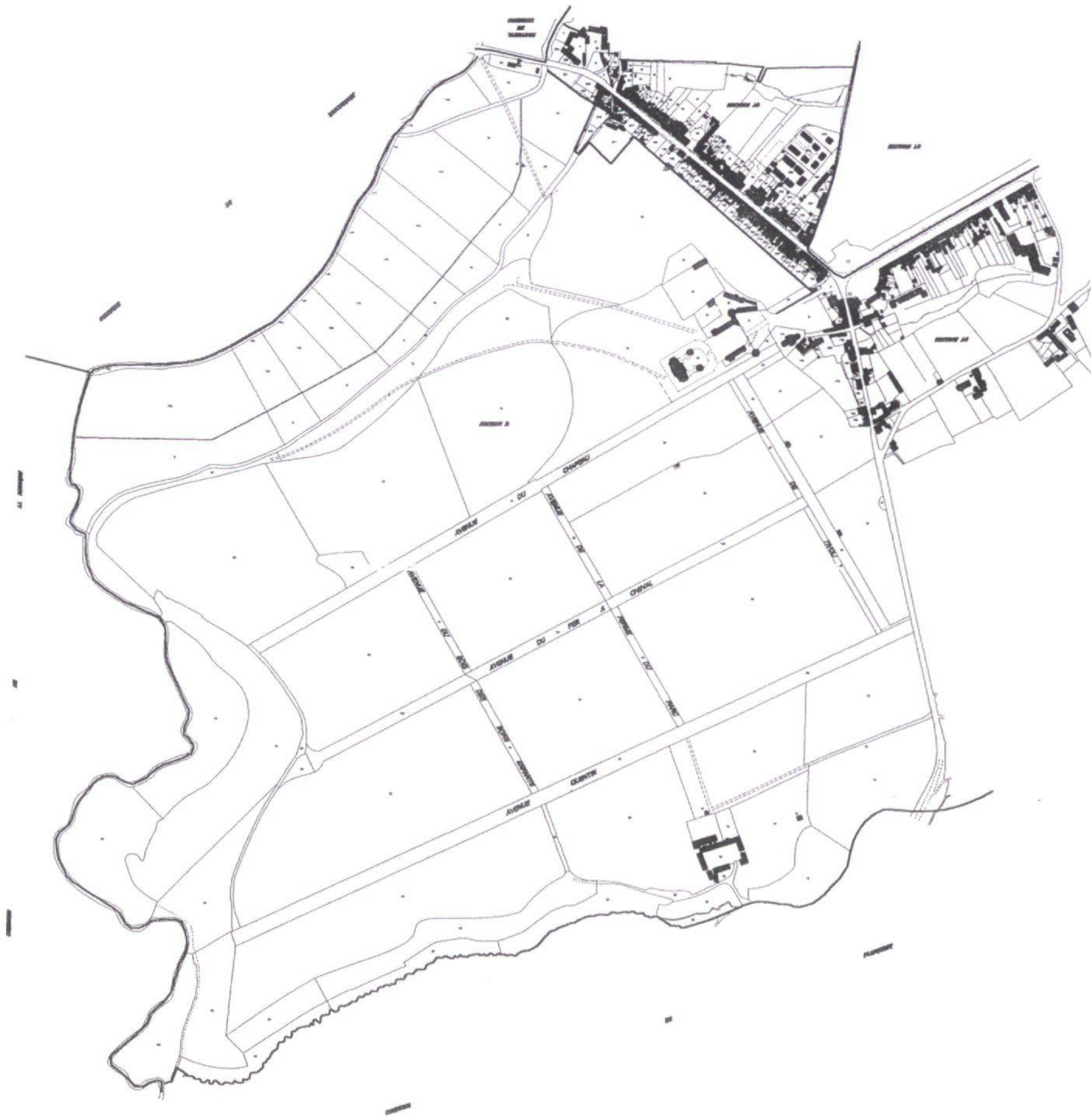


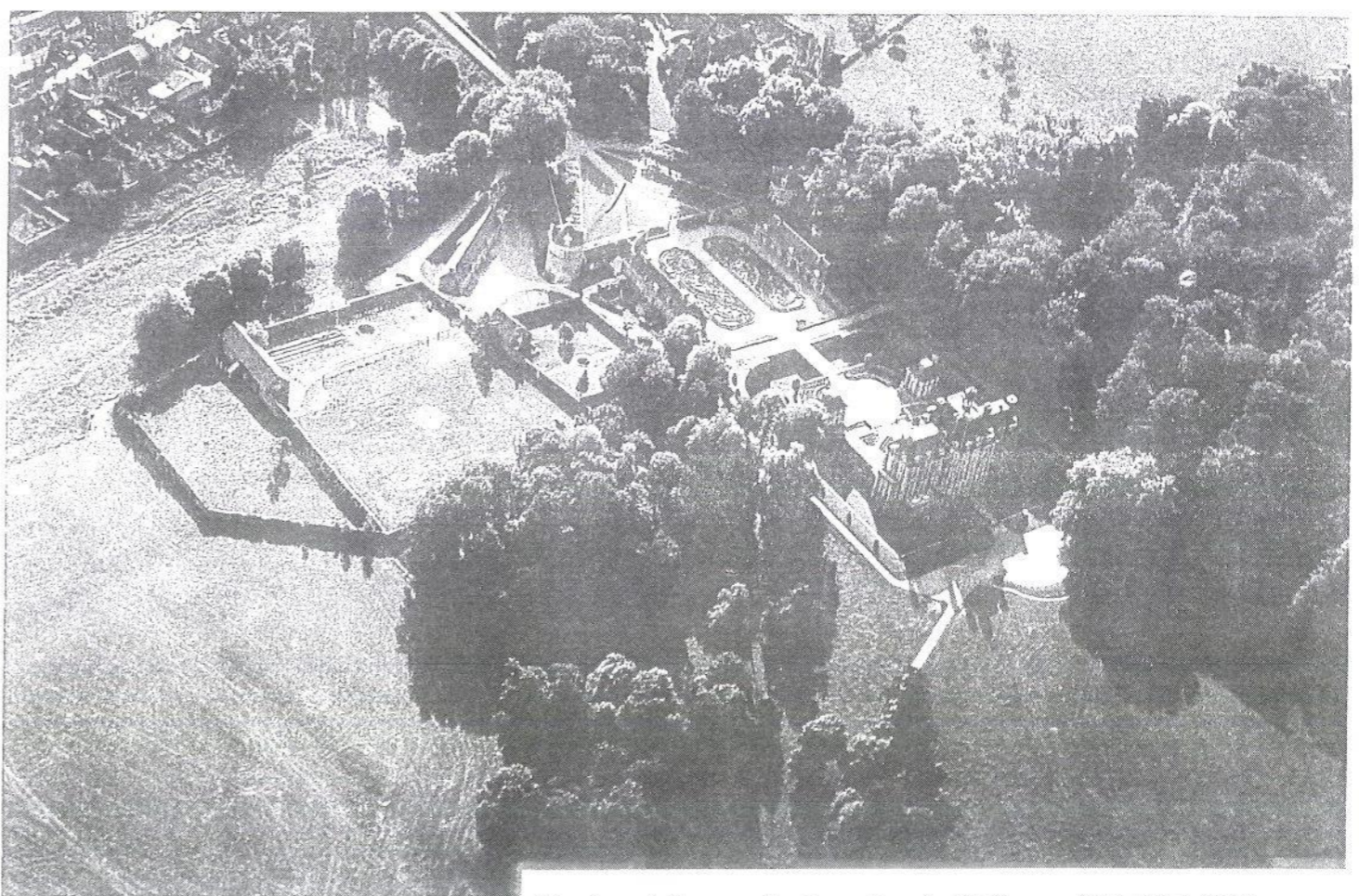
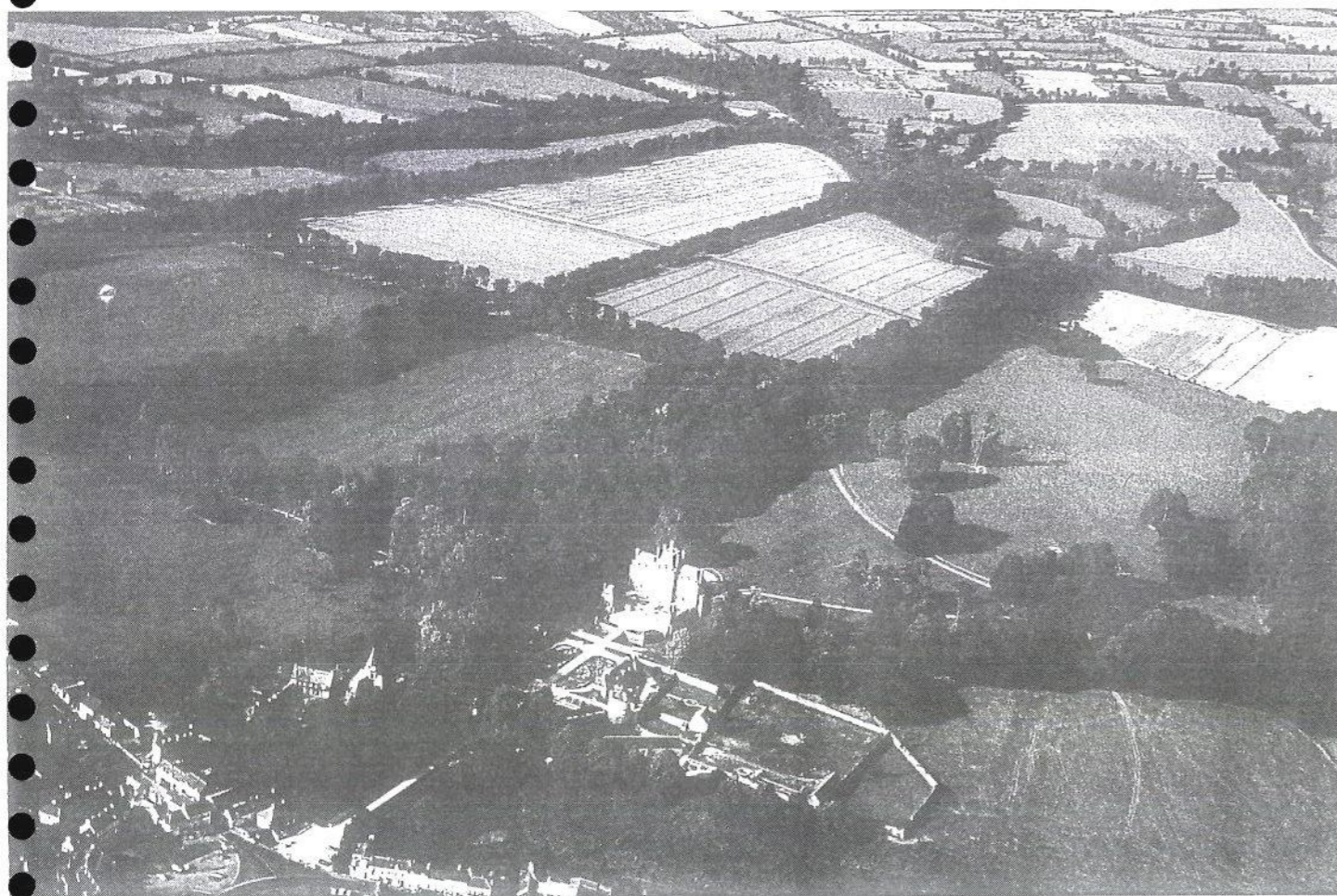
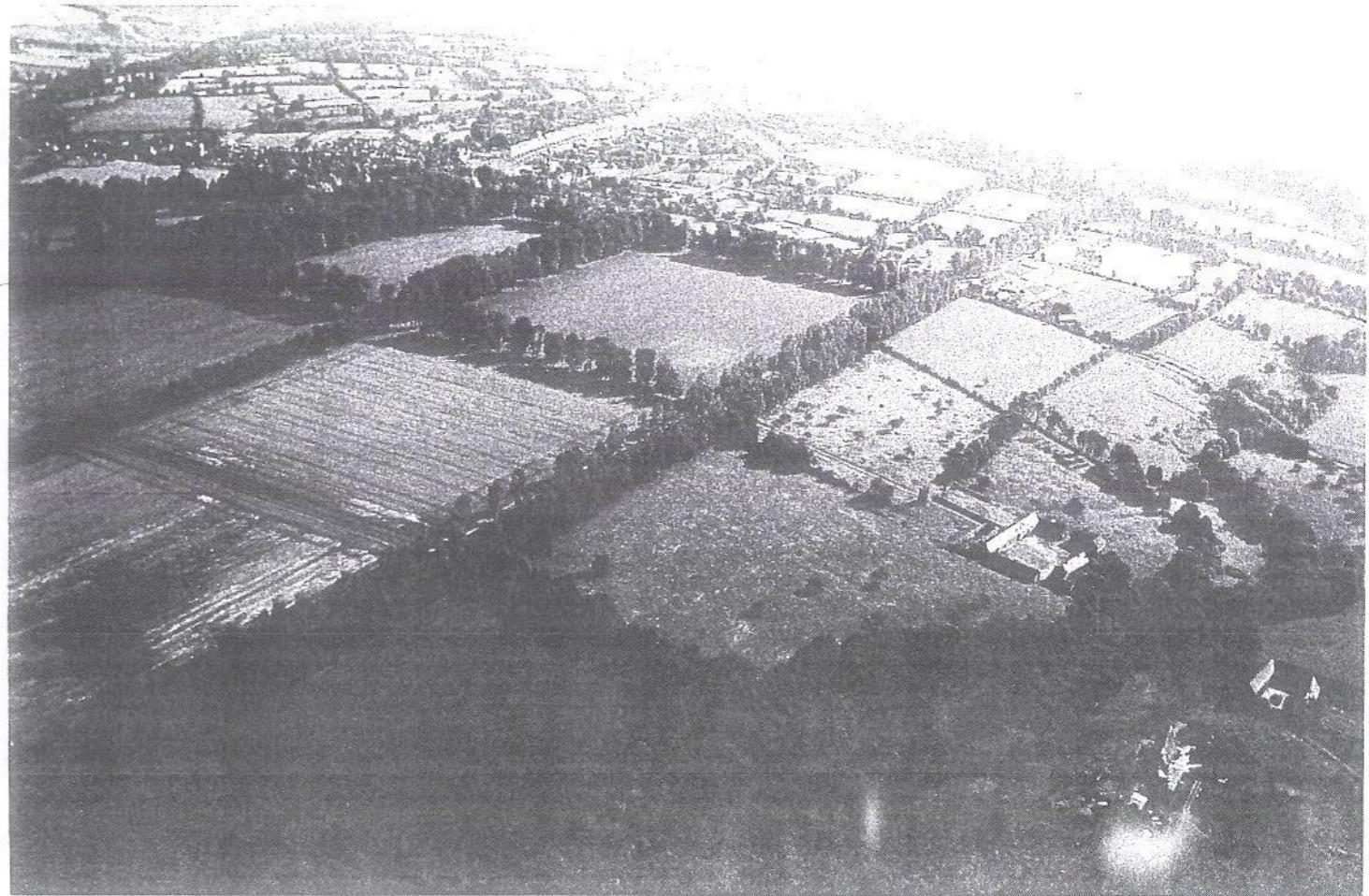
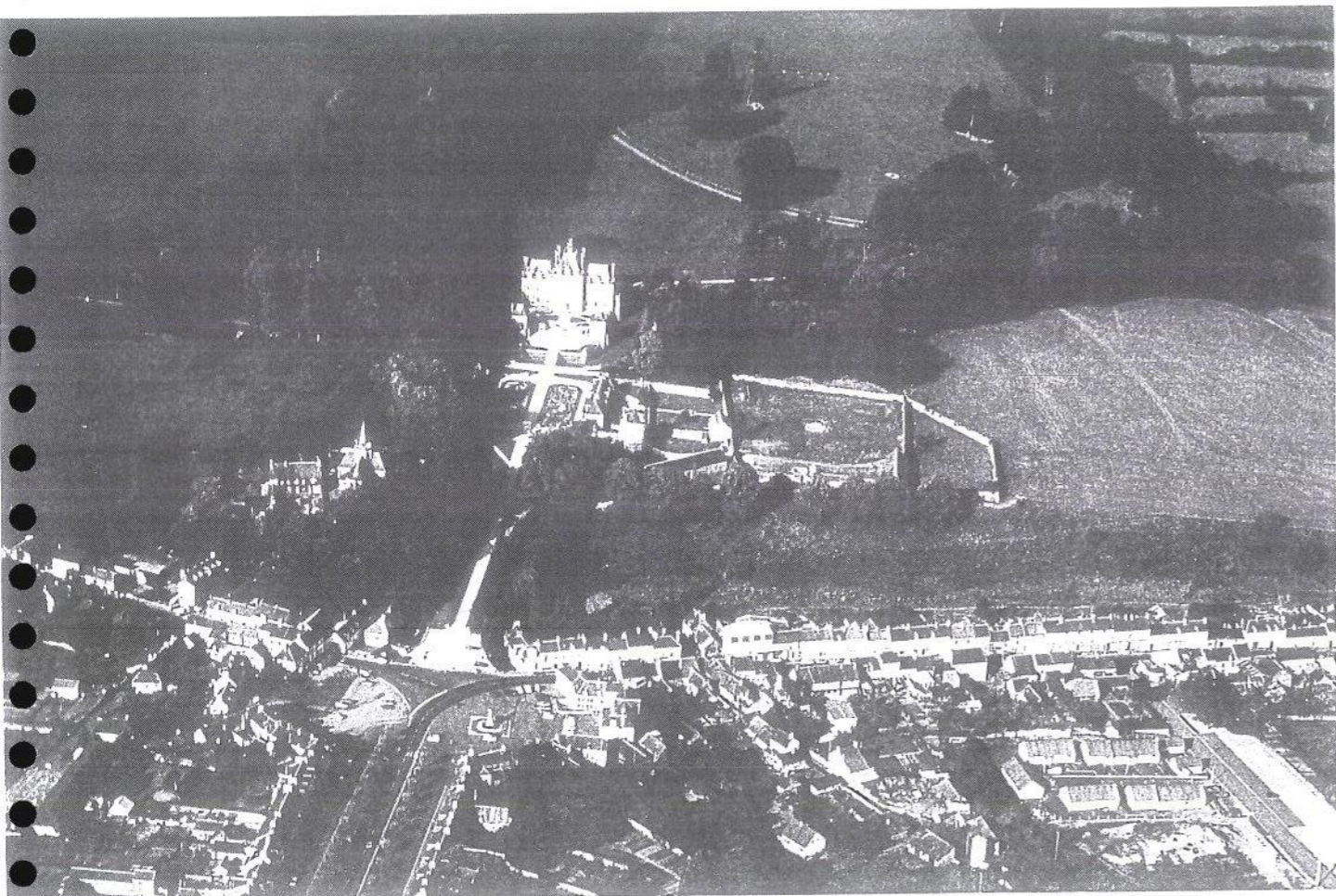
18 - Douve : passerelle à l'Ouest du château.

Projet d'aménagement de la basse-cour, début du 20e siècle. (Coll. part.).

Ph. Inv. P.CORBIERRE  
98.14.910.ZB







Photos aériennes du domaine de Balleroy, 1<sup>er</sup> juillet 1994.  
*M.H Since, direction des affaires culturelles de Basse-Normandie.*



ORIENTATION SUD - OUEST





ORIENTATION SUD-OUEST



ORIENTATION OUEST

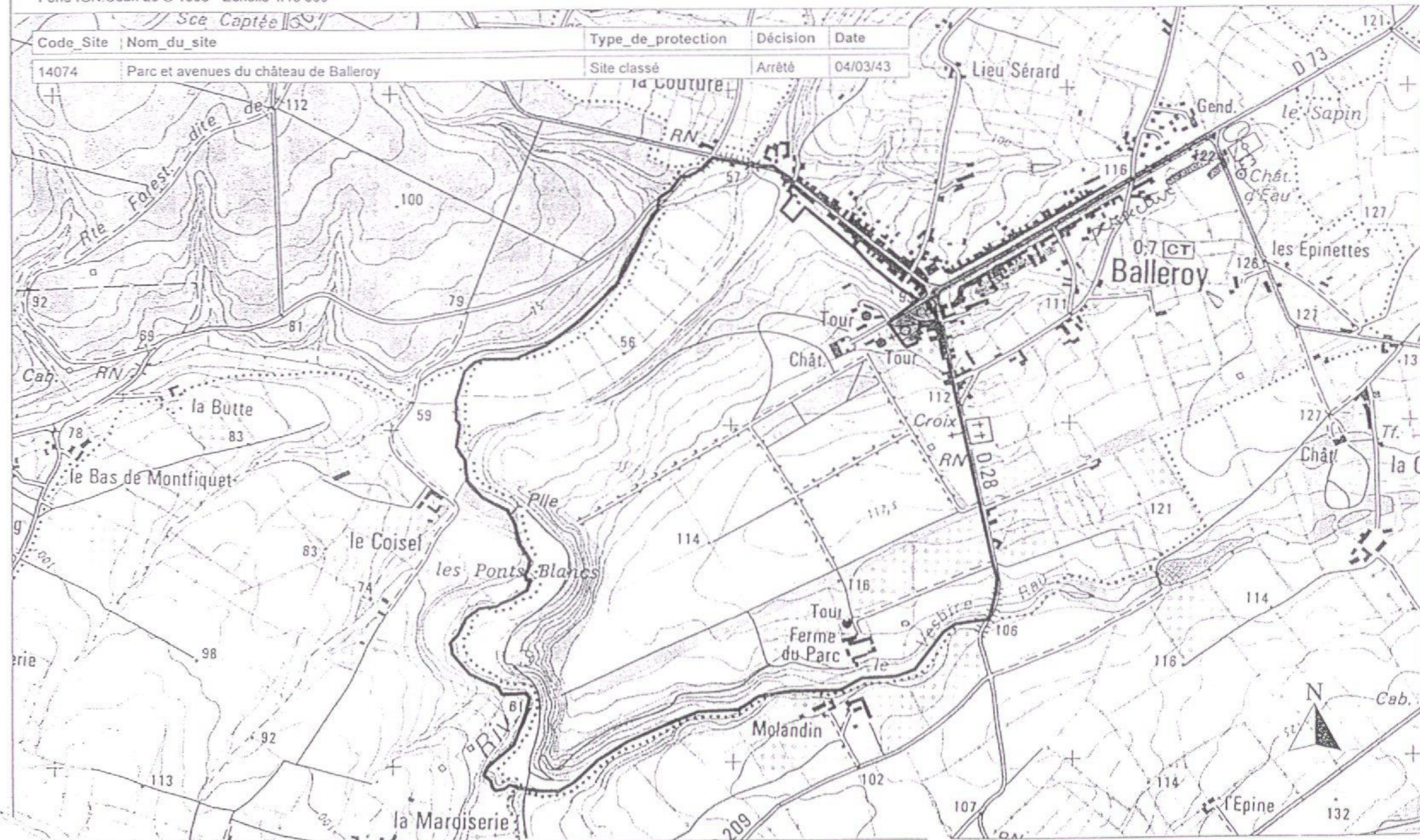


ORIENTATION NORD

Sites protégés au titre de la loi du 2 mai 1930

## Parc et avenues du château de Balleroy

Fond IGN Scan 25 © 1998 - Echelle 1/15 000



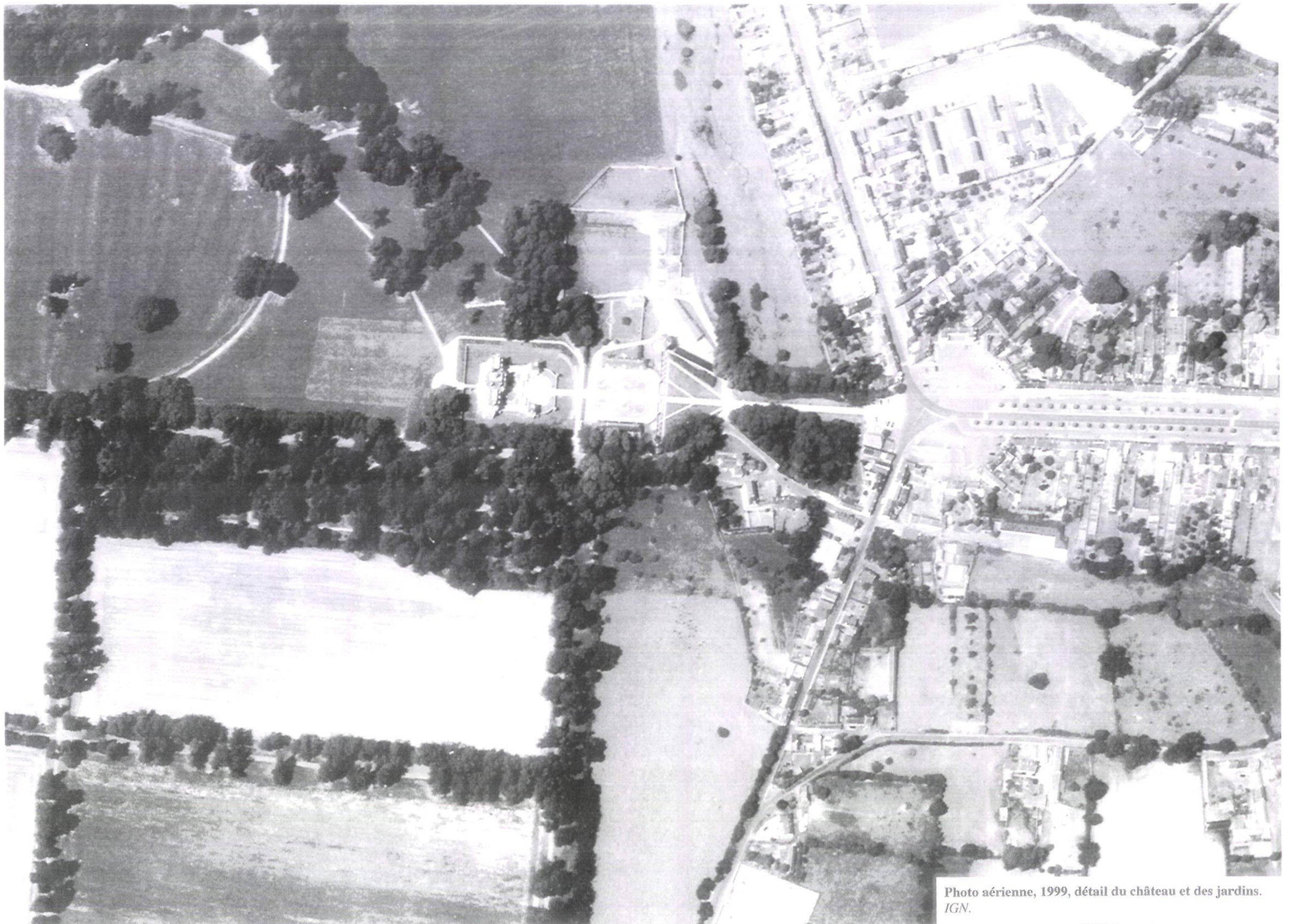


Photo aérienne, 1999, détail du château et des jardins.  
*IGN.*

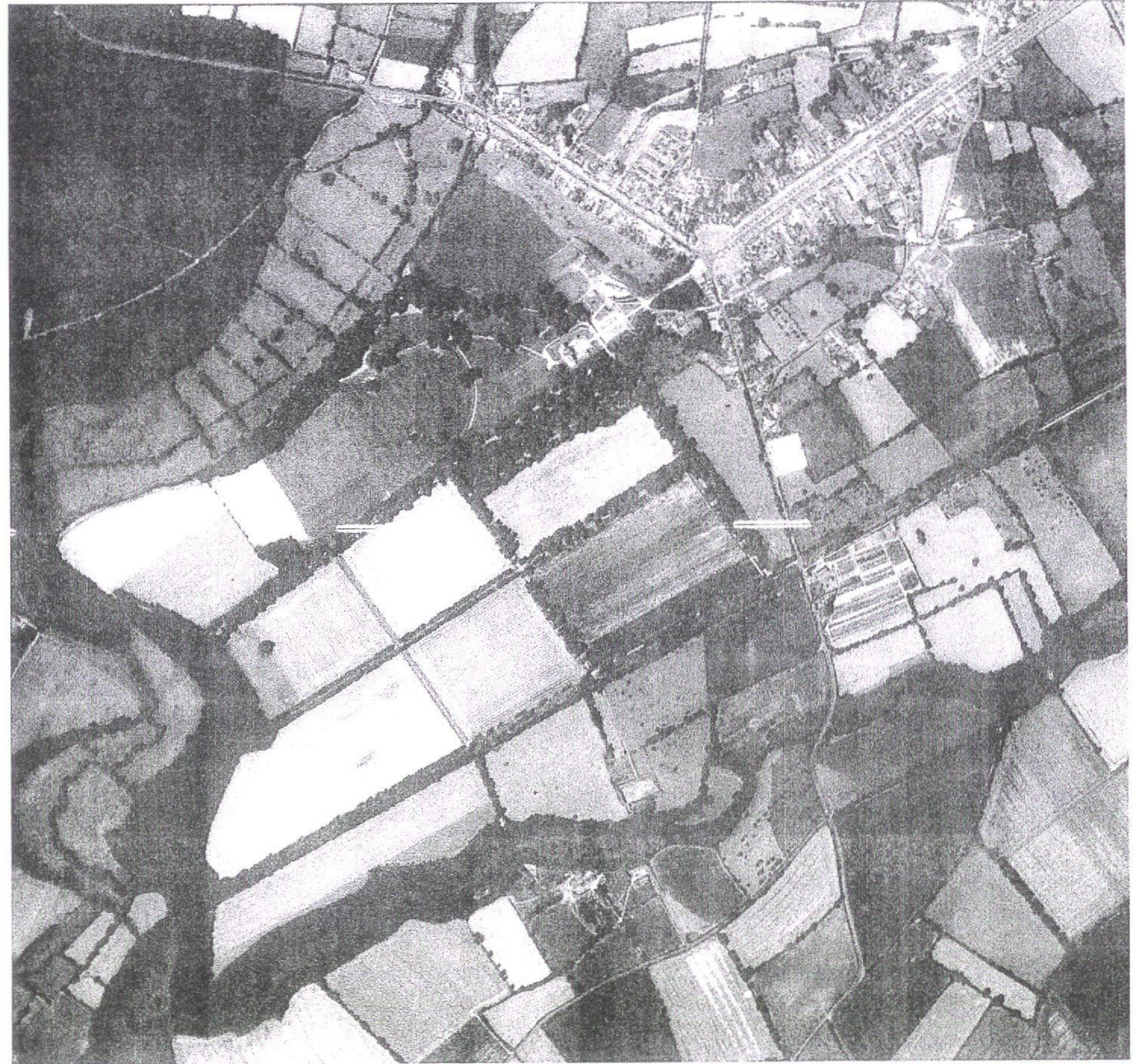


Photo aérienne, 1999.  
IGN.